

1939-2009

DÉFENSE NATIONALE
ET
SÉCURITÉ COLLECTIVE



www.defnat.com

70^e anniversaire

défense nationale et sécurité collective - 70^e anniversaire





STRENGTH at sea

DCNS



Votre partenaire naval

Leader européen du secteur naval de défense, DCNS est un expert reconnu dans le monde entier pour l'architecture navale, l'ingénierie de systèmes, la maîtrise d'oeuvre, les moyens d'industrialisation, et de services dédiés. DCNS bénéficie d'un environnement d'excellence pour la complexité des navires armés. Notre vision stratégique et nos capacités d'innovation nous permettent d'engager toutes nos forces à vos côtés... tout en gardant les pieds sur mer.

défense nationale et sécurité collective

70^e ANNIVERSAIRE

NUMÉRO SPÉCIAL
SOUS LA COORDINATION
DU GÉNÉRAL DE DIVISION (2S) HENRI BULIT

La revue *Défense nationale et sécurité collective*
est éditée par le Comité d'études de défense nationale (association loi de 1901)
Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, Paris VII
Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07
Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.com - redac@defnat.com
Directeur de la publication : Général Bernard Norlain - Tél. : 01 44 42 31 92
Secrétaire général : Général Jacques Mourgeon - Tél. : 01 44 42 43 72
Rédacteur en chef : Contre-amiral Georges Girard - Tél. : 01 44 42 31 90
Rédacteur en chef de l'édition anglaise : Anthony Hervey - Tél. : 01 44 42 49 95
Assistante de direction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 31 92
Secrétaires de rédaction : Pascal Lecardonnel, Hanh-Kieu Florence Nguyen, Romain Izoid
Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23
Administration du site *Internet* : Paul Laporte - Tél. : 01 44 42 31 91
Régie publicitaire : Mistral Média - Tél. : 01 40 02 99 00
Les articles sont disponibles sur les sites : www.pressedd.com et www.pressedd.fr
DL - 2^e trimestre 2009 - ISSN : 1950-3253 - CP n° 1009 G 85493 du 7 octobre 2004
Imprimée par Bialec, Nancy, 95 boulevard d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex

Message du Président de la République Nicolas SARKOZY <i>Président de la République</i>	5
Éditorial Général d'armée aérienne Bernard NORLAIN	7
La naissance, la renaissance, la modernisation, l'ouverture, la suite... Hank-Kieu Florence NGUYEN	12
Présentation de la <i>Revue des questions de défense nationale</i> Comité de direction (mai 1939)	25
La Victoire Alphonse JUIN (juillet 1945)	29
Aperçus sur la bombe atomique Raoul CASTEX (octobre 1945)	31
Pierre Marie Gallois Christian MALIS	39
Le Général Poirier Pierre-Dominique d'ORNANO	50
Commentaires sur une conception de la stratégie André BEAUFRE (décembre 1963)	53
Défense « dirigée » ou défense « tous azimuts » Charles AILLERET (décembre 1967)	61
<i>Politique et diplomatie</i> - Des conflits et des crises Jacques VERNANT (novembre 1971)	72

Guerre et suicide
Jean GUITTON (novembre 1972) 78

La notion de rapport de forces a-t-elle encore un sens,
à l'ère nucléaire ?
Raymond ARON (janvier 1976) 84

De Gaulle, stratège nucléaire
Bruno TERTRAIS 103

Les conceptions stratégiques du général de Gaulle
face au monde de 1990
Pierre MESSMER (novembre 1990) 110

Un nouvel environnement international
Paul-Marie de LA GORCE (janvier 1991) 121

Des menaces nouvelles ?
Guy LABOUÉRIE (avril 1993) 131

Islam et islamismes
Jacques BERQUE (juillet 1995) 142

De la non-prolifération à la contre-prolifération ?
Marcel DUVAL (août 1995) 151

La pensée militaire française : méthode
pour un projet d'anthologie
CEHD 168

La France et l'Otan : 1966-2009
Jérôme FOURQUET et François KRAUS 173

L'avenir du débat stratégique
Olivier KEMPF 181

COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. le général d'armée aérienne B. NORLAIN, *président*.
Y. BOYER, professeur à l'École polytechnique, président de la Sfem, *vice-président*.
D. JOUAN, ingénieur général de l'armement, *trésorier*.
S. BOIDEVAIX, ambassadeur de France.
le général de corps d'armée Th. CAMBOURNAC.
le général d'armée Y. CAPDEPONT.
P. CHAIGNEAU, administrateur général du Centre d'études diplomatiques et stratégiques.
l'amiral A. COLDEFY.
A. DEJAMMET, ambassadeur de France.
Ph. DUMAS, inspecteur général des finances.
D. NAFTALSKI, associé-gérant de *Gras Savoye*.
A. OHREL, préfet, membre du Conseil d'État (ER).
M. POLACCO, directeur chargé de la prospective du groupe *Radio France*.
M^{me} C. REVEL, conseillère du commerce extérieur de la France, créatrice et directrice du cabinet *Iris Action*.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- MM. le général d'armée C. QUESNOT.
le général d'armée aérienne Ph. VOUGNY.

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR

- M. Cl. CONTAMINE.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

NICOLAS SARKOZY

Depuis sa création en mai 1939, la revue *Défense nationale et sécurité collective* a été le témoin des bouleversements extraordinaires du XX^e et du XXI^e siècle. Il est utile, comme le fait ce numéro spécial qui célèbre le soixante-dixième anniversaire de cette revue, de souligner combien une pensée stratégique doit savoir évoluer et rester tournée vers la prospective pour donner corps à un système de sécurité collective pertinent et efficace.

Chef de l'État et chef des armées, je suis le garant de la défense des intérêts vitaux et de la sécurité de la France, et je porte la responsabilité des choix stratégiques faits pour notre Nation. J'ai la conviction que notre réflexion stratégique doit rester en mouvement et être en permanence tendue vers l'avenir. Quand le monde change, il faut savoir pousser la réflexion plus avant, définir de nouvelles pistes, repenser ses certitudes et construire une nouvelle sécurité collective.

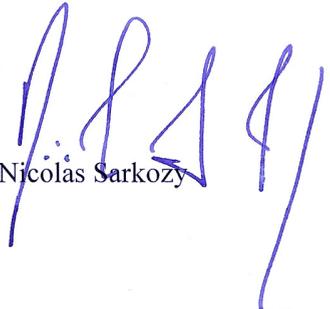
C'est une démarche de cette nature que j'ai lancée au moment de ma prise de fonctions en mai 2007. Car la politique de défense et de sécurité de la France est à la croisée des chemins. À l'ère de la mondialisation, qui marque le XXI^e siècle, la France doit être à sa place, sans hésitation, sans nostalgie et sans inquiétude. Lorsque vient le temps des incertitudes, quand apparaissent des menaces nouvelles, mouvantes, elle doit savoir définir de nouvelles stratégies pour garantir son autonomie de décision et sa capacité à protéger son territoire et ses populations. Demain, une surprise stratégique peut venir bouleverser littéralement les conditions de notre sécurité. La crise financière

mondiale illustre bien à quel point le monde peut changer radicalement et rapidement.

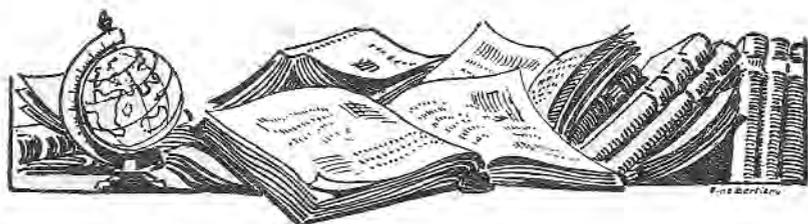
Pour répondre à ces menaces nouvelles, il nous faut une défense forte, c'est-à-dire des forces armées et de sécurité modernes, adaptées aux menaces actuelles, et dotées d'une capacité d'appréciation indépendante. Pour les construire, j'ai souhaité il y a deux ans que s'engage un débat lucide, serein et transparent, associant nos responsables politiques et militaires, les parlementaires, les chercheurs. Cela a abouti à un nouveau *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, adopté en juin 2008, qui a défini une nouvelle stratégie de sécurité nationale, et mis l'accent sur notre autonomie de décision et d'action, et sur notre capacité à garantir la résilience de notre pays.

Pour être à la hauteur des défis de ce monde nouveau, il nous faut aussi une Europe forte. Les Européens doivent pouvoir agir, par eux-mêmes si c'est nécessaire, et avec leurs alliés s'ils le décident. C'est pourquoi j'ai fait de la construction de l'Europe de la défense et de la sécurité une priorité absolue. Un nouvel esprit a soufflé en Europe depuis que la France a annoncé son rapprochement avec l'Otan. Quand la France accepte de réexaminer ses certitudes et assume de prendre toutes ses responsabilités dans l'Otan, c'est l'Europe qui devient plus influente dans l'Otan, et la défense européenne qui se renforce.

La pensée stratégique française a ainsi été considérablement renouvelée depuis deux ans. Un nouveau socle doctrinal a été constitué, sur lequel le *Livre blanc*, et le projet de loi de programmation militaire qui sera bientôt examiné par le Parlement, construisent la défense et la sécurité de demain. Lucidité sur le monde, vérité sur le constat, ambition sur les moyens, courage sur les réformes, tels sont les axes majeurs sur lesquels ils ont été bâtis, pour fonder le renouveau de notre outil de défense à l'horizon de 2020 et au-delà.



Nicolas Sarkozy



ÉDITORIAL

BERNARD NORLAIN

La *Revue des questions de défense nationale* est née en mai 1939 au moment où les orages d'acier s'apprêtaient à s'abattre sur l'Europe et le monde. Dans ces moments d'urgence où le drame se nouait, la naissance d'une revue, même traitant de questions de défense, pouvait paraître un événement dérisoire. Et pourtant, il est apparu indispensable à cet instant de refonder le concept de défense nationale, d'affirmer son caractère central d'universalité et la nécessité d'une réflexion stratégique vivante.

Tout est dit dans le premier éditorial du nouveau comité de direction de l'époque. On y rencontre en effet l'essentiel des réflexions et des concepts actuels.

Dès les premiers jours de la guerre la revue disparaît, le numéro de septembre 1939 composé n'est jamais publié et le fracas des armes recouvre alors le murmure des paroles.

Elle renaît dès la fin de la guerre, en juillet 1945. À la lumière de l'expérience récente et « tumultueuse », le général Alphonse Juin réaffirme cette universalité de la défense et la nécessité « de remuer des idées qui puissent servir aux constructions de l'avenir ».

C'est toujours la mission de *Défense nationale et sécurité collective* : susciter et diffuser une réflexion stratégique indépendante et novatrice. Le numéro spécial que nous éditons à l'occasion du 70^e anniversaire illustre ce rôle de la revue.

Environ 146 000 pages de texte écrites par 3 500 auteurs ont été ainsi publiées. Elles ont été récemment numérisées et rassemblées dans une base de données qui représente 370 Giga octets de mémoire ; numérisation qui a permis la conception de ce « collector ».

Inévitablement il a fallu faire un choix dans ces articles, mais nous avons souhaité retracer l'évolution de la ligne éditoriale de façon à montrer comment la revue a témoigné des inflexions de la pensée stratégique française et comment elle a su se remettre en cause pour être au rythme de l'évolution sociale et des enjeux mondiaux.

Revenons au choix, les quarante-cinq années qui ont suivi la renaissance de la revue sont dominées par l'affrontement Est-Ouest et dans le débat stratégique qui l'accompagne ou le conceptualise, la question nucléaire est centrale. Il était donc naturel que nous lui consacrons une part importante avec une relecture actuelle d'articles de quelques grands noms fondateurs du concept français de dissuasion et de la stratégie nucléaire de notre pays, ainsi qu'un regard sur ces aspects éthiques et moraux. Sur ce thème lisez en particulier l'article prémonitoire de l'amiral Castex sur « la bombe atomique » écrit en 1945. Retrouvez aussi nos « quatre généraux de l'Apocalypse » : Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier, sans oublier le chef d'orchestre, le général de Gaulle. Une place est réservée bien sûr à celui qui a été un de nos plus grands acteurs dans le débat stratégique, je veux parler ici de Raymond Aron.

Fidèle à sa vocation pluridisciplinaire de la défense, la revue tout au long de son existence a abordé tous les aspects de la vie sociale et internationale, on peut parler ici de stratégie globale ou comme le dirait le général Beaufre de stratégie totale.

Jean Guitton dans son article paru en 1972 donne une résonance particulière et résolument actuelle à cette ubiquité de la défense. Partant d'une réflexion sur le mécanisme de la dissuasion nucléaire conduisant à « un certain usage de la terreur », il le compare au pouvoir de dissuasion du preneur d'otage, on pourrait dire du terroriste, où les maîtres de la puissance nucléaire deviennent les esclaves d'un seul homme faible ou d'un petit groupe d'hommes. C'est passionnant !

Poursuivant son évolution, la revue après l'effondrement du bloc soviétique s'est attachée à déchiffrer le nouveau chapitre de l'histoire des relations stratégiques internationales. Paul-Marie de La Gorce, directeur de la publication de 1989 à 1995, le souligne, « l'heure n'est

pas au relâchement des efforts mais à la recherche et à l'imagination » et il ajoute « telle sera la tâche de *Défense nationale* (...) en préservant la liberté d'esprit qui a fait l'autorité et la réputation de cette revue ».

À cette période apparaissent des sujets qui sont toujours les nôtres, parmi ceux-ci le texte de Jacques Berque, sur l'Islam, autorité incontestée en ce domaine, est d'une lumineuse clarté. De même le regard porté par l'amiral Marcel Duval, grand spécialiste des questions nucléaires, lui aussi directeur de la publication de nombreuses années, sur la prolifération nucléaire est particulièrement intéressant et prémonitoire des enjeux stratégiques modernes.

Puis la revue durant les années les plus récentes s'est attachée à s'ouvrir à l'Europe et à la sécurité. On y retrouve l'écho des débats qui ont agité ou agitent encore ce début du XXI^e siècle. En particulier, le changement de titre illustre la volonté du comité de rédaction et des administrateurs de mieux prendre en compte la notion de sécurité et de son lien étroit avec la défense.

Ce numéro à la fois plein d'une certaine nostalgie, mais aussi de beaucoup de fierté et d'espoir, ne pouvait s'achever sans un regard et une réflexion sur l'avenir du débat stratégique à l'heure d'*Internet* et de la « blogosphère ». Car telle est la vocation affirmée de la revue, celle d'une réflexion stratégique tendue vers l'avenir, ouverte et sans cesse renouvelée.

Avant de terminer, je voudrais rendre hommage à tous les directeurs de publication, rédacteurs en chef, auteurs, lecteurs qui tout au long de ces soixante-dix années ont contribué à faire de la revue le média privilégié de la réflexion et de la diffusion de la pensée stratégique française. Rendre hommage également à l'équipe de la revue conduite par l'amiral Girard qui a réalisé ce numéro spécial témoin du rôle de la revue *Défense nationale et sécurité collective* et incite tous ceux et celles qui y participent à dynamiser et renouveler la pensée stratégique.

Telle est la mission que s'assigne la revue pour les soixante-dix années à venir, et qu'a confirmée le président de la République dans son message. Qu'il en soit remercié.

Général d'Armée Aérienne (2S) Bernard NORLAIN

*Président du CEDN et directeur de la revue
Défense nationale et sécurité collective*



Advanced UAV – quand l'intelligence fait la différence

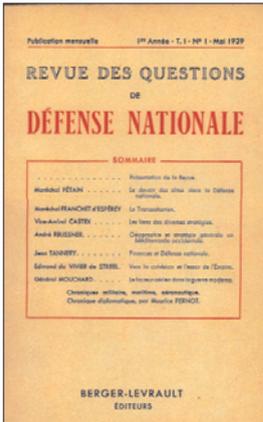
Dernier né d'une gamme complète de drones, l'Advanced UAV est l'outil par excellence de la guerre moderne « en réseau ». Doté des meilleures technologies, il répond efficacement aux futures exigences de surveillance et de reconnaissance. Projet commun à la France, l'Allemagne et l'Espagne : l'expérience alliée à l'innovation, pour un avenir plus sûr.

EADS Defence & Security – Networking the Future

www.eads.com




EADS
DEFENCE
& SECURITY



mai 1939

La naissance

Dès le premier numéro de mai 1939, la ligne éditoriale est clairement établie. Cette trame de fond a guidé toutes les équipes de direction et de rédaction depuis la création de la *Revue* jusqu'à nos jours : « Son but est d'attirer l'attention sur les grands problèmes qui, à des titres divers, intéressent la défense nationale et qui sollicitent le concours de toutes les activités de l'Empire ».

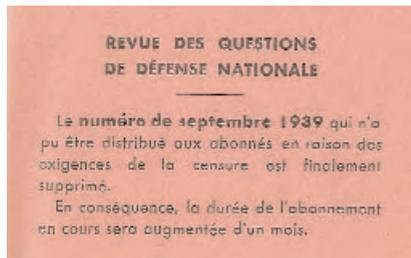
Dans un contexte de guerre imminente et prenant la suite de la *Revue militaire générale*, la *Revue des Questions de Défense nationale* tenta de diffuser jusqu'en juin 1940 cette réflexion stratégique. Elle devait permettre « de combler la lacune que mettent en évidence l'expérience des dernières années et les préoccupations du moment ». L'esprit est donc, au-delà des leçons tirées du passé pour mieux se préparer à la menace imminente, de diffuser une véritable réflexion de fond prenant appui sur des analyses stratégiques et prospectives. La guerre totale, qu'avait été celle de 1914 et celle qu'allait être celle de 1939, entraînait la nécessité de penser la défense non seulement en tant que défense militaire mais, plus encore, en tant que défense globale.

« Elle tient, en ouvrant ses travaux, à rendre hommage à l'œuvre précédemment accomplie par la *Revue militaire générale*, dont la direction avait aperçu, au-delà du but volontairement limité qu'elle s'était primitivement assigné, l'universalité du problème de la défense nationale et qui lui laisse, pour en développer l'étude, une documentation des plus utiles ».

C'est pourquoi, la *Revue* a toujours traité des questions militaires, mais aussi des questions économiques, industrielles et politiques à travers diverses chroniques spécialisées. Pour le comité de direction, la défense globale comprend également la défense d'un ensemble de valeurs auxquelles la France de 1939 est attachée : « Ce que nous devons défendre » est une rubrique de défense des valeurs culturelles et artistiques d'une France meurtrie. La censure et les événements entraînèrent un infléchissement de la ligne éditoriale vers un patriotisme plus exacerbé, un patriotisme typique des années 30-40, celui d'un pays en guerre, celui d'un pays qui a un ennemi.

« On a jadis cité ces mots d'un jeune écrivain tué en 1916 : "Je me bats pour Racine, la Fontaine, et les cathédrales de France." Nous pourrions ajouter : Pour Watteau et pour Delacroix. Si, en cette *Revue de Défense nationale*, on fait place aux questions d'art, c'est qu'on y comprend le sens profond de l'art, qu'on le sait inséparable de toutes nos autres raisons de mettre en jeu la liberté et la vie de la nation. Un peuple ne mérite de durer dans les millénaires que s'il présente des titres de noblesse. L'art est un des plus purs : et disons-nous bien que l'Allemagne, dont nous honorons les génies musicaux mais dont l'apport plastique est indigent, nous jalouse et nous déteste autant à cause de notre magnificence picturale qu'à cause de la fécondité de notre sol » ⁽¹⁾.

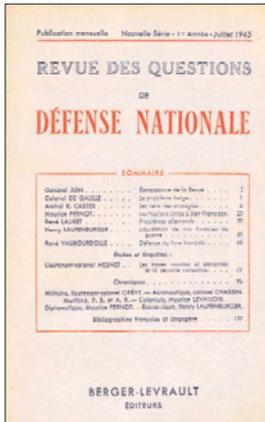
En juin 1940 parut le dernier numéro de la *Revue*, jusqu'à sa renaissance en juillet 1945.



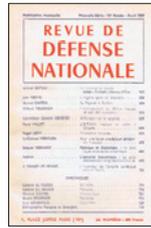
Vignette publiée dans l'édition de février 1940

(1) C. Maclair : « Ce que nous devons défendre : les familles spirituelles de la peinture française », *Revue des questions de Défense Nationale*, mai 1940, p. 100.

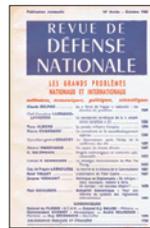
1945-1959



1945



1953



1959

La renaissance

La *Revue des questions de Défense nationale* reparait après une absence de cinq années. Elle renaît au souffle de la Victoire et dans la Liberté reconquise comme tout ce qui, en France, avait un caractère proprement national ⁽²⁾.

L'éditorial du premier numéro après la césure de cinq ans est l'œuvre d'Alphonse Juin, à l'époque général d'armée. Président du comité consultatif, il rétablit la ligne éditoriale de la revue au regard des leçons de la guerre.

« Ce sera la tâche de la nouvelle *Revue des Questions de Défense nationale* de se pencher sur cette expérience tumultueuse de la folie destructrice des humains et d'en dégager des leçons profitables. Ce sera sa tâche également de remuer des idées qui puissent servir aux constructions de l'avenir ».

Comme en 1939, le comité de direction entend donner la parole à toutes les compétences et s'ouvrir à la pluralité. L'idée de la grandeur de la France est aussi une des priorités affichées. À l'époque de la bipolarisation du monde, redonner sa place à la France est le souci de chacun des protagonistes de la reconstruction. Le premier poste de rédacteur en chef est créé en juillet 1945, et en septembre de la même année, la revue change de nom, elle s'appelle désormais : *Revue de Défense Nationale*.

(2) Alphonse Juin, *Revue des questions de Défense nationale*, juillet 1945.

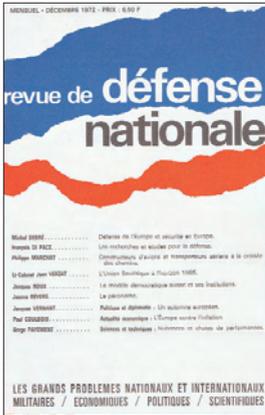
Les numéros à partir de 1945 contiennent trois parties : tout d'abord, une série de cinq ou six articles sur des thématiques militaires. Des sujets d'actualité et historiques y sont traités par de grands noms de la stratégie française : Jean de Lattre de Tassigny, Pierre-Marie Gallois, etc.

Expression de l'ouverture de la revue vers de nouvelles compétences, la rédaction crée régulièrement des rubriques économiques, historiques, scientifiques, concernant, non pas des domaines militaires, mais bien de défense globale. Elle tient à faire une distinction entre le militaire et les autres études de défense jusqu'en 1954, date où ces rubriques disparaissent, et où tous les articles sont confondus dans le sommaire.

Enfin, on retrouve, comme en 1939, une partie consacrée à des chroniques, aux thèmes variés et récurrents : militaire, aéronautique, maritime, coloniale, diplomatique, et économique. Il est intéressant de noter qu'en avril 1946, la chronique « Coloniale » est remplacée par la chronique « Outre-mer », puis en 1953 « Union française ». À partir des années 50, ces chroniques sont plus diversifiées. Avec la création de l'Otan, la revue voit naître une rubrique intitulée « *Shape et Nato* ». Les adaptations de la revue se font en concordance avec l'évolution de la société et des enjeux mondiaux.

En 1959, la ligne éditoriale est étayée et cet élargissement est inscrit sur une couverture renouvelée. Plus dynamique, elle reprend les couleurs de la France. Le sous-titre précise : « les grands problèmes nationaux et internationaux – militaire, économiques, politiques, scientifiques ». On tourne ainsi la page de 1939 et celle de 1945, les enjeux ne sont plus les mêmes. Les antagonismes sont maintenant bipolarisés, le sort du monde se joue entre les deux grands. On ne parle plus d'ennemi, on parle de blocs. Cette transformation a lieu avec l'arrivée du général Bodet à la tête du Comité d'études de défense nationale, directeur de publication.

1960-1984



1971



1973



1984

La modernisation

« À nos lecteurs

Dans une prochaine livraison nous insérerons un questionnaire auquel nous prions nos lecteurs de bien vouloir répondre.

Cette démarche a un double but : d'une part donner à nos lecteurs l'occasion de nous faire connaître leurs souhaits en matière d'information sur les problèmes de défense ; d'autre part nous permettre, par une meilleure connaissance de notre public, d'améliorer la qualité du service que nous voulons lui rendre.

Nous publierons les résultats les plus significatifs de cette enquête.

À tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous apporter leur aimable coopération nous disons dès maintenant combien nous l'apprécions et combien nous leur en sommes reconnaissants.

La rédaction ».

En mai 1970, le général Georges Vincent, rédacteur en chef de la revue de 1969 à 1980, fait appel aux lecteurs pour moderniser la revue. La ligne éditoriale est la même depuis 1959, sa forme aussi. En janvier 1971, sous une couverture nouvelle, la rédaction publie donc les résultats de cette enquête. C'est notamment par le biais de cette étude qu'est née la rubrique « Libre opinion », très demandée des lecteurs, et « qui devrait permettre l'expression d'idées novatrices,

constructives, mais en aucun cas polémique »⁽³⁾. Il est un fait que la revue a abordé tous les sujets de défense et sécurité d'actualité, et a toujours laissé à part la polémique. Son rôle est de diffuser la pensée stratégique, en dehors des débats subversifs. Elle n'a jamais eu vocation à être une tribune d'expression des humeurs. Une rubrique d'actualité fait aussi son apparition : « Défense en France », « qui ne prétend pas épuiser toute l'actualité, mais en signaler les principaux événements aux niveaux interarmées et ministériel ». Un autre souci est la forme de la revue.

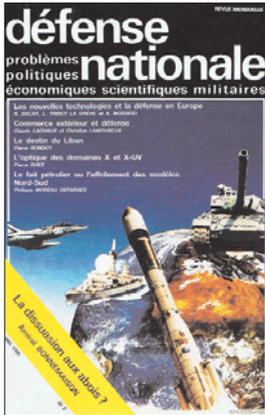
« Nous avons commencé à tirer profit des remarques qui nous ont été faites quant à la forme de la revue. [...] Certes il nous reste encore beaucoup à faire pour parvenir au niveau auquel notre mission nous commande de nous élever. Mais nous le ferons progressivement, assurés de la confiance de tous ceux, collaborateurs, auteurs et lecteurs, qui veulent, avec nous, présenter de notre défense l'image qui doit être la sienne. C'est dans cette intention que nous avons symboliquement modernisé le visage de notre revue tout en conservant à son front nos couleurs nationales ».

La couverture évolue de nouveau en 1973, dans laquelle apparaît, pour la première fois, le logo de la Revue. « L'agencement de ce quadrillage aux couleurs de la France rappelle à la fois les institutions de la République tout en soulignant la particularité du statut de la revue, intellectuellement indépendante, depuis sa création »⁽⁴⁾. Le titre évolue aussi : *Défense Nationale*, la ligne éditoriale est intacte : problèmes politiques, économiques, scientifiques et militaires. La couverture, aux formes typiques des canons des années 70, restera ainsi jusqu'en 1984. La trame reste la même, le quadrillage est surmonté d'un disque blanc qui permet de diversifier chaque numéro en affichant les titres des articles.

(3) Général Georges Vincent : « Éditorial – l'enquête auprès de nos lecteurs », *Revue de Défense Nationale*, janvier 1971.

(4) *Dixit* contre-amiral Georges Girard, rédacteur en chef, février 2009.

1986-2008



1986



1987



1992



1999

L'ouverture

En 1986 la rédaction opte pour une couverture colorée, dynamique, mettant en scène la planète Terre entourée de pièces d'armement. Jugée un peu trop agressive et sur demande des lecteurs, la couverture est remplacée en 1987 par une vue du globe, simple, placée devant une esquisse de la France. C'est aussi en cohérence avec la ligne éditoriale et l'idée de défense globale qu'il était nécessaire de rétablir une couverture plus neutre, moins marquée militairement. En 1989, la revue fête ses cinquante ans. Pour l'occasion le général Jean Richard, directeur de publication depuis 1979, présente sa définition de la ligne éditoriale : « Fournir un témoignage de vérité dans la connaissance des faits et des idées qui marquent aujourd'hui la vie internationale, et contribuer à la qualité de leur interprétation comme à la recherche de jugements ou de décisions de sagesse en matière de défense ».

À la veille de l'effondrement du bloc soviétique et de la chute du mur de Berlin, les bouleversements stratégiques du monde unipolaire naissant sont relayés, notamment pas les nombreux éditoriaux et articles de Paul-Marie de La Gorce, directeur du Comité de d'études de défense nationale de 1989 à 1995. « Il est temps, cette page [la guerre froide] étant tournée, de déchiffrer le nouveau chapitre de l'histoire des relations stratégiques internationales dans lequel nous sommes entrés » (5).

En février 1992, la guerre du Golfe influence le choix d'une nouvelle couverture.

(5) P.-M. de La Gorce : « La réflexion stratégique en 1995 », *Défense Nationale*, janvier 1995.

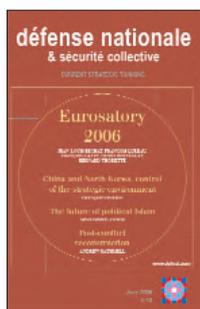
C'est durant les années 2000 qu'un tournant important de la ligne éditoriale va avoir lieu. L'Europe prend son essor, et en 1999, c'est la volonté du Comité d'études de défense nationale de la placer au cœur de la réflexion diffusée par la revue. Le bleu européen devient la teinte de fond d'une couverture à nouveau modernisée.

« Il nous appartient d'analyser, l'évolution de la situation et les changements en cours dans cette Europe toujours naissante et d'examiner leurs conséquences dans tous les domaines intéressant notre défense et celle de l'Europe ».

Enfin, en 2005, ce n'est plus l'Europe continent qui retiendra l'attention du comité et de la rédaction mais l'institutionnalisation de la défense européenne qui prendra une place prioritaire. Elle se traduit notamment par la création d'une version anglaise de la revue. Ce projet était envisagé depuis 1966, date où le Comité de défense nationale prévoyait de publier une traduction en anglais et en espagnol. Cette dernière n'a jamais vu le jour.

« La revue a pour ambition de devenir la structure d'accueil de cette pensée stratégique renouvelée, appliquée en priorité à l'Europe de la défense, voire à la défense de l'Europe le moment venu, tout en accueillant d'autres réflexions » (6).

C'est sous le nom de *Défense nationale et sécurité collective* que paraît désormais cette revue historique. Créée au départ dans un climat de guerre entre les nations du vieux continent, elle est désormais un observateur privilégié de la défense et de la sécurité collective.



(6) Général Christian Quesnot, directeur de 2000 à 2008.



La suite...

Depuis l'an 2000, de nombreuses évolutions de la revue sont à noter. L'entrée dans le troisième millénaire et les besoins créés par la société de l'information ont orienté la poursuite du travail de modernisation entamé dans les années 70.

Hormis la version anglaise qui permet à la revue de prétendre à une diffusion au-delà de la francophonie, la création des hors-série thématiques est une brillante réussite. Ces numéros spéciaux ont été créés à partir de l'année 2006 et abordent des thèmes qui méritent d'être traités plus complètement que le format des numéros classiques ne permet de le faire. Les thèmes traités sont variés : Les marchés publics, le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, la prolifération, l'Union européenne, l'Union pour la Méditerranée. Ils sont souvent réalisés en relation avec d'autres structures privées et publiques : CEREM, CID, DAS, DAF, Mairie de Paris, Marine nationale, et à l'occasion de divers événements (colloque, exposition, anniversaire, actualité).

Autre phase de modernisation est la création du site *Internet* de la Revue (www.defnat.com)⁽⁷⁾. À chaque coin du globe, les lecteurs peuvent, en quelques clics, avoir accès à la revue. Certains articles sont libres d'accès, et l'ensemble des numéros sont disponibles en version numérisée. Cette édition numérique en fait un outil remarquablement pratique pour les professionnels, les étudiants, et plus largement,

(7) Possibilité de s'abonner gratuitement à la *Lettre d'informations* qui donne le sommaire, les résumés et une sélection d'articles avant parution.

La suite...

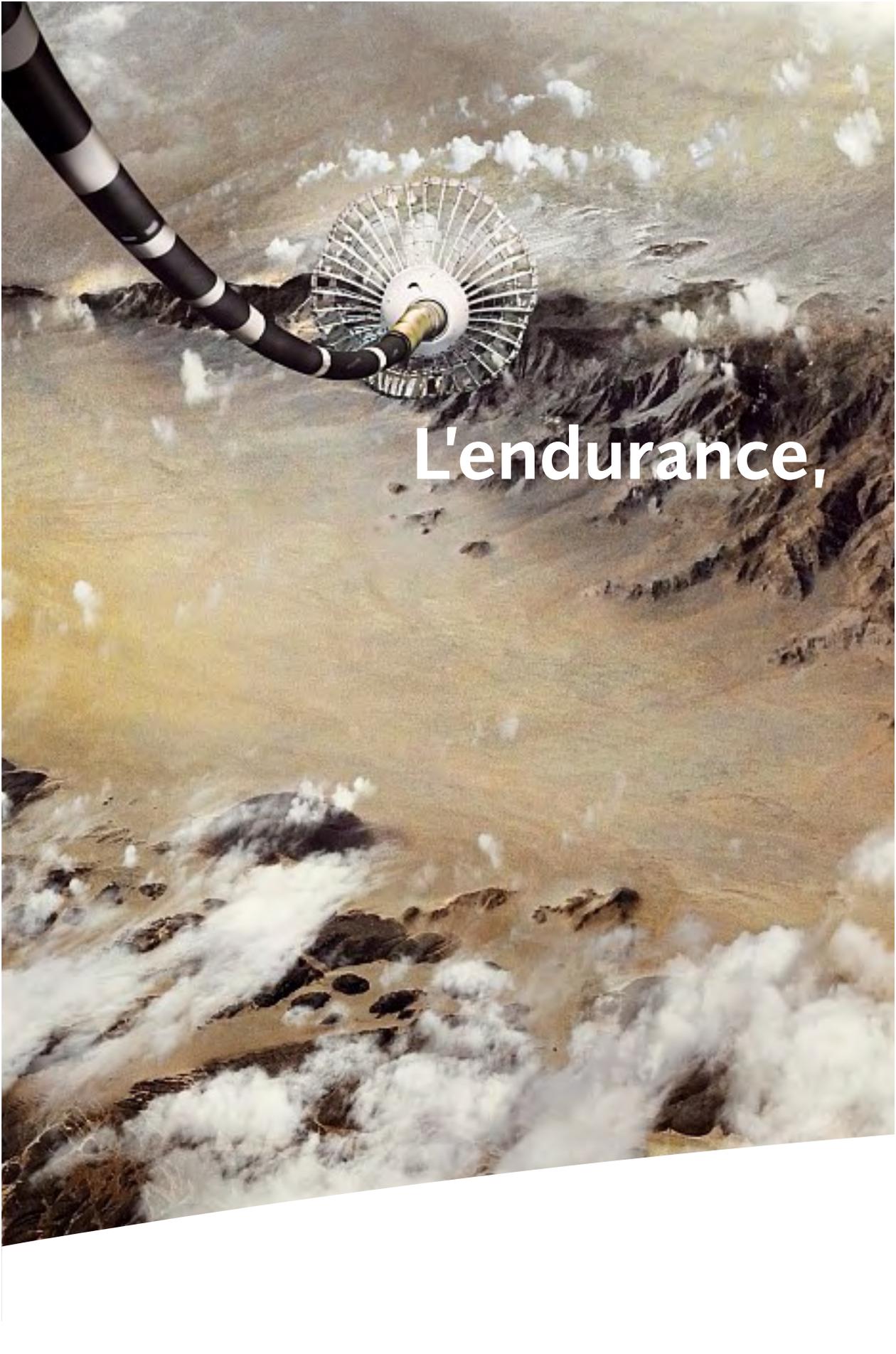
pour tous ceux que la défense intéresse. Cette édition par *Internet* est aussi consultable sur l'*Intranet défense*, ce qui fait grimper à plusieurs centaines de milliers le nombre de lecteurs potentiels de la revue.

Un des derniers travaux de l'équipe actuelle est la constitution d'une base de données de l'ensemble des numéros parus depuis la création de la revue, c'est-à-dire plusieurs milliers de textes et illustrations réalisés durant ces dernières soixante-dix années. Cette ressource formidable est un témoignage éclairé et privilégié de l'histoire de la défense nationale et de la sécurité collective.

Aujourd'hui, malgré les graves difficultés que connaît le secteur de la presse, la petite équipe de *Défense nationale et sécurité collective* œuvre sans relâche pour continuer à faire vivre la pensée stratégique française et étrangère dans le paysage médiatique de l'hexagone, dans cet esprit de pluralisme, d'objectivité, et d'indépendance qui guide le Comité d'étude de défense nationale depuis la naissance de cette revue historique.

Hank-Kieu Florence NGUYEN

Rédacteurs en chef		Directeurs de publication
	1939	Général H. Bineau
Edmond Delage	1945	Général Freydingberg
	1953	M. Mons
Colonel E.-J. Baude	1954	Général Freydingberg
		Général Boucherie
	1959	Général Bodet
	1964	Vice-amiral O'Neill
Général Georges Vincent	1969	Général de Brébisson
	1976	Général Soula
	1979	Vice-amiral Marcel Duval
Contre-amiral Olivier Sevaistre	1980	
	1983	Général Jean Richard
Contre-amiral Jacques Hugon	1985	
	1989	Paul-Marie de la Gorce
	1995	Général Philippe Vouigny
Contre-amiral Georges Girard	2000	Général Christian Quesnot
	2008	Général Bernard Norlain



L'endurance,

par EADS.

Chez EADS, nous concevons des technologies avec la force de l'endurance, la force d'aller jusqu'au bout même dans les moments difficiles. Nos programmes innovants d'avions ravitailleurs, par exemple, sont essentiels pour que les forces armées puissent se trouver à tout moment là où on les attend. Et chez Airbus, les avions ont un « système nerveux » capable de détecter le moindre besoin de maintenance, minimisant ainsi les temps d'immobilisation. Sans durabilité, impossible d'explorer les tréfonds de l'espace – EADS Astrium a conçu la sonde spatiale Rosetta pour pouvoir survivre à un voyage de 10 ans passé à surveiller chaque recoin d'une comète. Chez EADS, l'endurance est la clé de la réalisation. Et nous serons présents pendant très longtemps. | www.eads.com/madebyeads

* La longueur d'avance



AIRBUS A380



EUROCOPTER EC135



A400M



EUROFIGHTER



METEOR



GALILEO



ARIANE 5



The step beyond*

Pour leur **Retraite**,
400 000 adhérents
NOUS font confiance.
Et **VOUS** ?...

Depuis 40 ans
LA RÉFÉRENCE

Caisse nationale de prévoyance de la Fonction publique

Pour les agents de l'État, hospitaliers, des collectivités territoriales et des établissements publics, leurs conjoints et les anciens agents, **une retraite complémentaire par capitalisation, facultative, entièrement garantie.**

Créée par 4 syndicats de la Fonction Publique
Engagements intégralement couverts par les réserves.

Affiliation possible à tout âge, à tout moment.

Déduction fiscale des cotisations* + régime fiscal exceptionnel pour les rachats**

* Dans les limites fixées par la loi

** Pour les agents publics en activité

▶ N°Vert 0 800 208 208

 **PRÉFON**
L'AUTHENTIQUE SÉCURITÉ



PRÉSENTATION

de la

REVUE DES QUESTIONS DE DÉFENSE NATIONALE

COMITÉ DE DIRECTION

Les menaces qui pèsent sur la paix du monde font plus que jamais un devoir à tous ceux que préoccupent la sécurité du pays et son rang dans le monde d'appliquer leur réflexion aux problèmes vitaux dont la solution commande la Défense nationale.

Ce devoir, d'ordre civique, est d'autant plus impérieux que, si la guerre devait éclater, aucun élément de la nation ne pourrait s'y soustraire. Plus encore que dans la dernière guerre, il s'agira d'une lutte totale dirigée contre toutes les œuvres vives du pays et réclamant, pour y faire face, le concours intégral de tous les facteurs de puissance de l'Empire français. Non pas seulement son Armée, sa Marine

et son Aviation qui en sont l'expression la plus déterminante, mais encore son Industrie, ses Finances, son Economie, autrement dit toutes ses activités organisées en vue de la lutte, sans oublier la résistance morale, facteur d'une importance capitale dans un tel conflit.

Aucun de ces facteurs, d'ailleurs, ne doit être considéré du seul point de vue statique. Se contenter d'en dresser l'inventaire, d'en orienter judicieusement en temps de paix la mobilisation, ne saurait représenter qu'une ébauche de l'œuvre à accomplir.

Au cours des hostilités, toutes les activités nationales verront, en effet, leur propre dynamisme subir l'influence des événements. Pour y répondre, chacune devra adopter une forme d'action particulière. C'est seulement lorsque l'ensemble des composantes qu'elles représentent, liées à celles des forces armées proprement dites, aura donné au potentiel de guerre son rendement optimum qu'on pourra prétendre au succès.

Sans nul doute, la constitution de ces composantes, leur orientation, leur mise en faisceau doivent tenir compte des caractéristiques essentielles d'un conflit à venir, telles qu'on peut les prévoir avec les données actuelles.

Il est indiscutable, en premier lieu, qu'une guerre de peuples présentera, comme il vient d'être dit, un caractère d'universalité s'étendant à tous les éléments du pays.

Le matériel, en nombre et en perfection, y jouera un rôle prépondérant. Pour échapper à la gigantesque et ruineuse consommation de toutes les ressources qu'entraînerait un conflit prolongé, l'assaillant s'efforcera bien d'imposer par surprise une guerre dont il aura préparé avec soin l'échéance en vue d'obtenir un résultat rapide ; mais cette tentative pourra se trouver déjouée et faire place à une lutte de longue durée.

D'autre part, cette lutte prendra, sinon immédiatement, du moins très rapidement, la forme d'une guerre de coalition. Enfin, un conflit survenant entre d'autres peuples, même s'il nous laisse initialement en dehors de la lutte, ne peut nous trouver indifférents, puisqu'il risque de troubler un équilibre du monde auquel nous sommes intéressés.

Dans cette mêlée entre les peuples, ce sont toujours les forces matérielles, intellectuelles et morales qui s'affronteront. Les forces

matérielles sous toutes leurs formes sont les plus apparentes. Leur quantité, leur complexité, leur puissance vont sans cesse croissant. La connaissance en est indispensable, car ce sont elles surtout qui obligent à mettre en jeu les activités de la nation.

Mais, ici comme partout, l'esprit demeure toujours au-dessus de la matière et la domine. Nous devons donc accorder au développement des aptitudes intellectuelles du pays toute son importance.

Enfin, les forces qui relèvent du domaine moral requièrent plus que jamais une attention particulière. Les armées modernes se distinguent de leurs devancières par leur caractère d'armées de citoyens et par le développement de leurs effectifs. Pour que cette masse mobilisée ne dégénère pas en foule inorganique dans les rudes épreuves qui l'attendent, il lui faut plus que l'héroïsme individuel. Les guerres de peuples demandent des vertus collectives.

Au surplus, avec les progrès du matériel et en particulier de l'aviation, le danger permanent résultant de la guerre plane maintenant sur le pays tout entier. Chacun devra donc être en mesure de faire face courageusement aux suprêmes sacrifices, et c'est pourquoi la préparation morale doit pénétrer en tout temps non seulement l'Armée, mais l'École, la Famille, l'Atelier. Elle représente ainsi une véritable mobilisation morale, qui, dans les conditions actuelles de la guerre, s'avère aussi nécessaire que l'autre.

L'œuvre préparatoire de Défense nationale apparaît ainsi dans toute son ampleur et sa complexité.

Jusqu'à ce jour la coordination qu'elle exige avait été surtout recherchée sur le plan des organisations spécifiquement militaires de la nation. La coordination des autres activités nationales a été poursuivie avec des résultats moins décisifs : le Secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale en a préparé les bases, mais celles-ci viennent seulement d'être fixées par la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre. D'autre part, depuis deux ans, un Collège des Hautes Études réunit autour du Problème de la Défense nationale des personnalités choisies dans les divers départements ministériels et crée ainsi sur ce sujet la discipline intellectuelle indispensable à la convergence des efforts.

Mais de telles créations, si fructueux que soient leurs résultats, ne sauraient par elles-mêmes engendrer parmi les classes dirigeantes de la nation l'esprit indispensable au progrès qu'elles visent. Organismes de labeur et de formation, il n'est pas dans leurs attributions ni dans leurs possibilités de diffuser à l'extérieur de leur enceinte les études auxquelles ils se livrent. Seule, une Revue peut recevoir et remplir une semblable mission qui doit être regardée comme complémentaire du but poursuivi par ces institutions.

La Revue dont nous prenons la direction et qui paraît sous le titre de Revue des Questions de Défense Nationale se propose de combler la lacune que mettent en évidence l'expérience des dernières années et les préoccupations du moment.

Son but est d'attirer l'attention sur les grands problèmes qui, à des titres divers, intéressent la Défense nationale et qui sollicitent le concours de toutes les activités de l'Empire. De tels problèmes réclament, dans tous les domaines, la collaboration et la compétence des personnalités jouissant d'une autorité reconnue. Ils requièrent un incessant rapprochement des points de vue spéciaux à chacun d'eux de manière à harmoniser les conceptions particulières dans un véritable et fécond esprit de Défense nationale. Ils exigent enfin que la diffusion de ces idées soit largement assurée.

La Revue des Questions de Défense Nationale s'efforcera de poursuivre cette tâche. Elle compte le faire en portant ses regards vers l'avenir, dans une atmosphère de large indépendance, de pensée renouvelée et de haute sérénité d'esprit.

Elle tient, en ouvrant ses travaux, à rendre hommage à l'œuvre précédemment accomplie par la Revue militaire générale (à laquelle elle succède), dont la direction avait aperçu, au delà du but volontairement limité qu'elle s'était primitivement assigné, l'universalité du problème de la Défense nationale et qui lui laisse, pour en développer l'étude, une documentation des plus utiles.

LE COMITÉ DE DIRECTION.



LA VICTOIRE

ALPHONSE JUIN

La Revue des Questions de Défense nationale *reparaît après une absence de cinq années. Elle renaît au souffle de la Victoire et dans la Liberté reconquise comme tout ce qui, en France, avait un caractère proprement national.*

Ces cinq années d'épreuves ont vu notre défaite suivie de l'occupation ennemie. Mais elles ont vu aussi la résistance extérieure et intérieure se durcir chaque jour davantage et la France, descendue aux abîmes, réapparaître glorieusement dans la bataille avec des forces sans cesse accrues.

Dans le conflit mondial, notre Pays, trop longtemps sous le joug et tributaire de nos Alliés, n'a pu, à vrai dire, que faire l'expérience du malheur et celle du courage d'un grand nombre de ses enfants. L'effroyable mêlée des peuples les plus puissants de la terre a donné lieu à une autre expérience, la plus vaste de tous les temps, du fait de la puissance et du nombre de moyens de destruction mis en œuvre comme de la diversité et des dimensions des théâtres d'opérations continentaux et maritimes.

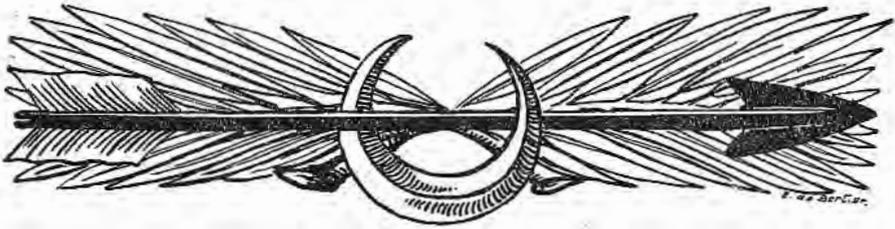
Sans infirmer pour autant les grands principes fondamentaux de la conduite des guerres et des batailles toujours valables quels que soient le progrès technique et les différences d'échelle, des procédés nouveaux se sont fait jour, marqués notamment par une interdépendance de plus en plus étroite des armes et de la généralisation des attaques sur les arrières. La guerre s'est étendue à tous les domaines, à toutes les branches de l'activité nationale exigeant de chacun un effort total dirigé vers un seul but : La Victoire.

Ce sera la tâche de la nouvelle Revue des Questions de Défense nationale de se pencher sur cette expérience tumultueuse de la folie destructrice des humains et d'en dégager des leçons profitables. Ce sera sa tâche également de remuer des idées qui puissent servir aux constructions de l'avenir.

Elle sera ouverte à toutes les compétences et à tous les penseurs de bonne volonté qu'anime le souci de la grandeur et de la sécurité françaises.

A. JUIN.





APERÇUS SUR LA BOMBE ATOMIQUE

RAOUL CASTEX

L La bombe atomique a éclaté, dans le ciel nippon — et aussi dans l'histoire même de la guerre — comme un engin entièrement nouveau. Quelques remarques préliminaires s'imposent cependant à son sujet.

D'abord, il est bien peu vraisemblable que, dans l'avenir, le secret de la bombe atomique restera l'apanage d'une seule nation, à savoir des États-Unis, qui le détiennent en ce moment. Il est probable au contraire que tous les peuples travailleront intensément la question, lançant leurs savants et leurs inventeurs sur cette piste et consacrant à cette recherche des crédits très élevés. On est donc en droit de penser que tout le monde ou presque, au moins les États possédant un potentiel scientifique, industriel et financier assez développé sauront et pourront confectionner des bombes atomiques, et que cette fabrication passera assez vite dans un domaine relativement public. En conséquence, la nation qui a trouvé à l'origine la recette de mise au point de l'outil n'obtiendra, de ce fait, qu'un avantage essentiellement passager et éphémère. Elle ne détiendra aucun monopole indéfini à cet égard et il n'en résultera pas pour elle la possibilité permanente, au choix, ou bien d'exercer sur le monde une hégémonie totale, ou bien

de faire régner sur lui une paix dominatrice analogue à la *pax romana* de jadis ⁽¹⁾.

La nation faible, tout autant que la nation forte, possédera des bombes atomiques, en moindre quantité peut-être, mais cette considération de nombre pèse peu quand il s'agit d'engins de puissance individuelle aussi grande. Et la nation forte ne pourra éviter les coups de cette arme, parce qu'ils sont portés par voie aérienne et qu'il n'y a pas, dans l'air comme sur terre, de front imperméable garantissant des coups des armes ennemies le territoire situé derrière lui et en dehors de la zone de combat proprement dite. Vérité déjà constatée à propos des bombardements aériens ordinaires. Le parti le plus faible peut toujours effectuer furtivement de tels bombardements, dont aucune supériorité aérienne (la maîtrise aérienne totale n'existant pas) ne peut préserver totalement son adversaire. C'est encore plus vrai du bombardement atomique, où il suffit d'une action aérienne très fugitive et de peu-d'ampleur, ne mettant en jeu, au pis qu'un seul appareil. Rien n'empêchera jamais la puissance inférieure d'accomplir de telles opérations.

Ceci nous conduit à une autre observation : la bombe atomique étant transportée et distribuée par voie aérienne, son emploi fait partie de la guerre aérienne et s'incorpore à elle. Au fond, en effet, la bombe atomique est une bombe aérienne ; elle ne diffère des autres que par une puissance infiniment plus grande, mais c'est une bombe aérienne tout de même. Stratégiquement, le bombardement atomique s'insère dans le bombardement aérien déjà connu, en amplifiant ses effets, mais en conservant le même caractère. Le nouvel engin en acquiert, à un degré plus ou moins grand, les aspects de l'engin aérien usuel, ses propriétés, ses possibilités et impossibilités, sa puissance et ses faiblesses, son champ vaste, mais aussi limité à certains points de vue.

Tactiquement, par contre, il me semble que s'il faut lui chercher une ressemblance avec des armes antérieures, la bombe atomique s'apparente surtout aux gaz. La similitude provient de ce que, pour elle comme pour eux, on est infiniment moins bien outillé pour la défense que pour l'attaque.

(1) M. Olyphant, professeur de physique à l'Université de Birmingham et qui fit partie du groupe de savants ayant réalisé la bombe atomique, a déclaré que n'importe quel pays pourrait produire la même bombe d'ici cinq ans (septembre 1945).

Le problème des gaz a été abondamment travaillé depuis trente ans. On arriva à ce résultat que, si l'on a tout ce qu'il faut, dans ce domaine pour agir offensivement, on est, pour une part, assez démuni en ce qui concerne la défensive, c'est-à-dire la protection directe des individus et des choses ; Certes, le masque à gaz met à l'abri dans une mesure suffisante en ce qui concerne les lacrymogènes (bromure de benzyle, bromacétone, chloracétophénone, etc.), ou bien les suffocants (chlore, phosgène, chloropicrine, etc.) ou encore les irritants (arsines ordinaires). Mais on reste peu armé devant les vésicants (arsines dihalogénées, ypérite, lewisite, etc.), et il est très difficile de lutter contre ceux-ci lorsqu'ils sont dispersés par voie aérienne sur de vastes surfaces. Leurs effets sont au moins, alors, tout aussi terribles que ceux de la bombe atomique, sur les êtres animés. Le phénomène de destruction est moins concentré dans l'espace et dans le temps, mais ses résultats sont quand même atroces. Pas de détonation spectaculaire ; pas d'horribles phénomènes calorifiques ou lumineux, d'ordre purement physique. En revanche, une action étendue, silencieuse, insidieuse, sournoise, atteignant dans leur chair, tuant ou mutilant des dizaines de milliers d'individus.

Pour cette dernière catégorie de gaz ou de produits agressifs, comme pour la bombe atomique, il n'est pas de défense, ou mieux de protection directe véritablement efficace. Les combinaisons, gants, sabots-bottes, etc. sont de vagues palliatifs, à la généralisation malaisée. En conséquence, pour l'une comme pour l'autre, la seule défense praticable dans l'ensemble au moins, consiste, sans se borner à une vaine parade de rendement très faible ou nul, à riposter au plus vite en attaquant soi-même et en frappant l'adversaire par le même moyen.

En résumé, pour ce qui est de son utilisation stratégique ou tactique, la bombe atomique tient à la fois de l'engin aérien et des gaz, et ces ressemblances, pour être indirectes et générales, fruits d'analogies plus que d'évidences immédiates, n'en méritent pas moins une attentive considération.

*
**

Dans cette utilisation de la bombe atomique, la géographie — élément capital de la stratégie — intervient à bien des égards, sous forme de données intéressant le terrain lui-même, son contenu ; sa situation, les distances, etc.

Tout d'abord, il est bien évident qu'on ne peut songer à se servir de la bombe atomique dans le voisinage d'un front de terre semblable à ceux que nous avons connus en Europe depuis quelques lustres. On risquerait d'atteindre et de pulvériser non seulement l'ennemi du secteur attaqué, mais aussi les troupes amies, et même, dans bien des cas, une fraction importante de la population civile amie. La bombe atomique est en effet, essentiellement, une arme d'arrière.

Il faut d'abord l'utiliser en arrière du front pour la raison qui vient d'être indiquée, et même assez en arrière, car, enfin, on ne sait pas où s'arrêtera le processus de désintégration ainsi amorcé, et s'il n'atteindra pas le territoire national de l'émetteur lui-même, comme cela pourrait arriver sur notre théâtre européen relativement restreint. C'est qu'on n'est pas très fixé sur la limite de propagation du phénomène. Les apprentis sorciers qui le dispensent sont assez incertains et réticents à cet égard et, avec une prudence qu'on ne saurait trop louer, ils placèrent le centre de leurs expériences introductives au fond des déserts, en attendant de les poursuivre *in anima vili*. Dans le doute, une distance respectable entre le centre d'explosion de la bombe atomique et le sol de l'expéditeur paraît être la meilleure des sauvegardes.

Donc, agir à l'arrière. Mais pas trop à l'arrière cependant, car, de l'autre côté, on n'est pas sûr de ne pas se rapprocher exagérément du territoire d'un neutre, qui goûterait certainement peu d'éprouver en ce qui le concerne, si peu que ce soit, le contrecoup et les éclaboussures de la déflagration de l'engin nouveau. On voit combien la juste mesure et la solution adéquate sont fonction du cas concret considéré, c'est-à-dire de la géographie, de « l'état des lieux » de la planète dans la région du conflit. Il n'y a pas de règle générale ; tout est situation d'espèce.

Dans ce duel à la bombe atomique, le rêve serait, évidemment, d'atteindre le territoire de l'ennemi sans que celui-ci puisse atteindre le nôtre. À première vue, cela paraît impossible. Cependant, on peut y arriver, quand la géographie est suffisamment complice. C'est ce qui s'est produit précisément dans la guerre du Pacifique. L'aviation américaine, partant des Philippines, des Riou-Kiou, d'Okinawa, d'Iwoshima, etc. pouvait frapper le sol du Japon par bombes ordinaires et par bombes atomiques, tandis que le Japon était dans l'impossibilité absolue de rendre ces coups aux États-Unis eux-mêmes,

c'est-à-dire à leur territoire national. Question de bases, de proximité, etc. de géographie en somme. Et l'on pouvait exprimer cette vérité du moment sous une forme paradoxale, en disant qu'en la circonstance les États-Unis étaient plus près du Japon que le Japon ne l'était des États-Unis.

La géographie était asymétrique. Situation d'ailleurs nullement exceptionnelle, en matière de guerre aérienne ordinaire. Par exemple, de 1940 à 1944, après son occupation du littoral français, l'Allemagne était, au point de vue aérien, plus près de l'Angleterre que celle-ci ne l'était de l'Allemagne. Dans la même guerre, les États-Unis étaient plus près de l'Allemagne que celle-ci ne l'était des États-Unis. Aussi les villes germaniques ont-elles été écrasées de bombes américaines tandis que New York n'a pas reçu une seule bombe allemande. Ainsi la géographie a joué, dans ce premier essai de bombe atomique, un rôle considérable. Si le Japon avait été, géographiquement, à la place du Mexique ou du Canada, et en mesure, techniquement, de riposter, on peut penser que les Américains auraient montré beaucoup moins d'enthousiasme et d'empressement à inaugurer l'engin nouveau. Il faut donc tenir compte de cette géographie si favorable et de ces conditions si spéciales, avant de porter un jugement sur cet événement et de transposer cet événement dans une autre atmosphère.

Notons, enfin, que le rendement de la bombe atomique est fortement influencé par des considérations tenant à la surface du sol et à l'aménagement naturel ou artificiel de celle-ci. C'est ainsi que ce rendement baissera de façon surprenante avec l'accroissement des possibilités d'étalement des objectifs. Il variera comme leur densité superficielle. Ceci n'a d'ailleurs rien de nouveau. C'est une loi déjà maintes fois constatée à l'occasion des bombardements aériens ordinaires, et il n'est nullement étonnant qu'on la retrouve en ce qui concerne la bombe atomique, qui n'est, comme nous l'avons dit, qu'une bombe aérienne plus puissante que les autres. Et cette vérité est d'autant mieux établie, d'autant plus fondée, qu'il s'agit d'un engin plus fort individuellement, plus rare, plus concentré dans l'espace, plus titanique et plus ramassé à la fois. Devant lui, il n'est meilleure parade que la dispersion.

On comprend dès lors les immenses dangers que courent, à cet égard, parce que constituant des cibles magnifiques, les pays à forte densité superficielle, démographique, urbaine, industrielle. Pour son

malheur, le Japon se trouvait dans ce cas, avec l'entassement excessif, humain et matériel, de ses îles exiguës et surpeuplées. Comme tel, il devait déjà souffrir considérablement des bombardements aériens ordinaires ; il en a été ainsi, à plus forte raison, devant la bombe atomique. On saisit par contre les avantages que possèdent, à cet égard, les pays présentant les caractéristiques inverses, c'est-à-dire les grands pays, les nations aux vastes espaces permettant un large étalement superficiel, les territoires pas trop concentrés sur un nombre limité de grandes métropoles urbaines et industrielles. La Russie, par exemple, est du nombre. Ajoutons, qu'en matière de guerre navale, cette bombe conduit, au point de vue défensif, à rechercher sur mer une dispersion analogue à celle qui a tant de valeur sur terre. Et ici, cette dispersion ne peut être que celle du tonnage à réaliser par l'adoption de navires de déplacement faible ou modéré. Les arguments dans ce sens ne manquaient déjà pas devant les armes modernes, torpilles et torpilleurs, mines, sous-marins, aviation, etc. La bombe atomique ne fait que les renforcer et qu'accélérer l'évolution.

*
**

Les gaz, cette avant-dernière arme dans l'ordre chronologique, qui offrent avec la bombe atomique les analogies précédemment signalées, n'ont pas été, comme on sait, employés pendant la guerre de 1939-1945. Cependant, toutes les nations engagées dans ce conflit avaient, avant les hostilités, réuni un formidable équipement de l'espèce, offensif et défensif. On prévoyait le pire. Les imaginations anticipatrices traçaient de cet aspect de la guerre de notre époque de noirs tableaux ; elles émettaient de sinistres prédictions ; elles projetaient sur l'avenir de sombres visions. Et on couchait avec son masque à gaz. Mais à l'étonnement général, rien de tel ne s'est produit, et ce cauchemar s'est dissipé au grand jour de la réalité. Pourtant, les circonstances générales étaient éminemment favorables à un emploi sauvage, massif, sans restriction, de toutes les armes connues, y compris les gaz. La guerre de 1939-1945, comme celle de 1914-1918, comme celles de la Révolution et de l'Empire, appartenait à cette famille de cataclysmes mondiaux, où il y a beaucoup de belligérants et très peu de neutres, de neutres intéressants, s'entend, c'est-à-dire de neutres à ménager, du fait de leur puissance ou de leur influence sur l'opinion mondiale ; où l'avis de ces neutres et, partant, la « galerie » internationale compte peu ou pas : où les considérations politiques et morales

jouent bien moins que dans les autres conflits, et où le libre usage des armes n'est pas entravé par ce frein ; où, en résumé, on peut hardiment s'inspirer de la tendance du vieux Monluc quand il disait : « Si je pouvais appeler à mon aide toutes les puissances d'enfer pour rompre la tête à mon ennemi qui me veut rompre la mienne, je le ferais volontiers ».

Malgré cette ambiance de déchaînement extrême des passions, personne n'a osé se servir des gaz. Il en a été ainsi, même dans les situations désespérées où un belligérant aux abois aurait pu être tenté de jouer le tout pour le tout et de mettre en ligne tous ses moyens, même les plus extraordinaires. Tels les Allemands de 1944-1945. Ils auraient pu, perdus pour perdus, céder au désir de s'ensevelir avec leurs adversaires, de les entraîner, physiquement au moins, dans leur chute, dans un fracas d'écroulement apocalyptique, aux proportions wagnériennes, en utilisant dans toute la mesure possible les gaz dont ils étaient abondamment pourvus. Rien de tout cela n'a eu lieu, et ces hommes, qui ne sont ni des sentimentaux ni des prix de vertu, surtout en guerre, ont reculé devant l'emploi de ce mode de lutte.

On n'a pas davantage noté d'action de ce genre dans les situations où l'employeur — l'usager peut-on dire — très puissant et presque entièrement victorieux, eût été absous d'avance par la foule servile et craintive des nations. C'est ce qui s'est passé pour les États-Unis en 1945, vers la fin de leur duel avec le Japon. Eux également se sont abstenus d'utiliser les gaz, alors qu'ils étaient particulièrement bien placés pour profiter de leurs grandes attaques aériennes contre l'archipel nippon pour asperger copieusement celui-ci d'ypérite ou de lewisite, sans trop s'arrêter aux réactions de l'opinion.

Cette retenue et cette discrétion générales avaient-elles pour cause des raisons morales ? Le culte de la vertu ? Le souci d'agir avec une relative humanité ? Des scrupules quant aux engagements internationaux souscrits en cette matière ? Oui, pour une part, quoique les esprits imprégnés de scepticisme et de réalisme répondront évidemment par la négative et mettront plus prosaïquement l'abstention constatée sur le compte de la crainte des représailles. Celle-ci est certainement, dans bien des situations, le commencement de la sagesse et, par voie de conséquence, le rempart du droit et le soutien de la vertu.

Mais, tout aussitôt, on ne peut pas ne pas noter qu'en 1944-1945, dans l'exemple précédent, les États-Unis n'avaient pas à craindre de représailles de la part du Japon, sinon contre leurs forces armées, du moins contre leur territoire national, leurs villes et leurs populations, ce qui était l'essentiel. Comme il a été dit, la géographie conférait à l'Amérique une immunité complète. Et les Américains ne se sont pas servis des gaz, bien que l'argument « représailles » ne portât pas et ne pût peser dans la balance un seul instant. Ce détail est fort important et passablement, troublant en même temps.

Alors, on peut se demander si, malgré les affirmations qui sont de mode en un pareil sujet, malgré les tirades à la Proudhon sur la force souveraine maîtresse en temps de guerre, malgré les déclamations allemandes sur la *Kriegsraison*, et malgré tant et tant de doctrines analogues, il n'y aurait pas, chez les peuples acharnés à s'entre-détruire, des bornes et comme un « point limite » acceptés dans l'exercice de la force, au moins quand l'action doit se dérouler au grand jour ? Y aurait-il dans ce champ une espèce de *cant*, de *respectability*, qu'on répugnerait à braver ? Y aurait-il, dans la façon de s'occire, une sorte de « règle du jeu » explicite et tacite à la fois, fruit, à un égal degré, de la coutume et du droit conventionnel écrit ? Je me borne à poser à de plus compétents ces questions, qui découlent naturellement de la froide constatation des faits.

Vice-amiral R. CASTEX (R.)



PIERRE MARIE GALLOIS

CHRISTIAN MALIS

Il y a un paradoxe Gallois. On présente habituellement le général Pierre Gallois, tout au moins depuis les années 70, comme l'un des pères de la dissuasion nucléaire française, et notamment comme l'un de ses théoriciens pionniers, l'inventeur du « pouvoir égalisateur de l'atome » et de la « dissuasion proportionnelle ». On le connaît aussi comme un avocat et polémiste acharné du nucléaire, auteur d'essais en cascade, souvent critiques.

L'examen de sa carrière montre pourtant que Pierre Marie Gallois ⁽¹⁾ n'a été associé directement aux affaires du nucléaire militaire que pendant une quarantaine de mois, entre août 1953 et février 1957. Encore l'était-il du fait de fonctions au sein de l'Otan, mais dans ses fonctions nationales exercées par ailleurs, au sein des cabinets, il fut chargé des « affaires aéronautiques » et jamais, tout au moins en ligne directe, de celles de « l'atome militarisé ». Et lorsque de Gaulle revient au pouvoir et s'engage au plan stratégique dans une politique de priorité absolue à la « force de frappe », Pierre Gallois a quitté l'uniforme depuis quinze mois.

(1) Son nom de plume. Par souci de variété nous utiliserons aussi le trigramme « PMG » dans cet article.

Plaçons-nous en 1960, année de publication de son premier grand ouvrage, *Stratégie de l'âge nucléaire*, l'un des pics de sa trajectoire de stratège, remarquable point d'observation de l'ensemble d'une carrière. Qui est Pierre Gallois en 1960 ? Général de brigade, il l'est depuis trois ans ; mais militaire en activité, il ne l'est plus : démissionnaire de l'Armée de l'air en février 1957, il a rejoint la firme aéronautique de Marcel Dassault en tant que conseiller opérationnel ⁽²⁾. Il est alors étroitement associé à la mise au point du premier vecteur de l'arme nucléaire française, le *Mirage IV*, se trouvant plus spécialement chargé des relations de haut niveau avec l'état-major et la Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) ⁽³⁾ du général Lavaud. *Stratégie de l'âge nucléaire* ⁽⁴⁾ est son premier grand ouvrage, mais « PMG » n'est certes pas un inconnu dans le monde de la littérature stratégique. Cet homme de quarante-neuf ans a fait ses premières armes d'écrivain militaire en tant que chroniqueur au sein de la revue *La France libre*, à Londres en 1944, revue dont Raymond Aron était le rédacteur en chef. Activité de plume qui se glissait dans les interstices de ses missions de bombardement stratégique au-dessus de l'Allemagne ; le lieutenant Gallois, au sein du groupe « Guyenne » des Forces aériennes françaises libres (FAFL) participait aux raids du *Bomber Command* britannique. Raids géants puisque certaines missions étaient effectuées par un essaim meurtrier de 1 200 quadrimoteurs, sans compter la chasse d'accompagnement. Après la guerre la carrière d'officier et celle d'écrivain militaire ne se sont plus jamais réellement séparées.

CASTEX, GALLOIS : DU TESTAMENT AU TALISMAN

Et le nucléaire ? Pierre Gallois a connu ce qu'on pourrait appeler son « Eurêka ». En 1945, quelques semaines après Hiroshima, qu'il a lui-même salué par un article dans *La France libre* ⁽⁵⁾, le jeune officier découvre le texte prophétique de l'Amiral Castex, que nous avons appelé ailleurs son « testament nucléaire » : « Aperçus sur la bombe atomique », paru dans la *Revue de Défense Nationale* d'octobre 1945. L'auteur des *Théories stratégiques* y développe une réflexion d'une

(2) Avec le titre de « directeur commercial ».

(3) Créée en 1961, la DMA devient la Délégation générale pour l'armement (DGA) en 1977.

(4) Paris, Calmann-Lévy, 238 pages.

(5) « À propos de la désagrégation de l'atome », *La France libre*, 15 septembre 1945.

lucidité exceptionnelle qui annonce autant la fin de la guerre générale que la dissuasion du « faible au fort ». Une prescience que l'on ne peut guère comparer qu'à celle de Bernard Brodie, le « Clausewitz américain », qui fait paraître quelques mois après *The Absolute Weapon* ⁽⁶⁾. Pour le jeune Gallois, traumatisé par la défaite, convaincu par le spectacle de la puissance militaro-industrielle anglo-saxonne que la France ne sera plus jamais une puissance militaire — et peut-être une puissance tout court — Hiroshima représentait brusquement la planche de salut, le talisman permettant de conjurer le retour de l'*Annus Horribilis*. Ainsi en tout cas en a-t-il des années plus tard témoigné lui-même :

« Hiroshima fut, pour moi, une totale surprise, mais aussi matérialisa un espoir. Le 6 août 1945, j'étais à l'état-major des Forces aériennes françaises libres, de Londres. Dans l'enthousiasme, les Britanniques venaient, deux mois plus tôt, de fêter la Victoire en Europe. Mais, de l'autre côté de la Manche, la France devait relever les ruines de la guerre, surmonter l'humiliation de la plus honteuse défaite de ses armes qu'elle ait vécue et, alors qu'elle tentait de survivre sous la botte de l'ennemi, j'avais dû bombarder son territoire, y ajoutant de nouvelles ruines à celles accumulées par l'occupant. De surcroît, ayant combattu aux côtés des Britanniques et des Américains, avec leurs armes et sous leur commandement, j'avais pu comparer leurs formidables moyens à ceux qui avaient été les nôtres, faibles et inadaptes. Le rapprochement était si affligeant que plus jamais, me semblait-il, la France ne compterait militairement. Et voici, soudain, qu'un seul bombardier avait suffi à neutraliser le poids des fortes populations et des grands États, voici rejeté dans le passé l'atout des industries lourdes, voici qu'il était fait table rase de la supériorité numérique des hommes et des armes, donné au faible le pouvoir d'intimider le fort, qu'étaient nivelées les puissances, érigés en sanctuaires inviolables les territoires hier mal défendus. (...) Pour un témoin du désastre militaire national, et à l'aube de la reconstruction de la France, Hiroshima, pour ainsi dire, venait à point. L'arme nouvelle, par la puissance d'intimidation que lui confèrent les destructions dont elle est capable, détenue par le pays, le protégerait à jamais des horreurs de la guerre et de l'occupation, et cela en demeurant seul maître de ses destinées. Cette arme bouleversante méritait qu'on s'emploie toute une vie à la placer au service de la nation » ⁽⁷⁾.

(6) Harcourt Brace, New York, 1946, 214 pages.

(7) « Naissance et déclin de l'arme nucléaire », conférence du *Figaro*, 8 février 2002.

C'est donc bien une vocation de croisé de l'atome qui se dessine au lendemain de l'événement qui semble couper l'Histoire universelle en deux : « L'an 45, an de la mutation (...), an de la seconde histoire », dira plus tard Jean Guitton ⁽⁸⁾. Événement « que les générations futures considéreront probablement comme aussi importante que la première utilisation de la poudre noire », déclare en 1948 le futur complice de Pierre Gallois ès « *lobbying* nucléaire », Charles Ailleret ⁽⁹⁾. Ayons à l'esprit cette atmosphère d'apocalypse intellectuelle dans laquelle a grandi la stratégie nucléaire ⁽¹⁰⁾. En fait c'est surtout à partir de 1953-1954 que « PMG » se met à militer de manière ouverte pour l'« atome national ». Jusque-là il a accompli une carrière d'officier d'état-major, devenant en 1952 directeur de cabinet du général Léchères, le président du Comité des chefs d'état-major, contribuant à la mise sur pied du « Plan quinquennal aéronautique » qui devait relancer durablement notre aéronautique militaire et civile.

LA RÉVOLUTION NUCLÉAIRE TACTIQUE DES « COLONELS CHAUDS »

En 1953, il a l'occasion d'étudier de près les conséquences de l'atome sur la guerre : nommé à l'Otan il participe aux travaux du *New Approach Group*, un groupe de quatre officiers (un Français, un Britannique, deux Américains) qui à la demande de *Saceur* doit repenser totalement le concept défensif des forces occidentales en tenant compte de l'entrée en jeu de l'atome tactique ⁽¹¹⁾. Ces « *hot colonels* » mettent au point une stratégie qui se veut très neuve (nouvelle conception de la manœuvre, format réduit des forces grâce à l'atome) et doit se révéler hautement dissuasive face à un adversaire soviétique crédité d'une écrasante supériorité conventionnelle. Elle se trouve adoptée sous la forme d'un document qui porte le timbre de *MC 48* ⁽¹²⁾. C'est à

(8) Jean Guitton, *La Pensée et la guerre*, Desclée de Brouwer, 1969, 228 pages, p. 147.

(9) Charles Ailleret, *Histoire de l'armement*, Puf, « Que Sais-je ? », 1948, p. 9.

(10) Voir Ch. Malis, « Clausewitz et la stratégie nucléaire », in L. Bardiès et M. Motte (dir.) ; *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Economica, 2008, p. 217-287.

(11) Bombes larguées d'avions, canons atomiques *Matador*, premiers missiles nucléaires tactiques Honest John.

(12) Voir Gregory W. Pedlow, *Documents sur la stratégie de l'Otan 1949-1969*, XXVII pages, p. XI ; Ch. Malis, « Pierre Gallois, stratège de l'arme aérienne », *Penser les Ailes Françaises*, Centre d'enseignement supérieur aérien, n° 7, février 2006, p. 33-47 ; Pierre Gallois, « Les conséquences de la conférence de Lisbonne, le *new approach group* », in *La IV^e République face aux problèmes d'armement*, dir. Maurice Vaïsse, CEHD/Addim, 1998, p. 223-236 ; Pierre Gallois, *Le Sablier du siècle*, Paris, l'Age d'homme, 1999, 561 pages, p. 266-282.

partir de ces études que Pierre Gallois se forge une doctrine nucléaire qu'il expose aux autorités militaires françaises très rapidement. Car *Stratégie de l'âge nucléaire* a un ancêtre : la thèse soutenue par PMG lors de son passage à l'École supérieure de guerre aérienne et intitulée « Des incidences de la généralisation des armes nucléaires sur les formes de la guerre, l'organisation, l'équipement et l'emploi des forces armées », soutenue en septembre 1954. Heureuse époque où le passage en école de guerre était marqué pour les officiers par un travail de thèse : ces travaux alimentaient une réflexion stratégique et un débat public d'une richesse — et souvent d'une virulence — dont on n'a plus qu'une faible idée aujourd'hui, alors que la V^e République a hélas largement écrasé le débat.

Après l'Otan, PMG, bon exemple du militaire d'influence sous la IV^e République, enchaîne les postes en cabinet ministériel, auprès de René Pléven, d'Antoine Pinay, d'Edgar Faure. Après l'Indochine et avant même Suez, son *lobbying* en faveur de l'atome national s'intensifie : auprès de Pierre Mendès-France qui, très conscient du décalage sur le plan international entre les puissances dotées de l'arme et les autres, accepte en décembre 1954 le lancement d'un programme secret d'études ; auprès de Guy Mollet qui renonce à suspendre le processus malgré ses engagements de campagne ; auprès même de De Gaulle que le colonel Gallois contribue à initier, si l'on en croit son témoignage, à la « dissuasion du faible au fort » lors d'un entretien d'avril 1956 ⁽¹³⁾. Il a pour compagnon de *lobbying* un certain Charles Ailleret, et tous deux utilisent la *Revue de Défense Nationale* comme tribune privilégiée : Ailleret, à lui seul, y publie onze articles au milieu des années 50 ⁽¹⁴⁾ ; Pierre Gallois, lui, donne deux textes importants, « Défense aéro-nucléaire » (mai 1955) et « Limitation des armes à grand pouvoir de destruction » (décembre 1956).

Car c'est bien la IV^e République qui a mis en place l'infrastructure militaro-industrielle et lancé le processus conduisant à la Bombe. Pourtant elle n'a pas transmis à la V^e, fondée par de Gaulle revenu au

(13) Pour un récit de l'entrevue : *Le Sablier du siècle*, *op. cit.*, p. 373 ; Dominique Mongin, *La Bombe atomique française 1945-1958*, Bruylant Bruxelles et LGDJ Paris, 1997, 488 pages, p. 419 ; « Naissance et déclin de l'arme nucléaire », *op. cit.* ; *L'Aventure de la bombe*, colloque d'Arc-et-Senans, Paris, Plon, 1985, p. 165, 173, 199.

(14) Voir notamment « L'arme atomique : arme à bon marché », octobre 1954 ; « Applications « pacifiques » et « militaires » de l'énergie atomique » ; « L'arme atomique : *ultima ratio* des peuples », décembre 1954 » ; Immobilisme des doctrines et progrès des armements », décembre 1955.

pouvoir en 1958, un concept stratégique en matière nucléaire, ni même une claire perception de la notion si nouvelle alors de dissuasion ⁽¹⁵⁾. *Stratégie de l'âge nucléaire*, rédigé à l'été 1959, paraît alors que se met en place en Occident un débat stratégique sur les forces de frappe nationales — spécialement celle projetée par la France — et la crédibilité de la garantie thermonucléaire américaine à l'Europe qui va enfiévrer la politique française jusqu'en 1964.

LE « GRAND DÉBAT »

Il faut se rappeler aussi l'ambiance d'hostilité au nucléaire qui touche une partie de l'opinion publique, avec l'intervention dans le débat de nombreux intellectuels, spécialement des savants, qui dénoncent par avance toute entreprise nucléaire nationale. C'est l'époque du « manifeste Russel-Einstein », de Pugwash, des déclarations anti-force de frappe de Louis Leprince-Ringuet, celle de la campagne en faveur du désarmement nucléaire d'un Jules Moch, avec lequel PMG rompt quelques lances. Beaucoup comme Pierre Gallois redoutent que tout cela ne fasse le jeu d'une Union soviétique qui orchestre depuis des années une puissante « propagande de paix », marquée dès 1950 par l'Appel de Stockholm visant à l'interdiction de la bombe atomique. D'où un certain ton d'« apologie » que le général Gallois va donner à *Stratégie de l'âge nucléaire*. Dans cette ambiance générale c'est en fait Raymond Aron qui a suscité sa rédaction, prenant en charge sa publication chez Calmann-Lévy où il est directeur de collection. À vrai dire, le « Spectateur engagé » exhortait depuis des années à publier un Pierre Gallois d'autant plus réticent après 1957 qu'il était accaparé par son nouveau travail chez Dassault.

Pourtant l'amitié des deux hommes nouée à Londres en 1944 se brise avec le « Grand Débat », dont on peut dater le point de départ au 3 novembre 1959 : de Gaulle, dans une allocution prononcée à l'École militaire, a présenté une politique militaire centrée sur l'arme atomique et sur l'indépendance nationale. À partir du début de 1961, la nouvelle Administration américaine du jeune président Kennedy dévoile ses nouvelles vues stratégiques qui vont dans un sens opposé aux forces nucléaires nationales. Les propositions alternatives — force atomique Otan du général Norstad, et surtout projet de Force multilatérale (*MLF*)

(15) Marcel Duval et Yves le Baut, *L'Arme nucléaire française, pourquoi et comment ?*, Paris, SPM, 1992, p. 345.

— ne reçoivent pas l'adhésion française. 1962 marque une nouvelle phase dans « l'ascension aux extrêmes » de la confrontation transatlantique et franco-française. La nouvelle doctrine « McNamara » de riposte graduée s'accompagne de condamnations répétées des forces de frappe nationales, et d'une injonction faite aux Européens d'augmenter le volume de leurs forces classiques. Le désaccord franco-américain s'aggrave considérablement avec les accords de Nassau, par lesquels la Grande-Bretagne accepte de s'intégrer au dispositif nucléaire des États-Unis. La proposition est étendue à l'instigation de Macmillan à la France, mais de Gaulle refuse avec hauteur, en même temps qu'il déclare la guerre au « Grand Dessein » de « JFK ». La rupture est ensuite consommée par le refus français de s'associer à la signature du Traité de Moscou ⁽¹⁶⁾. Le 1^{er} octobre 1964, la Force nucléaire stratégique (FNS) est déclarée opérationnelle par le chef de l'État.

Dans son duel avec Raymond Aron, entre 1960 et 1963, Pierre Gallois, qui ne dédaigne pas de collaborer avec le ministre de l'Intérieur Roger Frey pour la propagation des thèses officielles, remporte une victoire ambiguë. La création officielle de la « FNS » marque certes la défaite objective des opposants ; et l'« école Gallois » de la « paix par la peur » — celle des Léo Hamon, Claude Delmas, Lucien Poirier — va tenir intellectuellement le haut du pavé. Il a accepté la règle du jeu politique du régime — « qui n'est pas avec moi est contre moi » — alors qu'il professait sur des points importants, comme la double clef ou la production européenne d'armements nucléaires, des vues indépendantes. Pourtant, dès la fin des années 60, même si en 1964 le général de Gaulle le convoque à l'Élysée pour un entretien sur l'armement nucléaire de la Chine ⁽¹⁷⁾, Pierre Gallois perd ses contacts dans le gouvernement, avec le départ de ses relations militaires, comme il avait perdu ses « antennes américaines » avec le changement d'Administration de 1960. Enfin, la violence des attaques d'Aron a durablement terni l'image des stratèges militaires français dont il est la figure de proue ⁽¹⁸⁾.

(16) Voir Maurice Vaisse, « Indépendance et solidarité », in *La France et l'Otan*, Complexe, 1996, p. 219-245.

(17) Rapporté dans *Le Sablier du siècle*, p. 464-469.

(18) Sur ce point, voir la conclusion de notre article « Origine, signification et portée de la controverse Aron/Gallois à l'époque du » Grand Débat » (1959-1963), *Les Cahiers du CEHD*, n° 29, 2006, p. 141-166.

DU NEUTRALISME NUCLÉAIRE AU REQUIEM POUR UNE DÉFENSE NATIONALE

Sous la pression américaine, l'Otan est revenue sur le modèle militaire de *MC 48* en acceptant l'idée de bataille conventionnelle, la révision officielle du concept stratégique est entérinée en 1967. Très hostile à des négociations de désarmement dont, depuis Kennedy, la philosophie déguise mal à ses yeux une course absurde à la « surannihilation »⁽¹⁹⁾, ainsi que la volonté partagée des « Super-Grands » de tenir en lisière les autres puissances aspirant au nucléaire, le général Gallois revient cependant aux premières loges d'une nouvelle flambée du débat stratégique national déclenchée par la révision de la politique militaire entreprise par le tandem Valéry Giscard d'Estaing/Méry en 1975-1976. Si la modernisation des forces terrestres a bel et bien lieu, Pierre Gallois, lié aux milieux gaullistes, intellectuellement appuyé par Lucien Poirier, parvient à allumer d'efficaces contre-feux face à une politique qui veut donner une nouvelle place à l'arme nucléaire tactique pour matérialiser la solidarité militaire avec l'Otan, et souhaite doter la France d'une capacité d'action extérieure au « sanctuaire ». Depuis 1967 au moins PMG milite pour une sorte de neutralité armée dont *L'Adieu aux armées* fournit une expression achevée en 1976.

La révolution de la précision des missiles, nouveau stade de la révolution nucléaire, va réellement constituer à ses yeux une nouveauté techno-stratégique, contrairement par exemple à l'inutile arme à neutrons. La menace qu'elle fait placer sur les stratégies de dissuasion respectives des puissances alliées (frappes désarmantes instantanées n'occasionnant par les dommages démographiques qui justifieraient la riposte stratégique massive) l'amène à se lancer avec vigueur dans la controverse sur les *SS 20*, occasion d'un repositionnement significatif dans le débat stratégique français. Lié aux milieux militaires de l'Initiative de défense stratégique (IDS), où il retrouve des anciens de l'Otan et de l'Administration Eisenhower comme Robert Richardson ou Andrew Goodpaster, appuyé par un *think tank* à l'américaine créé avec M.-F. Garaud, l'Institut international de géopolitique, PMG retrouve un temps les réflexes de la solidarité transatlantique de la fin des années 50, et milite pour une « IDS européenne ». Mais au milieu des années 80 la relance mitterrandienne de

(19) À cet égard, *La Grande berne* est son ouvrage majeur (Paris, Plon, 1975, 475 pages).

la collaboration stratégique franco-allemande et la réactivation de la vieille idée d'une « défense européenne » suscitent à nouveau son hostilité très vive et provoquent son entrée définitive dans une opposition intellectuelle de plus en plus aigre. En 1994 il salue la nouvelle synthèse de la politique de défense française orientée vers l'« Europe » et la « projection » par un ouvrage à charge, le *Livre Noir pour la Défense*, où il préconise un outil militaire qui représente une évolution de ses propositions de 1976, lequel pouvait être relié à un modèle présenté dès 1954-1955, même si des missiles précis à charges duales et une panoplie spatiale doivent compléter le « noyau dur » du nucléaire stratégique.

PIERRE GALLOIS ET LA CULTURE STRATÉGIQUE FRANÇAISE

La richesse de la pensée stratégique de la période de l'après-guerre apparente bien cette dernière à celle qui sépare la guerre de Sept ans des conflits de la Révolution et de l'Empire. Pierre Gallois appartient à ce que nous avons baptisé une génération intellectuelle militaire « néo-cartésienne », aux côtés d'André Beaufre, Charles Ailleret, Paul Stehlin ⁽²⁰⁾.

Si l'on s'accorde sur une typologie des stratèges, tout au moins à l'époque moderne, en distinguant les tacticiens, les doctrinaires, les théoriciens, les philosophes, le général Gallois nous paraît être, avec Charles Ailleret, le représentant le plus éminent des doctrinaires français de l'après-guerre. *Stratégie de l'âge nucléaire* est sans doute dans l'œuvre de son auteur l'ouvrage de doctrine caractérisé de la manière la plus nette par une synthèse entre l'analyse des transformations tactiques et la réflexion de nature théorique.

Peut-on synthétiser le rôle de Pierre Gallois dans la généalogie conceptuelle de la dissuasion française ? Certains concepts très médiatisés ne sont en réalité pas de son invention, même si Pierre Gallois a beaucoup fait pour les théoriser rigoureusement et les populariser. Ainsi du « pouvoir égalisateur de l'atome » ou de la « dissuasion du

(20) Le concept de « génération intellectuelle » est naturellement emprunté aux travaux de Jean-François Sirinelli. Nous lui avons donné dans nos travaux sur la pensée stratégique française au XX^e siècle un sens et un contenu spécifiques. Voir Christian Malis, Pierre Marie Gallois, *op. cit.* p. 52-55 et 682-684.

faible au fort », idées que PMG doit originellement à Castex et à ses intuitions remarquables exprimées dès octobre 1945. L'idée même de « dissuasion » fondée sur une force de représailles invulnérable avait été exprimée par Brodie en 1946, Pierre Gallois recycle ce concept et le traduit d'abord à l'usage des Français par la notion de « découragement à l'agression », à partir de 1954. L'un des plus importants apports de Pierre Gallois est sans doute d'avoir su le premier synthétiser les concepts fondamentaux, d'abord dans la Thèse à destination d'un public interne, ensuite dans *Stratégie de l'âge nucléaire*, équivalent pour le nucléaire de la *Domination de l'Air* du général Douhet pour la puissance aérienne. Insistons par ailleurs sur trois notions qui nous paraissent intégralement originales. Les deux premières sont probablement celles d'« autoprotection » par l'atome, et de « dissuasion proportionnelle », la première définie dès 1952 par opposition aux pays relevant de la « stratégie périphérique », la seconde en 1958 pour la première fois. L'autoprotection n'est pas loin de l'idée de « self-défense » utilisée par Ailleret, par laquelle elle se relie à la métaphore des arts martiaux : face à un adversaire plus puissant la défense repose sur la faculté de porter des coups rapides, imparables et décisifs. Par là, elle affranchit de la protection, et donc de la tutelle du grand allié. Une troisième notion devrait être ajoutée, qu'on pourrait appeler « dissuasion de théâtre absolue », et dont *SH330/54* constitue la matrice initiale et durable : l'atome peut et doit interdire totalement l'agression conventionnelle et la précision ne fera que renforcer cette réalité à laquelle il faut adapter ses forces ; ce que ni la France ni l'Otan ne surent jamais réellement faire dans l'esprit de notre stratégie. Sur d'autres points Pierre Gallois fut en réalité flottant, comme sur le concept de « détonateur » qu'il semble épouser en 1959, pour le récuser violemment au milieu des années 60.

Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de noter que Pierre Gallois est sans doute celui qui a le plus souligné le caractère central et prépondérant de la stratégie des moyens. Sans doute n'a-t-il pas l'apanage d'une idée qui caractérise la « génération intellectuelle militaire » : Beaufre avait développé cette intuition dès 1948 et Ailleret en avait fait la première théorie dans ses deux premiers ouvrages (*Histoire de l'armement*, 1948 ; et *L'Art de la guerre et la technique*, 1950). Mais Pierre Gallois en réalise le premier une application concrète à la stratégie de l'aéronautique militaire. Cette dernière, redressée, fournit, par l'intermédiaire du *come back* remarquable de l'Armée de l'air dans les

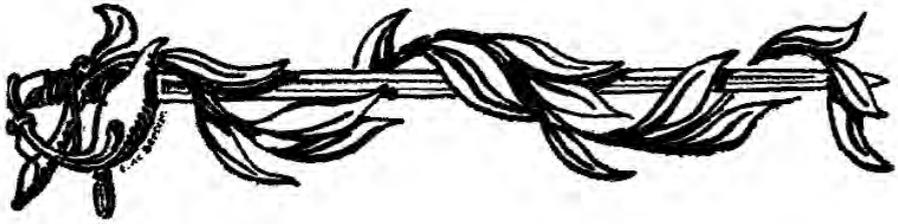
années 50, son assise à la première stratégie nucléaire de la France, celle des bombardiers, avant l'avènement des missiles stratégiques et des sous-marins. Comme l'a souligné Bruno Colson, il y a d'ailleurs une tradition française de la stratégie des moyens : celle des « ingénieurs du Roy » et des « armes savantes ».

Le virage nucléaire fut pris dans une circonstance, une ambiance, évoquant davantage les lendemains du Traité de Troyes que ceux de la guerre de Sept ans. Pour les avocats du nucléaire national l'atmosphère spirituelle est un mélange d'exaltation intellectuelle et d'angoisse historique. La France a appris qu'elle était mortelle. Une sorte de crainte pascalienne a saisi les protagonistes de 1940 : le « Vous mourrez seul » de l'auteur des *Pensées*, devient : « L'indépendance militaire doit être l'alpha et l'oméga de la défense nationale ». Chez de Gaulle, Charles Ailleret, Pierre Gallois, Michel Debré on trouve l'écho de ce vertige.

L'apostolat nucléaire est alors une marque caractéristique de Pierre Gallois stratège. Le salut de la France n'est pas seul en jeu. Il est vrai que, à son corps défendant, la France est peut-être la nation qui au XX^e siècle a le plus mesuré dans sa chair la vanité des empires et les risques mortels de la guerre. Nous trouvons ici un trait distinctif d'une culture stratégique française sensible déjà chez le second Guibert. Avec Pierre Gallois, mais aussi chez Charles Ailleret, Lucien Poirier, André Beaufre, Raymond Aron, Jean Guitton s'ouvre un nouveau chapitre : penser l'art militaire d'une civilisation planétaire de nations, d'un « monde plein » qui condamne les affrontements hyperboliques et la surextension impériale. Moyen ultime de l'autodestruction, le nucléaire peut, aux yeux du général Gallois, se muer en vaccin définitif contre la guerre générale. Pour l'humanité du XX^e siècle, embarquée pour la première fois dans une aventure unique, l'Atome est à la fois Déluge et Arche de Noé.

Christian MALIS

Christian Malis, docteur en Histoire, chercheur associé au Centre de Recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC), directeur scientifique de la Fondation Saint-Cyr, est l'auteur de *Raymond Aron et le débat stratégique français 1930-1966*, Paris, Economica, 2005, 821 pages, et de *Pierre Marie Gallois*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2009, 770 pages. Il a également dirigé *Guerre et manœuvre – Héritages et renouvelés*, à paraître chez Economica, 2009.



LE GÉNÉRAL POIRIER

PIERRE-DOMINIQUE D'ORNANO

La lecture des Classiques, et nous aurons la faiblesse de mettre le Général Poirier dans cette illustre catégorie, est toujours une aventure jubilatoire. Quel plaisir de comprendre un langage simple et puissant qui n'a rien perdu de sa vigueur et de son intérêt. Bienvenu soit-il dans ces temps d'approximation intellectuelle et de bavardages convenus, souvent importés, dans la bouche de quelques « conseillers en stratégie » autoproclamés.

C'est que le général maîtrise son sujet, le concept de dissuasion et son application par une puissance moyenne à vocation mondiale.

Il en a exposé l'essentiel dans quatre articles de la revue *Défense Nationale* parus entre 1968 et 1983. « Dissuasion et défense antimissiles » (I et II) en novembre et décembre 1968, « Dissuasion et puissance moyenne » en mars 1972, « Quelques problèmes actuels de la stratégie nucléaire française » en décembre 1979 et enfin « La greffe » en avril 1983.

Il n'est pas dans l'intention de l'auteur de cette courte contribution de s'aventurer dans l'exégèse du résumé d'une pensée limpide et parfaitement exprimée de première main. Tout au plus une incitation à

relire les textes de base, d'autant qu'ils sont dans leur expression la plus simple ; et la plus compréhensible pour tous ceux qui en feront une lecture sans *a priori*.

L'article de 1968 « Dissuasion et défense antimissiles », après avoir souligné que l'arme et son vecteur forment un tout indissociable, expose les fondements de la théorie de la dissuasion, socle encore aujourd'hui d'une remarquable pertinence. L'article de 1972 ne fait qu'enfoncer le clou quatre ans plus tard, à destination des malentendants ou des lecteurs distraits. Dans le premier texte cité, d'une cinquantaine de pages, le lecteur trouvera, non seulement les raisons d'un attachement jamais démenti de notre pays à sa force de frappe mais aussi, en contrepoint, celles qui soutiennent les efforts de tous les proliférant : rappel de la raison politique et du principe de dissuasion « combinaison d'une certitude et d'une incertitude » ; nécessité de recourir à la seule théorie en l'absence d'une expérience autre que celle des deux bombes lancées sur le Japon ; les discours sur « ce qui se passerait si » de Mac Namara furent donc « d'authentiques actes stratégiques » ; les raisons d'une stratégie de dissuasion nationale « la limite des alliances et l'autonomie de décision sans laquelle la France ne serait plus sujet d'une politique personnelle mais objet de la politique d'autrui » ; comment et quoi dissuader, « caractère du décideur suprême et consensus national sur ce qu'il faut défendre à tous prix » ; maîtrise des crises qui est le « corollaire de la manœuvre dissuasive ».

L'article de 1979, texte d'une conférence faite à l'IHEDN, pose, sept ans plus tard, la question du maintien de la validité de notre doctrine de dissuasion du faible au fort. Il souligne comme essentiel pour la France, dès cette époque, la nécessité de compléter sa stratégie de dissuasion par une stratégie militaire dite « d'action extérieure ». Alors « que nous avons valorisé, aux yeux de l'opinion, les moyens de non-guerre au détriment de l'indispensable préparation à l'emploi effectif des forces armées ». Lucien Poirier, qui confesse son désir de ne camper que dans le domaine du concept, se garde de donner une réponse précise sur « les forces à attribuer à l'une ou l'autre de cette stratégie dualiste » dans une Europe occidentale en gestation mais « qui est loin d'être suffisamment unie pour autoriser la mise en place d'un système de défense proprement européen ».

Le sujet de « La greffe » paru en 1983 prend appui sur la toute jeune « force d'action et d'assistance rapide » pour souligner qu'elle

constitue « le germe d'une transformation radicale affectant l'ensemble de nos forces qui sont trop rigides ». C'est l'amorce d'une stratégie militaire cohérente et dualiste qui se compose d'un but négatif : l'interdiction des actions adverses visant nos intérêts et d'un but positif : l'action soutenant nos propres intérêts.

Le lecteur fera de lui-même abstraction des circonstances datées et des présupposés à remiser sur les étagères de l'histoire. Ce qui n'exonère pas le responsable prudent et avisé de les tenir toujours à portée de main. La fin de la guerre froide et de la division de l'Europe, la mutation des risques et menaces, la transformation du champ géopolitique et l'évolution des mentalités et des techniques imposent à l'évidence des conversions et des changements de paradigmes.

Il n'empêche. Au lieu de vaticiner dans le registre éthico-philosophique avec une profusion de mots abscons, nos modernes épigones, autoproclamés stratèges, seraient bien avisés de prendre exemple sur le général Lucien Poirier : une pensée originale, une réponse à la question posée, une rédaction claire et simple pour guider le praticien, afin de lui donner des voies à suivre qu'il adaptera en fonction des hommes, des moyens et des circonstances.

Pierre-Dominique d'ORNANO



COMMENTAIRES SUR UNE CONCEPTION DE LA STRATÉGIE

ANDRÉ BEAUFRE

Dans un livre récent (*Introduction à la stratégie*), j'ai tenté une définition de la stratégie adaptée aux besoins de notre époque : « l'art de concourir par *la force* à atteindre les buts de la politique », la force n'étant pas seulement militaire, mais comportant également tous les moyens de coercition politiques, diplomatiques et économiques. Il s'agit donc d'un élargissement de la notion de stratégie à l'ensemble des facteurs participant à la décision, c'est-à-dire l'acceptation par l'adversaire des conditions politiques que l'on veut lui imposer. Au tandem classique formé par un accouplement mal défini des problèmes « civils » et des problèmes « militaires » devrait faire place une hiérarchisation très nette entre la politique, qui dirige, et la stratégie qui exécute, aussi bien dans les domaines « civils » que dans le domaine militaire. Je pense qu'il n'est pas inutile de préciser ici cette conception.

*
**

limiter la stratégie au domaine militaire, c'est d'abord s'interdire de réunir dans un même raisonnement d'ensemble tous les facteurs conduisant à la décision d'un conflit et même à la conduite des

opérations militaires. Le rôle du facteur politique dans les campagnes de la Révolution et de l'Empire a été considérable et constant, modifiant notablement les possibilités militaires : c'est ainsi que la prise éclair de Malte par Bonaparte en route pour l'Égypte a été l'œuvre presque exclusive des « patriotes » locaux ; sinon, Malte ne pouvait être ainsi enlevée dans la foulée. Les facteurs économiques (financiers !) et diplomatiques ont de même joué un rôle souvent déterminant, intimement lié aux opérations militaires : on ne peut séparer la levée du camp de Boulogne de la coalition anglo-austro-russe de 1805 ni celle-ci de la bataille de Trafalgar ; pas plus que le blocus continental de l'invasion de la Russie. Je prends à dessein ici des exemples anciens pour rappeler que cette interaction des facteurs « civils » et militaires n'est pas un phénomène contemporain. La stratégie militaire amputée de ses facteurs « civils » devient souvent inintelligible. Seule une vue d'ensemble restitue son sens aux décisions qui ont été prises. Cette conclusion s'impose encore davantage lorsque l'on veut comprendre les phénomènes qui se produisent dans ce que j'ai appelé la stratégie indirecte, comme par exemple la guerre d'Algérie ou le conflit de Berlin, où aucune explication n'est possible si l'on classe à part les facteurs militaires.

En réalité, ni Alexandre, ni César, ni Louis XIV, ni Frédéric II, ni Napoléon, n'ont songé à séparer les facteurs « civils » des facteurs militaires. C'est qu'étant souverains ils en effectuaient tout naturellement la synthèse. Lorsque les souverains ne dirigeaient pas eux-mêmes les opérations militaires, ils fixaient dans des directives très précises, adressées à leurs maréchaux, la mission qu'ils donnaient à leurs Armées en fonction de leur concept d'ensemble. Ils faisaient de la stratégie totale.

L'hérésie consistant à séparer le calcul « civil » du calcul militaire est née au XIX^e siècle d'un double abus : celui des Cabinets (le conseil aulique autrichien par exemple), qui étaient intervenus exagérément dans la conduite des opérations proprement militaires par les directives gênantes, et celui des théoriciens de la Grande Guerre dont Napoléon avait donné l'exemple, lorsqu'ils proclamaient l'autonomie de la guerre militaire parce que celle-ci devrait prendre le caractère absolu que Clausewitz n'avait d'ailleurs décrit que comme un extrême. Si l'on retenait la formule bien connue de Clausewitz par laquelle « la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens », on lui donnait un sens que Clausewitz n'avait certainement pas voulu

exprimer : celui d'une phase particulière d'efforts et de violences poussées à leur paroxysme destinés à remplacer la politique pour un temps. La politique régnerait avant et après la guerre. Dans l'intervalle, la stratégie militaire devrait être maîtresse, puisqu'elle seule pourrait procurer la victoire. Toute intrusion de la politique dans la guerre serait un facteur de faiblesse.

Or, ce concept extrême, que je ne crois pas caricaturer, a correspondu avec l'époque de la bourgeoisie triomphante et de l'instauration, sous le signe du parlementarisme ou de la démocratie, d'un pouvoir civil distinct du commandement militaire. L'ancienne synthèse, que les souverains de métier faisaient sans y penser, a disparu. Les gouvernements civils n'étaient pas préparés à la faire. Leur intrusion dans la conduite des opérations (*cf.* Lincoln dans la guerre de Sécession) a le plus souvent été désastreuse, ce qui a renforcé le désir des militaires de posséder un domaine bien à eux. Comme en même temps la crainte du Césarisme (en France) et la tradition romaine du « *Cedant arma togae* » conduisaient les pouvoirs civils à écarter le commandement militaire de tout ce qui n'était pas spécifiquement militaire, on a progressivement consolidé et ossifié la distinction absolue entre ce qui serait « militaire » et ce qui serait « civil ». Cette distinction paraissait possible à cause de la conception tranchée que l'on se faisait de la Paix et de la Guerre. En 1914, le dernier acte « civil » à J moins deux fut le repli de dix kilomètres décidé par Viviani. Mais, par la suite, les portes de la guerre étant ouvertes, le commandement militaire devait avoir pleine autonomie. Ce fut vrai jusqu'à la stabilisation, malgré la défaite aux frontières, tant le pouvoir civil était convaincu de cette théorie. Mais dès l'hiver 1914-1915, l'ensemble des problèmes nés de la guerre totale devait entraîner des interférences de plus en plus grandes du pouvoir civil dans la guerre, malgré la résistance bourrue de Joffre, qui y perdit son commandement. Après l'intermède de Painlevé, Clemenceau terminait la guerre en chef incontesté sur le plan militaire comme sur le plan civil.

Mais il ne s'agissait pas d'une synthèse, c'était une sorte de revanche. Il le fit bien voir à Foch quand celui-ci voulut introduire un certain nombre de considérations stratégiques dans la conception de la politique d'après-guerre. Pour Clemenceau, les portes de la guerre étant fermées, les chefs militaires devaient rentrer dans le rang, c'est-à-dire s'abstenir de toute influence sur la politique extérieure du pays.

Après 1918, il était tout de même évident que quelque chose était à faire pour coordonner en vue de la guerre les diverses activités gouvernementales qui participaient à ce que Ludendorff devait appeler la « guerre totale ». La distinction tranchée des domaines civil et militaire ainsi que les préventions réciproques rendaient la chose malaisée. Après vingt années de tâtonnements (la loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre est de 1938), on aboutit à la formule imparfaite de la « Défense Nationale », conglomérat de formules juridiques et administratives avec l'ébauche d'institutions permettant de coordonner l'action des divers départements ministériels. C'était un progrès considérable mais nettement insuffisant, car on mettait la charrue avant les bœufs, puisque cette organisation n'était dominée par aucune conception claire de la stratégie totale. En fait, on avait été beaucoup plus préoccupé par les problèmes matériels de mobilisation, de ravitaillement national et de production de guerre que par les problèmes intellectuels de la combinaison des efforts politiques, diplomatiques et économiques avec l'effort militaire. On avait une lourde mécanique mais pas l'idée centrale qui aurait pu la vivifier.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de la synthèse qu'est la stratégie totale apparut évidente : partout le chef politique s'identifia avec le grand stratège de la guerre : Hitler, Churchill, Roosevelt, Staline. On était revenu à l'époque des souverains sous une forme plus ou moins démocratique. De cette époque ont subsisté des institutions synthétiques d'une efficacité variable selon les pays, mais là encore, les confusions nées du caractère hétérogène et exagérément administratif de la « Défense Nationale » ont contribué à voiler et à perpétuer la distinction traditionnelle du domaine « civil » et du domaine militaire. La France était seule à avoir jusqu'à ces derniers temps un chef d'État-Major « de la Défense Nationale » ⁽¹⁾ car dans les autres pays le « chef d'État-Major de la Défense » n'a que des attributions militaires. D'une façon générale, les fonctions de synthèse relèvent de comités plus ou moins permanents et la notion de stratégie totale est encore peu clairement reconnue en Occident.

Toutefois, en Amérique, le document de base de la stratégie militaire ⁽²⁾, pose nettement le principe d'une « stratégie nationale » coiffant la stratégie militaire et combinant les stratégies civiles : « La

(1) Remplacé par un « Secrétaire général ».

(2) FM 100-5 de février 1962.

stratégie nationale est le plan à long terme (?) par lequel une nation applique ses forces en vue d'atteindre ses objectifs. Une stratégie nationale dans son sens le plus large est applicable à la paix comme à la guerre. Elle couvre et emploie tous les éléments de puissance de la nation : politique, économique, psychologique et militaire et exploite d'autres atouts nationaux tels que sa position géographique et ses attitudes spirituelles ».

De même, la place qui revient à la stratégie militaire m'apparaît clairement définie dans ce document : « La stratégie militaire conduit le développement et l'emploi des moyens militaires qui contribuent à la stratégie nationale par l'application directe ou indirecte de la puissance militaire. La stratégie militaire dérive de la stratégie nationale en paix et en guerre et en constitue une partie intégrante (...). Bien que des considérations militaires entrent dans le développement de la stratégie nationale, en dernière analyse les objectifs nationaux déterminent à la fois les stratégies nationale et militaire ». C'est cette doctrine, que j'avais formulée dès 1939, qui me paraît l'aboutissement logique de l'évolution tendant à un équilibre satisfaisant entre les éléments civils et militaires de la stratégie, équilibre que des expériences comme celles d'Indochine et d'Algérie avaient montré tout à fait indispensable.

**

Reste alors à déterminer ce qu'est la stratégie et ce qui la distingue de la politique à laquelle elle est évidemment subordonnée.

Mon idée constante est d'ordre pratique : il faut chercher à isoler l'élément intellectuel, la forme de raisonnement qui permettrait de maîtriser les problèmes qui nous sont posés, sans cependant intervenir dans l'élaboration des concepts politiques. Il faut limiter la stratégie à un *art d'exécution de la politique* lorsque cette politique veut employer la force, c'est-à-dire la coercition sous n'importe quelle forme. Ceci conduit à placer l'essentiel de la stratégie dans *le choix des moyens*, soit dans le plan d'ensemble de l'action en fonction de nos possibilités et de celles de l'adversaire, soit dans le moment en fonction de l'escrime dialectique qui se déroule en vue de la liberté d'action. Je reconnais que c'est là une vue assez abstraite, mais je ne conçois pas comment il pourrait en être autrement si l'on recherche une formule générale.

Or, c'est bien une formule générale qu'il nous faut : la collection des recettes particulières aux divers domaines ne prend un intérêt pratique que si l'on arrive à en montrer les lois communes, car la stratégie doit être *une invention constante*, et ne peut trouver ses solutions nouvelles que dans un cadre de pensée bien défini. Toutes les considérations classiques, d'ailleurs exactes, sur la complexité et le caractère passionnel de la guerre — ou des conflits — ne peuvent que compliquer et obscurcir la démarche d'esprit qui doit conduire à inventer les solutions sur mesure dont on a besoin. Clausewitz au contraire en tire argument pour récuser toute « algèbre de l'action ». Je pense que cette position, qui se justifiait pour lui par la vogue des doctrines trop simplistes de l'ordre oblique ou de Jomini, est radicalement fautive dans son principe. Ce n'est pas parce la stratégie doit faire emploi de facteurs variables ou incertains qu'elle doit renoncer à prévoir et à calculer. Sans « *algèbre de l'action* », prise dans un sens aussi large que possible, il n'y a pas de stratégie. Naturellement algèbre ne saurait être ni simple ni exacte, mais il faut qu'elle existe.

Si la stratégie est bien l'art de l'exécution de la politique de force, il est bien évident qu'elle intervient dans les calculs politiques pour leur permettre d'ajuster les buts et les possibilités. La division tracée entre politique et stratégie totale est donc toute théorique. D'ailleurs, en fait, c'est le même homme, le chef du gouvernement, qui devra traiter les deux, tout comme le chef militaire se trouve constamment à cheval sur les considérations stratégiques et les considérations tactiques. Mais il est important que ces deux domaines soient consciemment distincts. La politique, qui fixe les buts de l'action, relève de la philosophie qu'elle poursuit, d'une juste intuition des véritables désirs des peuples et d'une appréciation exacte des possibilités matérielles. Ce n'est que dans ce dernier domaine que la stratégie peut intervenir pour faire valoir ses impossibilités. Une fois le but fixé, la stratégie joue son jeu, à condition que la mission qui lui a été donnée soit à la mesure de ses possibilités. Mais là encore, il ne faudrait pas faire le contresens d'assimiler la stratégie à la tactique, c'est-à-dire de dresser un devis des moyens matériels nécessaires, faute desquels la mission devrait être révisée. Les moyens matériels ne sont que *l'un* des facteurs de la formule ⁽³⁾ $S = KF \Psi T$. Seul le produit $F \Psi T$ importe. Si F est trop petit Ψ et T doivent être très grands : on fera de la stratégie

(3) S = stratégie ; F = forces matérielles ; Ψ = forces psychologiques ; T = temps.

indirecte. Ce que la stratégie doit récuser, c'est une mission qui voudrait atteindre le succès avec peu de forces dans un temps court et avec des forces morales insuffisantes. Le soliloque du chef de gouvernement, discutant avec lui-même les points de vue politiques et stratégiques, devrait consister à voir si les procédés proposés par la stratégie cadrent, dans les efforts et la durée qu'ils commandent, avec les possibilités politiques, afin d'arrêter son choix sur celles des solutions qui pourraient satisfaire simultanément aux impératifs politiques et stratégiques. C'est là, je crois, la véritable position de la stratégie totale.

*
**

Mais, dira-t-on, que reste-t-il alors de la stratégie proprement militaire ? Ne tend-elle pas à s'effacer et à s'absorber dans la stratégie totale ?

Si cette conclusion était exacte, nous tomberions de Charybde en Scylla, car il est aussi grave de ne pas avoir de stratégie militaire que de ne pas avoir de stratégie totale. Certes, l'absence d'une notion claire de stratégie totale nous a coûté très cher dans ce demi-siècle de guerre froide, mais n'oublions pas que c'est à la méconnaissance de la stratégie militaire que nous devons l'effondrement de la France en 1940 qui a entraîné la chute de l'Europe. D'autre part aujourd'hui, l'efficacité des nouvelles armes, avec les dépenses croissantes qu'elles entraînent — disons aussi avec la division bipolaire du monde moderne — l'importance politique des facteurs militaires s'est considérablement accrue et il est devenu essentiel d'avoir une conception juste des solutions militaires à réaliser pour assurer la sécurité ou la paix. Comment choisir dans la masse des techniques et des tactiques, comment inventer la solution sur mesure, si l'on ne dispose pas d'une très bonne stratégie ?

Ainsi, la stratégie militaire est à la stratégie totale ce que celle-ci est à la politique. On y retrouve les mêmes interactions et les mêmes subordinations. Mais au lieu d'être comme la stratégie totale un agent d'exécution complet, la stratégie militaire n'est qu'une partie dans un ensemble, une partie souvent prépondérante mais parfois seulement auxiliaire.

Dans mon exposé sommaire sur la stratégie militaire classique, j'ai insisté très fortement sur l'importance décisive en stratégie militaire de la stratégie opérationnelle. Son rôle est déterminant dans les formes qu'ont prises les opérations, et par là toute la guerre. J'ajouterai qu'en France cet aspect de la stratégie s'était concentré tantôt avec Debeney et Pétain sur le point bas d'une super-tactique fondée sur ce que j'ai appelé la « mécanique rationnelle », tantôt avec Foch sur le point haut des considérations abstraites sur la liberté d'action. Mais il est bien évident que la stratégie militaire comporte la synthèse de tout le spectre qui va de la recherche de la liberté d'action jusqu'à la super-tactique en passant par la stratégie opérationnelle.

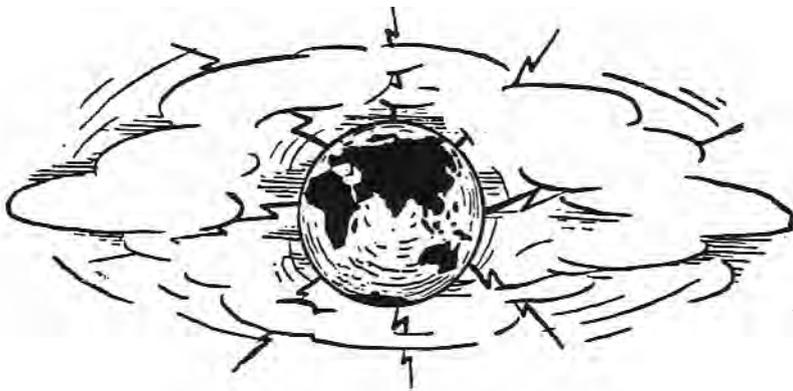
De plus la complexité de la stratégie militaire s'est considérablement accrue : elle était autrefois purement terrestre ou purement maritime ; elle comporte maintenant au moins trois composantes, nucléaire, aérienne et terrestre, ou nucléaire, aérienne et maritime, et au sommet elle est à la fois nucléaire, aérienne, terrestre et maritime. Le cerveau humain a quelque peine à dominer cette complexité s'il ne dispose pas du fil directeur que constitue un bon raisonnement stratégique.

*
**

C'est l'essence de ce raisonnement stratégique que j'ai tenté de faire ressortir en me plaçant successivement des points de vue de la théorie d'ensemble, de la stratégie militaire classique, de la stratégie atomique et de la stratégie indirecte. Mais naturellement, je n'ai pas cherché à présenter une formulation systématique et complète. Il ne peut s'agir encore d'un « traité de stratégie » : cet objectif serait trop ambitieux dans la période actuelle de redécouverte. Il s'agit encore moins d'une étude sur « la guerre » comme celle de Clausewitz, ou sur « la guerre et la paix » comme l'ouvrage récent de Raymond Aron.

Il ne s'agit en réalité dans ses divers aspects que d'une simple introduction au domaine de la pensée stratégique, non encore complètement dégagée des brumes dont l'avait voilée la pensée allemande du XIX^e siècle.

Général d'Armée BEAUFRE.



DÉFENSE « DIRIGÉE » OU DÉFENSE « TOUS AZIMUTS »

CHARLES AILLERET

Depuis longtemps nous avons, en France, pris l'habitude d'avoir un ennemi éventuel préférentiel et même parfois tellement préférentiel qu'il en devenait, en fait, unique.

Après avoir été longtemps l'Angleterre, cet ennemi fut plus récemment le *Reich*.

Ainsi, en 1912 et 1913, lorsque le général Joffre était chef d'état-major général et commandant en chef désigné de nos Armées, il n'existait qu'un ennemi fondamental contre lequel il eut à se préparer : l'Allemand. Phénomène accessoire, celui-ci pourrait bien être aidé par l'Autriche-Hongrie, mais en fait c'était bien contre l'Allemagne que Joffre savait qu'il aurait à conduire les opérations de nos Armées.

Ainsi, également dans les années 30, en était-il encore de même pour le malheureux général Gamelin qui savait bien qu'il n'aurait à se battre contre personne, sinon les armées hitlériennes.

Dans ces conditions, c'était, avec le temps, devenu pour nous une sorte de besoin que d'avoir un ennemi éventuel unique, bien défini, contre lequel et en fonction duquel il y avait lieu de préparer nos plans et nos forces.

Après la Seconde Guerre mondiale, notre adversaire fondamental précédent, l'Allemagne, avait disparu. Ce pays, écrasé et occupé, en aurait pour longtemps à réparer les immenses ruines qu'il avait attirées sur lui-même en même temps que sur les autres. Ce n'était plus, pour le moment du moins, l'adversaire dangereux qu'il avait été.

Or précisément, à cette époque, une autre menace, également périlleuse, semblait être apparue à l'horizon, à l'Est de l'Europe, avec l'impérialisme stalinien qui, ayant déjà assimilé une moitié du continent, paraissait prêt à en conquérir le reste et en avait — sur le plan des seuls armements classiques — incontestablement les moyens.

Devant ce danger apparent, la défense de notre pays retrouvait un de ces ennemis privilégiés, de type unique, contre lequel elle avait à s'organiser.

Elle le fit, et le fit, comme cela était naturel vu la disproportion de ses forces avec celles de l'agresseur éventuel, dans le cadre d'une alliance d'un certain nombre de pays concernés par la même menace : l'Alliance atlantique.

Mais cette alliance, étant donné qu'à l'époque il ne semblait exister pour ses membres aucune autre menace que celle du « bloc soviétique », devait rapidement dans les faits se doubler d'une organisation militaire qui avait pour objet de localiser tous les efforts défensifs des pays de l'alliance en un seul faisceau, adapté à la menace, ce qui permettait de penser qu'on tirerait des ressources des différents pays alliés le maximum de rendement et d'efficacité.

Dans ces conditions il n'était, du point de vue de l'alliance, pas illogique, après avoir créé dès le temps de paix une chaîne de commandements opérationnels interalliés intégrés, et après avoir lancé la réalisation d'une infrastructure commune, à frais communs, et répartie sur les territoires des différents membres, de vouloir déterminer, en

fonction du seul critérium du rendement qu'il était possible de tirer des moyens globaux de l'alliance, les quantités et types de forces que chaque pays devrait mettre à la disposition de celle-ci, en cas de crise. Ce fut la tendance permanente de l'Otan que de prétendre fixer les contributions nationales éventuelles. L'ombrelle atomique des États-Unis apportant la puissance d'écrasement à portée intercontinentale — dont résultait d'ailleurs un efficace effet de dissuasion — les autres pays seraient contraints de fournir certains volumes de forces classiques, dont les armements évolués seraient autant que possible et de préférence construits par les États-Unis d'Amérique, « l'arsenal des démocraties ».

Il eût été, dans cette conception, totalement inutile et même regrettable que la France fit l'effort de se constituer un armement nucléaire, puisque celui-ci existait déjà aux États-Unis d'Amérique et que cet effort devait consommer des moyens qui eussent été, dans l'opinion de l'Otan, mieux employés à créer des unités classiques capables de renforcer le fameux « bouclier », pour employer la terminologie de cette époque. Même dans ce cas, d'un unique danger dans le présent et l'avenir, celui d'une agression soviétique, ce système aurait eu pour nous l'inconvénient grave, en basant notre sécurité strictement sur l'appartenance à l'alliance, de faire dépendre cette sécurité uniquement de celle-ci, et pratiquement : des États-Unis d'Amérique étant donné le rôle essentiel que jouent désormais les armes nucléaires dans la stratégie mondiale.

La défense de la France eût alors été, en fait, entièrement confiée aux États-Unis d'Amérique et les forces françaises éventuellement engagées suivant les décisions de généraux américains, et non celles de chefs français agissant en fonction de directives de notre gouvernement. Nos forces seraient ainsi devenues des sortes de tirailleurs français des armées américaines, intégrés dans un système dont nous aurions constitué une des parties terre à terre, les parties évoluées, puissantes par nature et par conséquent considérées comme nobles, étant américaines.

La France eût ainsi perdu, avec son autonomie de défense, son indépendance réelle.

Il y aurait bien eu la fiction de la direction collective de l'alliance dans laquelle notre pays aurait eu une voix. Mais qu'aurait pu être cette voix par rapport à celle du membre le plus puissant — et de

combien — de l'alliance. La France n'aurait pu, au prix de beaucoup d'énergie, que bloquer, grâce au système de l'unanimité exigée pour toute « décision », la rédaction de certains « papiers » sans pour le moins du monde obtenir que dans les faits, la politique du membre prépondérant soit modifiée, voire infléchie. Les forces françaises et notre pays tout entier auraient ainsi pu être engagés dans une stratégie qui n'aurait pas eu l'approbation de notre gouvernement ni de notre commandement.

Ainsi, même par rapport à la menace, supposée être et devoir rester unique d'une agression soviétique, la France n'aurait dans le système pur de l'Otan plus eu de rôle à jouer dans sa défense autrement qu'en fournissant à l'organisation militaire de l'Alliance des moyens classiques à la disposition d'un commandement intégré, c'est-à-dire, en fait, du commandement américain.

Les opérations d'Algérie devaient assez rapidement montrer un des dangers de s'enfermer dans un système à vocation unique. Il fallut bien, sous la pression de la nécessité, prélever de nombreuses unités théoriquement affectées aux commandements de l'Otan pour faire face aux besoins militaires de l'Algérie à cette époque.

Un autre danger devait également apparaître, à mesure d'ailleurs que semblait, au cours des années cinquante, diminuer le péril d'une agression soviétique : l'organisation militaire intégrée du Traité de l'Atlantique Nord, organisation essentiellement défensive pour le cas où il devrait être fait face à une agression extérieure, entraînait nécessairement un mélange intime des systèmes militaires des pays membres. De nombreuses bases existaient et fonctionnaient sur notre territoire. Et à partir de ces bases — en particulier des bases aériennes — qui, en théorie, n'avaient de raison d'être que pour faire face à une agression, nos alliés pouvaient, opérer librement avec leurs moyens, pour appuyer leurs politiques du moment susceptibles, à moins que nous ne soyons devenus de stricts protectorats, d'être différentes de la nôtre, voire en contradiction avec la nôtre.

Par ailleurs les dispositifs de nos forces se trouvaient intimement enchevêtrés avec ceux des forces alliées, ainsi que nos organisations de soutien. Si donc un de nos alliés venait à se trouver engagé dans une guerre qui ne résultait pas d'une agression soviétique, donc dans une hypothèse non conforme à l'hypothèse de base du traité, il devenait possible, sinon probable, qu'il ait ou non à opérer à partir de

bases situées sur notre sol, que ces bases soient attaquées par son adversaire, ce qui entraînerait l'attaque de notre territoire, et que ses forces également soient attaquées là où elles se trouveraient et par suite les nôtres qui seraient mélangées avec les siennes.

Nous risquions ainsi d'être engagés, sans avoir pu décider de notre attitude, dans un conflit qui pourrait ne pas être celui de la France.

L'Otan présentait donc pour nous le grave danger qu'elle put entraîner nos forces dans des opérations militaires du seul fait que certains de nos alliés, et en particulier les principaux, y seraient concernés.

Mais un danger plus grand encore aurait été celui de perpétuer l'effort militaire français dans le sens unique du péril auquel était destinée à faire face l'Alliance atlantique. Car une participation sans réserve à l'Otan nous amenait nécessairement à cette situation. Déjà dépendants des États-Unis d'Amérique pour notre défense contre une agression soviétique supposée, nous en aurions également dépendu contre tout autre danger, quel qu'il soit, qui aurait pu nous menacer. Mais alors pouvait-on être certain que l'alliance ou son membre le plus puissant aurait toujours accepté de nous défendre surtout dans une hypothèse qui n'aurait pas été conforme à celle du traité ?

Ce péril n'avait pas échappé à ceux qui, dans nos Armées, commençaient, dès 1950, en démontrant d'ailleurs que c'était faisable, à réclamer que la France se constituât un armement atomique, ce qui lui permettrait de faire face à des menaces qui ne seraient pas couvertes par l'Otan et par suite de retrouver un certain degré d'indépendance nationale.

Cependant, à cette époque où l'impérialisme stalinien atteignait son point culminant et disposait par surcroît de l'arme nucléaire, on aurait pu se demander si, en dehors de quelques aventures militaires de décolonisation, la France aurait à faire face à de sérieuses menaces autres que celle de l'agression soviétique, possible et prévue par l'Alliance atlantique.

Aujourd'hui une analyse de la situation mondiale conduit au contraire à ne pas se laisser enliser dans la contemplation de ce seul péril.

D'abord ce dernier semble, sous sa forme d'origine, avoir considérablement diminué. Les *Soviets* ne paraissent actuellement avoir

aucune envie de déclencher la guerre. Occupés à développer rapidement leur économie, d'élever le niveau de vie du peuple, ils se rendent compte qu'ils ont besoin pour ce faire de paix et aussi d'une certaine coopération technique de l'Occident. Par ailleurs l'équilibre de l'épouvante entre les forces thermonucléaires soviétiques et américaines amène forcément les uns et les autres à renoncer à la guerre — au moins à la grande guerre sinon à ses formes larvées, localisées et par personnes interposées — pour promouvoir leur politique.

Au total, il ne semble pas que la grande peur de l'agression soviétique, si logique et explicable quelques années après la seconde guerre mondiale, soit aujourd'hui justifiée. Si l'hypothèse de cette agression reste évidemment une hypothèse théorique qui ne peut être complètement exclue pour un avenir indéfini, elle n'est certes pas à considérer comme unique, voire prioritaire.

La situation mondiale nous offre au contraire le spectacle d'un tel désordre, d'une telle agitation, d'une telle gestation que, s'il n'est guère possible de déceler quelque part de manière précise des menaces pesant sur notre pays, il est en même temps impossible de se baser sur les équilibres actuels pour augurer de l'avenir. Ces équilibres sont le plus souvent beaucoup trop instables pour qu'ils ne puissent être, d'un jour à l'autre, remplacés par des situations tout à fait différentes.

Il faut à ce propos remarquer qu'on ne réalise pas une défense et les moyens de cette défense, qui résultent les uns et les autres — et en particulier les armées, leurs armements et leurs doctrines — d'une longue création continue, pour le lendemain du jour où l'on se met au travail. On les organise à la fois pour le lendemain imminent et pour un lointain avenir, ce qui pose des problèmes de choix particulièrement difficiles lorsque le monde évolue à la vitesse d'aujourd'hui. Si nous concevons actuellement la mise sur pied d'une défense, celle-ci ne sera guère réalisée complètement que dans vingt ans. Quelle sera alors la situation du monde à cette époque ? Qui pourrait le dire ?

Que sera devenue la rivalité mondiale des deux empires américain et soviétique qui ont atteint la plénitude de la puissance à la suite de la seconde guerre mondiale et de leurs réalisations nucléaires et spatiales ? Où aura abouti leur course aux armements, conquête du cosmos compris ? L'un d'entre eux aura-t-il techniquement surclassé l'autre au point de le dominer militairement, ou un *statu quo* de l'équilibre de la

terreur sera-t-il encore de nature à dissuader tout risque de grande guerre ?

Que seront d'ailleurs devenus ces empires qui, quelque monolithiques qu'ils apparaissent avec leurs alliés et satellites, présentent aujourd'hui d'incontestables tendances centrifuges ? Les États-Unis eux-mêmes auront-ils réussi à annihiler leurs tensions internes raciales ou celles-ci constitueront-elles pour eux un handicap à l'exercice de leur puissance ?

On peut aussi se demander ce que sera devenue l'Asie, ce continent plongé dans un véritable bouillonnement qui résulte de l'effondrement des vieilles structures vermoulues, et de troubles sociaux et politiques provoqués par des surpopulations intenses, généralisant et perpétuant le sous-développement et la misère.

On peut se demander ce que sera devenue la Chine à qui un régime communiste autoritaire et brutal permet une centralisation et une organisation des activités qui à leur tour sont les conditions d'un développement rapide de la puissance, réalisé au prix d'un effort intensif de la population et du maintien à un niveau très bas de son standard de vie ; si cet immense pays avec ses centaines de millions d'habitants aura réussi à surmonter ses difficultés internes, où il en sera de ses progrès, s'il aura pu ou non se constituer un armement nucléaire et des fusées intercontinentales opérationnelles, quelle sera donc sa puissance et dans quelle mesure celle-ci lui permettra de soutenir ses ambitions du moment ou à terme.

On ne peut savoir quelle sera la situation du Sud-Est asiatique et comment se sera liquidée et soldée finalement l'intervention américaine dans ce secteur fondamental du monde, où l'on se bat aujourd'hui sans arrêt depuis vingt-cinq ans.

On ne peut donc rien prévoir de concret avec des chances de succès en ce qui concerne cet immense continent qu'est l'Asie.

Et si l'Europe peut paraître à peu près calme — bien que s'y posent des problèmes tels que le problème allemand — l'Afrique ne nous fournit pas dans toutes ses parties une perspective tellement plus stable que celle de l'Asie, la gestation difficile de certains des pays qui la composent étant naturellement compliquée par l'enchevêtrement des influences extérieures qui s'y développent.

Quant à l'instabilité politique de certains pays d'Amérique du Sud et à l'état explosif du Moyen-Orient, comment pourrait-on savoir s'ils auront tendance à se calmer plus ou moins vite ou au contraire à amener des bouleversements des équilibres qui pourraient à leur tour en entraîner ou en favoriser d'autres et se traduire en de nouvelles instabilités ?

Peut-on connaître enfin quel sera alors le degré de dissémination des armes nucléaires dans le monde, dissémination qu'il sera possible aux grandes puissances atomiques de ralentir à l'origine mais point d'arrêter définitivement, dès lors que progresseront un peu partout les applications des techniques nucléaires et que se répandront les industries correspondantes ?

Ainsi, le monde nous donne-t-il, au lieu de l'image relativement stable qu'il présentait au début du siècle à une Europe alors elle-même siège de tensions graves, l'apparence d'une instabilité assez générale. Encore, si l'Europe d'aujourd'hui donne une impression de calme, est-ce dû au fait que les tensions internes qui continuent d'y régner ont été provisoirement cristallisées d'un commun accord tacite. Rien ne peut permettre d'affirmer qu'il en sera toujours nécessairement de même.

Au milieu d'un tel monde plongé dans une ébullition relativement imprévisible dans ses effets, on peut craindre de voir s'allumer à peu près n'importe où dans l'avenir des foyers de grande guerre qui auraient probablement alors tendance à se développer très vite pour englober la plus grande partie de notre planète.

Ceux qui feraient la guerre seraient en effet, au rythme de la guerre moderne, rapidement amenés à conduire leurs batailles sur la totalité des continents et des mers.

La portée des engins balistiques actuels — sans même tenir compte des engins spatiaux de demain — qui permet de frapper d'un point du globe n'importe quel autre point, supprime en effet l'obstacle que les distances apportaient à la diffusion géographique des guerres de contact d'autrefois.

La quasi-instantanéité de l'action de ces engins mais aussi la vitesse des transports aériens massifs actuellement courants ont fait disparaître les délais que, du temps de la marine et des chemins de fer, prenaient pour se développer les actions d'invasion menées d'une partie du monde sur une autre.

Enfin l'effroyable puissance destructrice des projectiles nucléaires et thermonucléaires permet d'écraser les plus grandes organisations de l'échelle humaine en quelques instants, des opérations de destruction réellement « éclair » se substituant ainsi aux longues opérations de conquête ou de bombardement des époques classiques.

Pour toutes ces raisons, une grande guerre de l'avenir, autre que ces « drôles de guerre » que sont les conflits locaux et limités actuels, pourrait désormais trouver son origine n'importe où et embraser instantanément, ou au minimum, très vite le monde entier.

Notre pays, bien qu'il soit profondément pacifique et qu'il n'ait point l'intention d'agresser qui que ce soit ni d'intervenir dans les affaires de quiconque, pourrait alors être intéressé par une déflagration d'origine imprévisible, soit que nous soyons attaqués par l'un des adversaires qui voudrait utiliser dans sa lutte notre territoire ou nos moyens, soit que nous soyons attaqués ou détruits à distance par un des belligérants qui voudrait empêcher son ennemi de se servir de notre sol ou de ses ressources.

Comment notre pays pourrait-il échapper à cette menace puisque ni la distance ni le temps ne le protégeraient plus ? Une alliance *a priori* ne pourrait non plus lui assurer une garantie générale de sécurité puisqu'il est à peu près impossible d'une part de prévoir quelle pourrait être un jour la cause d'un conflit grave, d'autre part quelle y serait la répartition des puissances dans les camps en présence ou quelle serait l'emprise, même non consentie, de n'importe quelle puissance sur le territoire de n'importe quelle autre.

Il apparaît que pour être en mesure de faire face à des situations du genre envisagé, il faut que notre pays soit le plus capable possible de dissuader par son action éventuelle ceux qui pourraient être amenés à s'emparer de son territoire ou à l'écraser avec des bombes. Il lui faut donc être par lui-même le plus fort possible, compte tenu de ses moyens et de la philosophie de la vie de ses habitants. Or, dans l'arsenal des armements modernes, ceux qui ont le meilleur rendement, c'est-à-dire les plus efficaces pour un prix donné, sont et de très loin les armements nucléaires. Ce sont par ailleurs ces armes qui, par leur action à grande distance, sont capables, par la menace de leurs terribles effets, de dissuader des attaques éventuelles en les rendant hors de proportion avec les bénéfices à en attendre.

Il est donc nécessaire, si la France veut pouvoir échapper aux risques qui pourraient la menacer, qu'elle dispose, en quantités significatives — qui n'ont point besoin d'être très grandes du fait de leur puissance unitaire — d'engins balistiques mégatonniques à portée mondiale dont l'action pourrait dissuader ceux qui voudraient, de quelque partie du monde qu'ils agissent, nous utiliser ou nous détruire pour aider à la réalisation de leurs buts de guerre.

Être le plus fort possible d'une manière autonome et individuelle, et posséder en propre l'armement à très grande portée et à très grande puissance capable de dissuader n'importe quel agresseur quel que soit son point de départ, c'est évidemment une formule entièrement différente de celle qui consisterait à se constituer, pour le même effort financier, une force complémentaire de celle du membre principal d'une alliance *a priori*.

Cette formule ne nous interdirait d'ailleurs pas, au cas où la dissuasion ne serait pas suffisante à nous préserver de la guerre, de nous incorporer dans une alliance adaptée au danger à repousser ; elle nous permettrait même de nous y incorporer au mieux, en membre restant libre en dernier ressort de la conduite de ses propres actions, dans le cadre commun de l'alliance.

Notre force autonome intrinsèquement aussi puissante que possible, devrait également — puisque nous ne savons pas d'avance de quel point du monde pourra venir, pour les générations qui suivront la nôtre, le péril qui les menacera — n'être point orientée dans une seule direction, celle d'un ennemi *a priori*, mais être capable d'intervenir partout, donc être ce que nous appelons dans notre jargon militaire, tous azimuts.

Cette conception fondamentale se réaliserait en premier lieu en développant notre actuelle force nucléaire stratégique pour en faire une force thermonucléaire à portée mondiale tous azimuts et ceci dans des conditions techniques qui lui permettraient de s'extrapoler ensuite lorsque ce sera nécessaire et possible en force spatiale, à une époque où l'utilisation militaire de l'espace sera devenue une réalité.

En deuxième lieu en développant nos actuelles « forces de bataille » aéroterrestres et aéronavales sous les formes qui correspondront aux conditions des opérations de l'époque atomique, forces de bataille qui devront être nécessairement équipées d'armes nucléaires

et posséder les capacités voulues pour pouvoir agir offensivement en dehors même de nos frontières dès lors que nous serions attaqués.

Enfin, dernier recours, accroître l'effort déjà entrepris pour mettre sur pied une défense opérationnelle du territoire qui assurerait en tous temps la sûreté rapprochée de nos autres forces et qui, au cas où notre pays serait, en dépit de toutes nos précautions et actions, provisoirement envahi par des forces ennemies, nous permettrait de continuer à résister sur notre sol au moins dans les régions qui s'y prêtent.

Mais quelles que soient les dispositions de détail à prendre pour organiser, composer et équiper nos différentes forces, il ne faut pas se faire d'illusions ; à l'époque que nous vivons, pour un pays comme le nôtre, il n'y a qu'un choix, en ce qui concerne sa sécurité :

— ou bien s'intégrer dans un système *a priori* et s'en remettre à une alliance, c'est-à-dire au membre (ou aux membres) le plus important de celle-ci, avec comme conséquences : l'atrophie rapide et définitive des moyens autonomes de défense dont dispose la Nation ; l'impossibilité de se tenir en dehors d'une grande guerre, quelles que soient ses causes, que seraient amenés à livrer ses protecteurs ; l'éventualité de ne pas être défendus dans certains cas, comme ce fut le cas à Munich pour la Tchécoslovaquie de 1938 ; et enfin la perte progressive mais définitive de l'indépendance nationale ;

— ou bien faire l'effort de se constituer, avec ses moyens propres, un système de défense, qui ne soit dirigé contre personne, mais mondial et tous azimuts, qui ait la puissance maximum permise par ses ressources nationales et qui, manié avec autant de sang-froid que de détermination, devrait, par la dissuasion, lui permettre d'échapper à certaines grandes guerres et, s'il n'y échappe pas, d'y participer aux meilleures conditions ; enfin, qui, au cours des crises qui peuvent dans l'avenir ébranler le monde, mettrait la France en mesure de déterminer librement son destin.

Seule, cette seconde solution me paraît correspondre aux intérêts majeurs de notre Pays, dont la réputation depuis bientôt deux siècles est d'être celui de la Liberté.

Général d'Armée AILLERET



DES CONFLITS ET DES CRISES

JACQUES VERNANT

L'ère des grands conflits mondiaux est-elle terminée ? Il est possible désormais de se poser la question — et de répondre par l'affirmative — sans faire figure d'hurluberlu. À l'appui de cette hypothèse, les arguments rationnels suivants peuvent être avancés.

1° Les grandes guerres multinationales, mettant en jeu des masses humaines, s'étendant à des continents et aboutissant à des hécatombes, coïncidaient avec un niveau de développement sociopolitique, économique et technique qui peut être aujourd'hui dépassé. Compte tenu de ce niveau, il était rationnel d'investir dans la guerre d'énormes quantités de biens, de bras, d'immenses ressources intellectuelles, dans l'espoir d'en retirer des résultats positifs.

Aujourd'hui les progrès scientifiques et techniques rendent peut-être un tel calcul définitivement illusoire ; et qui plus est, illusoire de toute évidence.

Les progrès techniques, qui sont irréversibles, font des armes modernes des moyens imparables de destruction totale et immédiate des biens comme des forces de l'adversaire.

Ces développements ont fait entrer les relations internationales dans une ère nouvelle, et ce qui est acquis en matière de capacité de destruction est acquis, pour le meilleur ou pour le pire. Les raffinements qu'apportera l'avenir ne peuvent qu'aller dans le même sens.

À supposer même que des mesures de désarmement soient décidées et appliquées par une communauté internationale réconciliée, les connaissances scientifiques et leurs applications militaires ne cesseraient pas pour autant de progresser. Dans un monde désarmé — à supposer qu'il soit possible — chacun saurait que tous les autres du même rang pourraient, en peu de temps, se donner les armes les plus modernes ; mais qu'il serait difficile de le faire en secret.

Un vrai conflit mondial ne peut donc plus profiter à aucun de ceux qui en seraient les protagonistes : États-Unis, Union soviétique, Chine, Europe occidentale, Japon... Et chacun des gouvernements intéressés — encore qu'ils prennent tous, sous des formes différentes, des précautions — sait bien qu'une telle éventualité est improbable au plus haut degré.

Le seul risque véritable réside dans l'évolution incontrôlée d'une situation explosive. Mais ce risque est minime. Une crise internationale risquant de mettre en cause les grands — et par conséquent de dégénérer en conflit mondial — est beaucoup plus facile à contrôler, l'exemple de la crise de Cuba en 1962 l'a montré, qu'une crise interne. Dans une crise internationale, les décisions qui pourraient faire dégénérer le conflit en guerre mondiale dépendent d'un nombre limité d'agents responsables dont les calculs s'insèrent dans un contexte rationnel. Une crise interne, au contraire, met en cause un nombre beaucoup plus grand de facteurs dont les effets combinés sont difficiles à conjurer sinon à prévoir.

2° On peut se demander si le blocage » des conflits mondiaux — pour les raisons qui sont grossièrement résumées ci-dessus et que Pierre Gallois a parfaitement mis en lumière — rend plus difficiles et improbables, ou au contraire plus faciles et plus probables les guerres limitées ». Il a été souvent soutenu et parfois admis comme une vérité d'évidence que les Grands, dès lors qu'ils étaient incapables de se

heurter de front militairement, se battraient désormais par clients interposés. Cette assertion se fondait sur un raisonnement et sur une analyse des faits qui me paraissent tous deux contestables.

Le raisonnement peut être schématisé ainsi : les grandes puissances se sont toujours affrontées dans des guerres. Si elles ne peuvent plus le faire directement, elles le feront d'une manière indirecte en armant et en soutenant des satellites. En assumant ainsi des risques limités, elles visent leur objectif traditionnel qui est d'affaiblir un adversaire qu'il leur est impossible de réduire à merci. Sans doute y a-t-il du vrai dans l'argument, mais il pêche par simplisme : un conflit « limité » entre les satellites de deux Grands risque en effet le plus souvent de ne pas comporter de solution nette de victoire au sens traditionnel. Il risque aussi de mettre très vite les protecteurs dans une situation embarrassante d'où leur prestige et leur « crédibilité » ne peuvent sortir qu'amoindris.

Quant à l'analyse des faits, trop sommaire, elle portait sur les conflits de l'après guerre. Mais la guerre de Corée, si elle est restée limitée, n'avait rien d'un conflit par clients interposés. Les États-Unis et la Chine s'y sont trouvés face à face. Quant à la deuxième guerre du Vietnam, celle qui dure encore, elle se caractérise par l'intervention militaire des États-Unis, et il serait d'autre part faux de prétendre que les Vietnamiens du Nord et ceux du Front se battent pour Pékin ou pour Moscou.

Quant aux conflits qui impliquèrent la France en Indochine et en Algérie, il n'est plus possible aujourd'hui de soutenir qu'il s'agissait d'une « agression indirecte » de Moscou ou de Pékin contre l'un des membres de l'Alliance atlantique.

Une autre considération m'amène à mettre en doute l'assertion selon laquelle l'impasse nucléaire fait dériver l'agressivité des Grands dans des guerres limitées : la situation internationale nouvelle se caractérise, en effet, non seulement par un blocage des actions militaires antagonistes des Grands, mais aussi tout à la fois par la dépoliarisation et une plus grande unification du monde. Les Grands ne disposent plus des moyens d'action que leur avait donnés l'immédiat après-guerre, et d'autre part l'accélération des échanges de toute nature, l'interpénétration des influences, leur posent des problèmes nouveaux.

Il en résulte que leur souci est beaucoup plus — et demeurera tel dans l'avenir — d'empêcher que n'éclatent des conflits dans les zones

où ils ont investi des intérêts et assumé des engagements, que de pousser à la guerre leurs protégés contre les clients de l'adversaire.

La politique des deux grandes puissances au Moyen-Orient est à cet égard significative. Ni Washington ni Moscou ne poussent au conflit. Bien au contraire, ils s'efforcent de faire accepter un règlement de paix — au moins, pour commencer, un *modus vivendi* — qui préserverait leurs « droits » et leur ménagerait des chances pour l'avenir.

Les deux Grands s'efforcent de contrôler la tension et de peser, dans la mesure de leurs moyens, sur les parties pour les amener à composer.

Il en est de même en Asie de la tension entre l'Inde et le Pakistan à la suite des événements du Bengale oriental. Encore que leurs politiques soient différentes, Moscou et Washington veulent éviter que n'éclate un conflit entre New-Delhi et Karachi. On peut présumer que Pékin, dans la nouvelle conjoncture marquée par sa rentrée dans l'arène internationale, souhaite également que la tension dans le sous-continent ne débouche pas sur la guerre.

Ces deux exemples montrent que la diversification et l'interpénétration des intérêts, le jeu subtil des influences qui en résulte, incitent les Grandes Puissances (Chine comprise) à agir dans le sens du maintien de la paix plutôt que dans celui de l'aventure et de la guerre. Ce qui, bien entendu, n'exclut pas entre elles la compétition et la confrontation « par tous les autres moyens ». Mais les États-Unis, pour qui l'expérience vietnamienne sera sans doute décisive, l'Union soviétique, demain la Chine, seront sans doute trop engagés dans un monde rétréci par la technique pour que des conflits même « limités » y soient tolérables. Le conflit mondial constitue, pour tous, un danger trop grand pour que le risque, même minime, de sa généralisation puisse être accepté.

Si l'on accepte ce qui précède — au moins à titre d'hypothèse — quelles conséquences faut-il en tirer ?

L'hypothèse est que le calcul rationnel exclut les grands conflits mondiaux et que, dans certaines zones au moins, les conflits limités sont hautement improbables. L'Europe occidentale fait partie de ces zones, peut-être l'Europe géographique, encore que la doctrine de la souveraineté limitée laisse planer un doute quant à la solidité de la paix en Europe de l'Est.

Cette nouvelle situation peut avoir des conséquences d'ordre socio-politique : les grands conflits qui, pendant plus d'un siècle et demi, de la Révolution française à la Seconde Guerre mondiale, ont coïncidé avec l'essor de la civilisation industrielle, ont contribué à former l'image de la nation, à forger l'idée nationale. Le patriotisme impliquait le sacrifice suprême dans des guerres qui faisaient partie des phénomènes naturels, appartenaient au domaine des possibilités immédiates, et dont rarement une génération était exempte.

Si les grands conflits sont désormais — heureusement pour l'humanité — exclus, le « ciment » que constituait pour une nation ces épreuves communes fera défaut. D'autres « ciments » seront sans doute nécessaires.

La réflexion sur des conflits récents conduit à des conclusions qui recourent la précédente.

Mis à part le réveil en 1967 du conflit israélo-arabe — conflit à maints égards « classique » — et le conflit vietnamien d'où l'administration Nixon se dégage péniblement, les conflits récents présentent des caractéristiques communes : on peut ranger dans une même catégorie les « conflits » Nigéria-Biafra, Irako-Kurde, Pakistan-Bengale oriental (et jordano-palestinien) de même que le conflit plus ancien Congo-Katanga. Il s'agit là d'États de création plus ou moins récente dont une province ou un groupe ethnique revendique son indépendance ou simplement des droits et des compétences plus larges.

Dans une autre catégorie, on peut ranger les crises — il ne s'agit pas ici de conflits au sens propre, encore que la violence organisée soit souvent présente — qui opposent catholiques, protestants et troupes britanniques en Irlande du Nord ; Wallons et Flamands en Belgique ; Québécois ou francophones et anglophones au Canada, etc.

Il apparaît que dans des ensembles « nationaux » de création récente ou ancienne, les facteurs de cohésion et de rassemblement s'exercent au bénéfice de communautés moins étendues ⁽¹⁾. Le besoin individuel de participation se satisfait plus aisément dans la communauté provinciale, religieuse, linguistique, professionnelle ou dans une

(1) On peut soutenir, il est vrai, que les grandes guerres impliquant les nations ont parfois provoqué des tensions, voire des conflits internes entre groupes ethniques, linguistiques, etc. La guerre a donc pu constituer un facteur de division comme un facteur d'unité.

« pseudo-communauté », de génération : les « jeunes » par opposition aux autres.

Pour s'identifier, tout groupement communautaire a naturellement tendance à s'opposer aux autres. Ce qui engendre entre communautés des tensions et des conflits qui satisfont le besoin de compétition propre aux groupes comme aux individus et constituent aussi des « divertissements » ⁽²⁾ au sens pascalien du mot.

Il est possible que la société internationale de demain ait à connaître, plus souvent que d'autres, de ce genre de conflits.

Or ces conflits sont tels qu'une intervention extérieure y est difficile, voire impossible. L'intervention dans des conflits de ce genre peut en effet engendrer le chaos sous prétexte de rétablir l'ordre ou de faire triompher la justice. Devant eux, la communauté internationale risque donc de se révéler impuissante, Et il n'y a, tout compte fait, pas lieu de s'en plaindre.

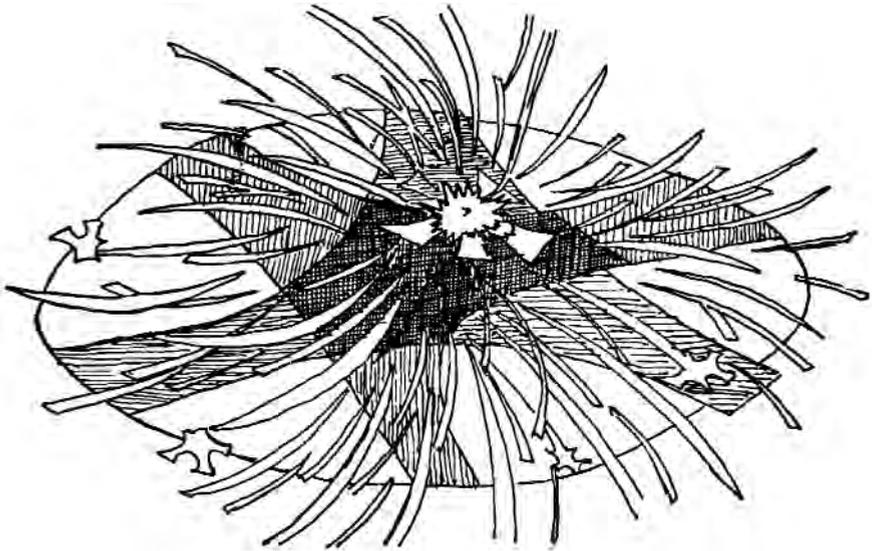
Aussi longtemps que la société internationale sera constituée d'États souverains, responsables des intérêts des peuples qu'ils représentent, le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures restera l'un des moins contestables.

Il en serait évidemment autrement le jour où la communauté internationale se serait organisée en un système super-étatique ayant compétence pour intervenir dans des affaires qui seraient désormais des affaires intérieures de la communauté. Il n'est plus interdit de penser que ce vieux rêve de philosophes et de mystiques peut devenir réalité. Les progrès de la technique, l'accroissement des populations, la nécessité d'organiser le milieu humain pour que la vie y soit possible, tout cela peut rendre inéluctable à plus ou moins long terme une administration mondiale. Mais cela ne veut pas dire que « les choses iraient mieux » ni que les conflits auraient cessé.

Jacques VERNANT

*Secrétaire général du Centre d'études
de Politique étrangère*

(2) « Divertissement » que la vie moderne rend plus nécessaire que jamais.



GUERRE ET SUICIDE

JEAN GUITTON

Les événements récents concernant les otages ont horrifié et l'horreur empêche de penser ; la pensée est un phénomène froid et qui implique un détachement. Je voudrais proposer quelques « pensées » sur ces tragédies en les rattachant à une explication plus haute : en rapprochant ce phénomène-otage du phénomène-atome, guerre atomique. Car ce sont deux cas particuliers (et jusqu'ici indépendants pour le bien de l'humanité) d'une technique aussi vieille que l'homme : la *dissuasion*.

Qu'est-ce au fond que dissuader, sinon menacer afin que la seule menace, en excitant chez l'autre la crainte, vous permette d'obtenir sans agir ? La menace suffit. Et l'on pourrait ici trouver la définition suprême de *l'arme*, qui est d'être un instrument dont on évite l'emploi. Déployer la force pour en éviter l'emploi ! Ce n'est pas un paradoxe de dire que l'armement agit par la menace de son usage ; de là sans doute les uniformes, les crinières, les tambours, la fumée, les

ultimatums et tous les rites de guerre. L'homme est un belliqueux pacifique et qui aspire à se contenter de l'apparence. Tel a été le mécanisme de la peur, de l'art de faire peur d'homme à homme, sans doute le premier des arts de politique extérieure.

Mais ici, comme en d'autres domaines, l'époque présente apporte des données entièrement neuves, en ce sens que la technique a trouvé l'arme paradoxale, l'arme qui supprime l'arme ; car elle peut détruire non seulement l'adversaire, mais avec l'adversaire l'assaillant, et avec les deux, toute la terre habitée. Dès lors le problème de savoir si on usera ou non de cette arme se simplifie et surtout il change d'échelle et d'ordre de valeur. Au lieu d'être un problème de technique, il devient un problème de morale ; et un des caractères de la stratégie présente de la dissuasion est qu'elle débouche dans une « métastratégie » qui est morale.

De quoi en effet s'agit-il ? D'obtenir un effet psychologique de peur qui oblige votre adversaire à céder, même avant affrontement ? Non pas, puisque désormais vous risquez autant que lui et qu'il n'y a plus affrontement, mais recours à l'abîme. Il s'agit donc de savoir s'il n'y a pas des cas où le néant des deux est préférable à l'être diminué, vaincu, humilié, désespéré d'un seul des deux ; s'il n'y a pas des choses si odieuses, si insupportables qu'on y préfère la destruction totale de tous ; si, devant certaines injustices, on ne se redit pas le mot terrible : « Non, pas cela ! À aucun prix ! Plutôt faire sauter la planète ».

Dès lors, la question de savoir si on fait ou ne fait pas la guerre disparaît ou se volatilise devant une autre question : l'existence de l'autre et de moi est-elle digne d'être vécue ? Et pourquoi la laisser subsister si j'ai le pouvoir de la détruire ? On pourrait même aller plus loin, pousser les choses à leur limite extrême et dire : n'y a-t-il pas des cas où, si j'avais le *pouvoir* de « faire sauter la planète », ce serait de mon *devoir* de le faire ? On voit par ces remarques (que chacun peut faire en silence) combien il est vrai de dire que nous entrons dans une époque où les questions ultimes ne sont pas seulement physiques, sociales ou politiques, mais métapolitiques, métaphysiques, métastratégiques.

Nous avons posé le problème du suicide. Et, bien qu'il soit sot de parler de soi, je voudrais citer un entretien que j'eus avec Albert Camus, l'auteur de *L'Étranger* et du *Mythe de Sisyphe* en 1946.

Camus me disait : « Il n'y a qu'un seul problème : la vie vaut-elle d'être vécue ? Sinon le suicide est la solution en cas de désespoir ou de malheur. Dès lors, le problème moral (il devait le poser dans son roman *La Peste*) est tel : pourquoi est-ce qu'étant sans espérance je ne me suicide pas ? ».

Mais il faut aussitôt souligner que celui qui se suicide froidement et pour des raisons profondes, celle de l'absurdité de l'existence, celle du désespoir absolu, ne craint pas d'entraîner les êtres qui lui sont chers dans le même néant, et à la limite, s'il le pouvait, tous les autres. Si l'existence est condamnée, elle doit l'être universellement. Celui qui met fin à ses jours, s'il le pouvait, mettrait fin aux jours des autres.

Avant de revenir à l'examen de l'arme absolue et du *danger de désespoir* chez l'homme ou la nation qui la possède, je veux examiner le mécanisme de la dissuasion non plus dans l'infiniment grave d'un conflit atomique, mais dans l'infiniment petit d'une séquestration d'otages. Il me semble qu'en rapprochant ces cantons éloignés de l'expérience actuelle je jetterais sur les deux quelque lumière réfléchie.

Comment procède le « pirate » ? Il est seul, ou presque seul. Alors que le guerrier atomique doit disposer d'une substructure immense, de sommes énormes d'argent, du concours inventif des cerveaux créateurs, de l'appui des pouvoirs ; lui est seul, disais-je, ou presque seul. Une équipe, et à la limite un seul homme ! Et ce seul homme, s'il capture un autre homme, si cet homme est représentatif, et si *lui* a fait le sacrifice de sa vie, ce seul homme a un pouvoir disproportionné à sa faiblesse. La seule crainte d'un crime, d'une mise-à-mort de l'otage, suffit parfois à faire des *maîtres* autant *d'esclaves*. Des millions d'hommes vont obéir à un seul homme faible. Et si cet inique possédait la Bombe H, alors il pourrait par le seul effet de la dissuasion se soumettre toute la terre.

Nous ne nous proposons pas ici une qualification morale. Nous raisonnons cruellement : quel paradoxe qu'un seul puisse avoir tant de terrible efficacité ! Et que ce pouvoir d'*un seul*, qui a existé de tout temps dans les crimes politiques et les tyrannies (la mort de César), revête de nos jours, par l'usage de certaines inventions techniques (les avions et leur pilotage) une paradoxale efficacité ; présage d'une efficacité plus grande et mortifère.

Ce qui est *désarmant* (c'est bien le mot qui convient ici), c'est de mesurer l'écart entre la cause et l'effet. Comment une si petite cause, un crime si local, une menace si conditionnelle peut-elle avoir de si vastes conséquences, émouvoir et mouvoir des millions de consciences ? Et quelle tentation pour un petit, un humilié, pour un révolté, pour un désespéré, que cette disproportion du moyen et de la fin ! Quel danger aussi que cette arme *désarmante* de « l'exécution des otages » et qui, comme l'arme atomique, contient quelque chose *d'infini* : car il y a de l'« infini » dans la résolution qu'a un être libre de se suicider. Un homme décidé à mourir pour le meilleur ou pour le pire, il triomphe.

De ce point de vue, qui est vraiment *une vue*, c'est-à-dire une comparaison, on peut exprimer le péril qui menace la pâle espèce raisonnable sur cette planète de la manière suivante. Le danger vient de la conjonction de deux menaces distinctes, mais chacune constituant dans son ordre un absolu : l'arme atomique et sa faculté de destruction massive, cela à l'échelle des sociétés ; et, d'autre part, la violence individuelle, sous la forme d'une opération-suicide, dont la prise et la mort d'un otage est le type.

Essayons de montrer la ressemblance de ces deux modes extrêmes.

Dans les deux cas, le mécanisme de la dissuasion oblige à un certain usage de terreur.

En principe, avons-nous dit, la dissuasion obtient son effet sans avoir à exécuter la menace : c'en est même, remarquons-nous, le ressort, le principe et l'avantage. Mais une menace qui n'est jamais suivie de la sanction qu'elle annonce est dérisoire. Cela est visible dans l'éducation des enfants : le garçon à qui on promet la sanction et qui ne la reçoit pas recommence de plus belle. Il faut donc que la menace soit crédible. Et pour être crédible, il faut que parfois elle produise ce qu'elle promet. Le paradoxe de la dissuasion atomique est qu'on doit l'utiliser sans en user, mais qu'il est impossible pour l'utiliser de n'en user jamais. Il faut donc parfois en user. Mais d'un usage limité et terrifiant.

Il en est de même pour la dissuasion minime des otages. Si les otages ne sont jamais « exécutés », jamais on ne paiera leur rançon. Il faut donc que, dans certains cas, l'otage soit anéanti. Et le drame de

ces phénomènes de violence individuelle, c'est qu'ils amènent l'exécutant à être exécuté par un mécanisme presque fatal.

La décharge atomique dans le premier cas, l'exécution criminelle dans le second cas, sont des ratés et des échecs de la dissuasion, puisque l'art de dissuader est d'obtenir la paix et non la guerre dans les graves conflits et d'obtenir la rançon sans crime dans les petits conflits.

Mais le paradoxe veut qu'on ne puisse obtenir l'effet pacifique de la menace sans quelque exécution, dans le premier comme dans le second cas. Et qu'on est dans chaque conjoncture acculé au mal pour obtenir le bien.

*
**

Jusqu'ici nous avons supposé avec raison que le processus de la violence maxima (dissuasion atomique) et le processus de la violence minima (exécution d'otages) sont indépendants et distincts. Ils le sont en effet dans l'état actuel des choses. Mais on peut concevoir qu'un petit groupe de violents, désespérés, s'empare un jour d'une rampe de lancement ou d'un sous-marin atomique, et soumette l'espèce humaine à un chantage. Ce serait le comble de la dissuasion.

Comment faire face à ces périls, quelle stratégie opposer à la stratégie de dissuasion sous la forme sociale et individuelle ? Tel est bien le problème fondamental de l'avenir humain.

La difficulté est qu'en ces domaines le seul remède efficace serait moral et métaphysique et que ce remède paraît impossible. Il faudrait convertir le *cœur* de l'homme, agir sur ses intentions et lui rappeler, ou lui insérer, les principes de cette technique suprême et si décriée que l'on nomme « la morale ». Mais comment agir sur « la morale » de l'autre, quand il veut obtenir un résultat envers et contre tous ; surtout lorsque l'enjeu du conflit est la domination de la planète entière pour de longs siècles ? Il est clair que là sera demain l'enjeu d'un affrontement, s'il devient atomique, et universel.

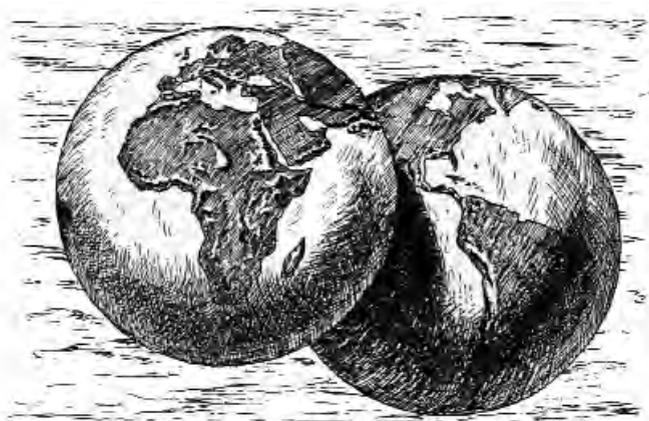
Ici la stratégie cède devant la métastratégie. Et alors on s'aperçoit que la science ne s'occupe que des moyens, et que ce qui importe c'est de connaître *les fins* ; que la seule science serait la science du Bien et du Mal, de ce *pour quoi*, et non de ce *par quoi* on existe.

Il faudrait ici entrer dans des considérations profondes. Ce que nous voulons souligner c'est que de plus en plus ces *profondeurs* feront partie intégrante des problèmes techniques. Jadis on ne s'apercevait pas de cette présence de la morale dans la stratégie ; elle était « conventionnelle », en ce sens que, comme au jeu des échecs, les adversaires admettaient des lois écrites ou non-écrites. Mais nous entrons dans une phase de l'histoire où il n'y a plus de conventions admises de part et d'autre, plus de fonds commun appelé « civilisation » : c'est pourquoi les mots de « hors-la-loi » ou de « monstrueux » ou d'« inimaginable », d'« apocalyptique » apparaissent dans notre langage. Mais ces défaillances de la loi et de la doctrine vont nous obliger à réfléchir davantage sur *les fins* : et on ne se bornera plus à édicter un code de morale ou un « droit des gens », il faudra d'abord répondre au problème ultime posé par le suicide cosmique : la vie a-t-elle un sens ? La vie vaut-elle d'être vécue ?

Pour descendre de ces hauteurs à un problème plus immédiat, plus politique, je dirais qu'il ne faut jamais porter un groupe humain ou même une personne humaine au désespoir. Car dans le monde de l'an 2000 le désespoir aura des moyens de plus en plus puissants de se manifester.

Déjà en stratégie conventionnelle, Liddell-Hart remarquait qu'il faut toujours laisser à son adversaire une ligne de retraite, un moyen de ne pas perdre la face. Ainsi faisaient jadis les princes chrétiens ; les *paix* qui suivaient les guerres étaient honorables pour le vaincu. Celui qui réduit les zones d'un désespoir accroît globalement l'espérance.

Jean GUITTON
de l'Académie Française



LA NOTION DE RAPPORT DE FORCES A-T-ELLE ENCORE UN SENS, À L'ÈRE NUCLÉAIRE ?

RAYMOND ARON

Le texte qui suit est la reproduction dans sa forme orale improvisée d'une conférence prononcée par M. Raymond Aron à l'occasion de l'ouverture du cycle annuel du Cours supérieur interarmées. L'auteur livre ses réflexions sur l'évolution et la validité de la notion traditionnelle de rapport de forces.

Le titre donné à cette conférence, « Rapport des forces dans le monde actuel » ⁽¹⁾, pourrait s'interpréter de deux manières : ou bien il s'agit essentiellement d'une analyse conceptuelle de la notion traditionnelle de rapport de forces telle qu'elle peut être transformée par un certain nombre des caractéristiques du monde dans lequel nous vivons, ou bien la relation des forces dans le monde actuel désigne une étude de fait des forces militaires, stratégiques ou classiques qui peuvent exister dans les différents pays. Bien entendu, il s'agira

(1) Ce thème tient une large place dans l'ouvrage fondamental de Raymond Aron : *Paix et guerre entre les nations* ; Calmann-Lévy.

surtout dans cette conférence de la première interprétation car, s'il n'était question que de recenser le nombre et les types de vecteurs ou de têtes nucléaires disponibles dans les différents pays, la lecture du *Military Balance* publié chaque année par l'Institut d'études stratégiques de Londres, y suffirait.

Il s'agira donc essentiellement de réfléchir sur ce que devient, dans un monde complexe, la notion de rapport de forces, jadis relativement simple parce qu'elle se référait principalement aux forces armées. Quand on les comparait, on se référait alors au nombre, au matériel, à la qualité de l'organisation ou à la valeur des combattants et on y ajoutait une notion, classique dans la littérature militaire, celle du moral sur laquelle nombre d'auteurs militaires français, depuis Ardant du Picq jusqu'au maréchal Foch, ont grandement insisté. Lorsque, à la comparaison des forces par rapport à une bataille, on ajoutait la comparaison par rapport à une campagne, on envisageait aussi le rôle de l'espace ou de la situation géopolitique. Et enfin, lorsque l'on comparait les forces non par rapport à une bataille ou à une campagne mais par rapport à une guerre tout entière, on faisait alors intervenir la notion de coefficient de mobilisation, c'est-à-dire la capacité d'un État de transformer, dans l'hypothèse d'un conflit, ses ressources matérielles et humaines en forces militaires. Tant qu'il ne s'agissait que de comparaisons de cette sorte, le problème, en somme, était simple, ce qui n'excluait pas les erreurs, car la comparaison des forces militaires se faisait normalement en fonction de l'expérience de la guerre précédente et, comme chacun sait, rien n'est plus dangereux pour la qualité d'une armée que d'avoir remporté une victoire dans la guerre précédente. Il en résultait que la comparaison anticipée des forces relatives des États ou des organisations militaires pouvait être erronée, bien que les données de la comparaison fussent relativement simples.

La notion, aujourd'hui, est devenue équivoque pour quatre raisons bien connues, mais dont le rappel n'est pas inutile pour éclairer l'avenir.

Premier fait nouveau : les armes nucléaires. Leur capacité de destruction est telle que l'on a mis en question l'application de la notion de supériorité ou d'infériorité lorsqu'il s'agit de comparer les capacités nucléaires des grandes puissances. D'où un premier problème en ce qui concerne le rapport des forces : la notion traditionnelle infériorité-supériorité a-t-elle ou non disparu lorsque l'on confronte les

moyens nucléaires des supergrands ou, secondairement, les relations entre ceux-ci et les puissances moyennes ? En bref, que faut-il penser de la notion du pouvoir égalisateur de l'atome ?

Deuxième phénomène nouveau : il n'existe plus dans le monde actuel une représentation définie d'un type de guerre exclusif. En d'autres termes, entre la guerre introuvable — celle qui n'a jamais eu lieu, la guerre nucléaire — et les guerres du type révolutionnaire ou du type guérilla, il y a une différence fondamentale : il ne suffit pas d'avoir la capacité de raser le territoire de son adversaire pour triompher dans une guerre où ce sont les combattants individuels qui s'opposent à une armée classique. Disons abstraitement que la pluralité des types de guerre complique la comparaison de la relation des forces puisqu'il n'y a pas nécessairement de proportionnalité entre la capacité de vaincre dans un type de guerre et la capacité de vaincre dans un autre.

Le monde dans lequel nous sommes constitués jusqu'à un certain degré, au point de vue militaire et politique, une unité, en ce sens au moins que les deux plus grandes puissances sont, d'une certaine manière, présentes sur tous les continents ; il n'en résulte pas cependant que la capacité d'action de ces grandes puissances en un point du globe soit nécessairement la même qu'en un autre lieu. Or, jusqu'ici, on procédait à la comparaison des forces par référence à une guerre unique livrée en une région déterminée du globe. Aujourd'hui il s'agirait de comparer les forces, au moins pour les plus grandes puissances, en tenant compte des différents théâtres d'opérations éventuels.

Enfin, on a pris l'habitude de se référer non seulement aux forces militaires mais aux ressources économiques, ou éventuellement à la force que peut donner l'idéologie ; l'utilisation simultanée de tous les moyens, économiques et moraux, complique de toute évidence la comparaison traditionnelle.

Après ce rappel des quatre raisons de la complexité de la notion soumise à notre réflexion, je voudrais vous proposer quelques définitions simples des concepts que j'utiliserai.

Premièrement, j'appellerai *ressources* l'ensemble des moyens matériels ou humains dont dispose une collectivité pour atteindre des objectifs ou imposer sa volonté au dehors ; je laisse de côté, pour ne pas

compliquer l'analyse actuelle, leur utilisation aux fins de la politique intérieure. Les ressources essentielles à notre époque sont, bien entendu, les hommes, la science, la technique ; mais dans certains cas également, le contrôle d'une matière première indispensable peut, nous le savons, représenter une ressource fondamentale.

À partir des ressources, j'utilise comme un chacun la notion de *coefficient de mobilisation* : avec le même volume de ressources, les différents États ne sont pas capables de consacrer à l'action extérieure le même pourcentage de ressources données. Le coefficient de mobilisation dépend de facteurs multiples, mais un des facteurs principaux est évidemment la nature du régime politique intérieur. Il est de fait que l'Union soviétique, dans le monde actuel, a été capable de mobiliser au profit de ses forces armées ou de son action extérieure un pourcentage de ressources globales supérieur au pourcentage que les pays d'Europe, par exemple, consacrent à leur défense. Il est même supérieur à celui que les États-Unis eux-mêmes allouent à leur action extérieure et qui a régulièrement baissé au cours des dernières années. En dépit de divergences techniques sur l'interprétation des données soviétiques accessibles, tous les observateurs s'accordent pour constater la supériorité du coefficient soviétique de mobilisation des ressources en ces domaines.

Le troisième concept que je vous propose est celui de *puissance*. J'entends par puissance la capacité d'un État d'atteindre ses objectifs ou d'imposer sa volonté, et il me paraît essentiel de ne pas confondre, comme les auteurs américains ou anglais ont tendance à le faire dans le terme de « *power* », les deux notions que je distingue, de ressource d'une part et de puissance d'autre part. Vous le savez, en effet, dans la littérature américaine, la notion de « *power* » comme d'ailleurs celle de « *might* » sert indifféremment à désigner les ressources disponibles et la capacité d'action ⁽²⁾. J'ajoute qu'en fait, la même équivoque se trouve dans le langage français où le terme de puissance désigne selon les cas le concept que j'appelle ressources et celui que j'appelle au sens propre puissance, qui est pour moi une relation ; la puissance est une relation entre une volonté, en l'espèce une volonté étatique, et une autre volonté ou un objectif fixé. Chacun reconnaîtra immédiatement que la comparaison des ressources ne permet pas de déterminer les

(2) NDLR : Cf. le chapitre « La puissance et la force » de l'ouvrage de l'auteur : *Paix et guerre entre les nations* ; Calmann-Lévy, p. 58-59.

puissances respectives de deux belligérants en un lieu donné du monde. Si l'on s'était borné à comparer la puissance, au sens de ressource, du Vietnam du Nord et des États-Unis, on en aurait conclu avec évidence que l'issue de la guerre qui les opposait était prédéterminée. Tant qu'il ne s'agissait que de ressources ou de capacité de destruction, l'inégalité entre les États-Unis et le Vietnam du Nord était éclatante et écrasante. Et pourtant, en termes de puissance, c'est-à-dire de capacité d'atteindre les objectifs ou d'imposer sa volonté à l'autre, c'est un fait que le Vietnam du Nord a été le plus puissant.

Certes, on répondra que les États-Unis avaient la capacité de raser le territoire du Vietnam du Nord. C'est incontestable. Mais ils ne l'ont pas fait, fort heureusement, car la puissance définie comme relation entre deux États précisément n'est pas proportionnelle aux ressources disponibles ; une pluralité d'autres facteurs interviennent ; en l'espèce sont intervenus, d'une part le type de guerre livrée — une guérilla — d'autre part la force relative du gouvernement du Vietnam du Sud et du Vietnam du Nord. Un autre facteur important a été le blocage psychologique ou politique qui interdisait à l'État disposant des ressources les plus considérables de les utiliser totalement sur un théâtre d'opérations marginal en vue d'un objectif secondaire, qui lui interdisait en particulier l'usage des armes les plus destructrices.

Venons-en maintenant à une comparaison entre les forces des deux plus grands États du monde actuel en passant en revue les différents types de forces, d'abord militaires et ensuite, plus brièvement, économiques.

Plaçons-nous d'abord au niveau des armes nucléaires et réfléchissons à la question, simple dans sa formulation mais difficile : supériorité et infériorité, ces deux mots ont-ils encore quelque signification lorsque l'on compare les potentiels ou les capacités nucléaires de l'Union soviétique et des États-Unis ?

La réponse négative s'appuie sur un argument plausible, indéfiniment répété dans une grande partie de la littérature et de la presse consacrée à ce sujet. Il est incontestable que chacun des deux grands États dispose de beaucoup plus de moyens qu'il n'est nécessaire pour détruire la plus grande partie de l'autre. Les États-Unis disposent aujourd'hui de quelque 8 000 à 10 000 têtes nucléaires ; le nombre de têtes nucléaires aujourd'hui possédées par l'Union soviétique est probablement de la moitié. Les chiffres précis sont l'objet de contestations,

mais il est évident que chacun des deux, à supposer qu'il soit animé de la volonté de détruire l'autre, le peut, et même peut le faire en deuxième frappe ; mais aucun des deux n'a la capacité d'éliminer les forces de représailles de son adversaire potentiel, et par conséquent toute attaque, même dirigée par l'un contre les forces nucléaires de l'autre, ne lui épargnerait pas les représailles.

Pourquoi, dans ces conditions, les négociations sur la limitation des armements stratégiques, les *Salt*, se révèlent-elles aussi difficiles ? Pourquoi cette attention vigilante des deux puissances dans les négociations et pourquoi les dirigeants de ces deux États se conduisent-ils comme si, en réalité, la notion de supériorité et d'infériorité continuait à avoir un sens et une signification concrète ?

Comme vous le savez, la doctrine américaine a connu en ces matières quatre phases : la première a été celle des représailles massives ou de dissuasion unilatérale exercée par le seul détenteur d'armes nucléaires à l'égard de celui qui n'en possédait pas. La notion était simple : si une certaine ligne était franchie, la réplique serait immédiate et totale. C'est, disons, la doctrine la plus grossière de l'utilisation des armes nucléaires. On dissuade l'autre d'une certaine action en le menaçant de le frapper globalement s'il la commet.

Cette notion de représailles massives a dû être abandonnée à partir du moment où la dissuasion est devenue bilatérale et aussi à partir du moment où l'expérience de la guerre de Corée a révélé qu'en fait, les choses ne pouvaient pas se passer ainsi. Il y a donc eu un deuxième temps qui a été celui de la « réponse flexible » avec la tentative d'une stratégie d'action antiforce, l'auteur de cette doctrine, McNamara, déclarant d'ailleurs lui-même que la capacité des États-Unis d'éliminer les forces de représailles de l'Union soviétique ne durerait qu'une courte période.

La troisième période a été celle de la « destruction mutuelle assurée » (*Mutual Assured Destruction*), une des doctrines officielles des États-Unis : la stabilité est assurée au niveau nucléaire dans la mesure où chacun a la certitude qu'en cas de besoin l'autre peut le détruire. Cette doctrine de destruction mutuelle a fait place, il y a environ deux ans, à une quatrième doctrine que l'on attribue au secrétaire à la Défense, M. Schlesinger, que le président Ford vient d'écarter du Gouvernement.

Avant d'essayer d'analyser le sens que je suis tenté de donner à cette doctrine, je voudrais suggérer les facteurs qui peuvent déterminer l'infériorité ou la supériorité en ces matières.

Il va de soi que si des deux côtés on s'en tient à la notion de représailles massives, il est inutile de parler d'infériorité ou de supériorité ; ou tout au moins l'égalité est obtenue à partir du moment où chacun des deux est capable en deuxième frappe, en riposte, d'infliger des dommages comparables à ceux que son adversaire lui aurait infligés en première frappe. Si l'on se donne seulement l'alternative : ou pas d'usage des armes nucléaires ou, en cas d'usage des armes nucléaires, usage global, total, de représailles massives, à ce moment-là l'égalité suppose simplement une capacité de représailles suffisamment forte après une frappe éventuelle de l'adversaire.

Dans la situation actuelle, voici les facteurs que les auteurs font intervenir : 1° Nombre des vecteurs (le nombre des vecteurs soviétiques est actuellement sensiblement supérieur à celui des vecteurs américains) ; 2° Nombre des têtes nucléaires (ce nombre est supérieur du côté américain) ; 3° Vulnérabilité des vecteurs ; 4° Précision du tir ; 5° Puissance en kilotonnes des têtes nucléaires.

Quel est, au regard de ces facteurs, l'apport de la doctrine attribuée à M. Schlesinger ? Il me semble que cette doctrine se fonde essentiellement sur le facteur n° 4, c'est-à-dire sur la précision du tir et sur la volonté exprimée par le secrétaire d'État à la Défense ⁽³⁾, à savoir que les États-Unis doivent posséder des forces nucléaires suffisamment invulnérables et nombreuses pour être capables, en deuxième frappe et après une attaque éventuelle dirigée contre elles-mêmes, de répliquer de manière progressive et discriminée. Cela revient à dire que l'on est sorti du scénario : « S'il y a une première frappe contre mes forces nucléaires, je réplique contre les villes de l'adversaire » ; la doctrine Schlesinger complique le scénario et dit : « Il est insensé de supposer que personne puisse s'en prendre aux villes de l'adversaire, car les villes de l'adversaire, c'est le recours ultime ; les villes de chacun sont des otages pour l'autre ». Par conséquent, il faut imaginer des scénarios suffisamment compliqués dans lesquels on ait la possibilité de faire intervenir la capacité de frapper exclusivement les installations militaires de l'adversaire. L'ancien secrétaire d'État à la

(3) Rapport au Congrès, 5 février 1975.

Défense supposait donc qu'en cas de recours aux armes nucléaires, celui-ci serait progressif, que la première frappe adverse viserait les moyens militaires des États-Unis et que les États-Unis devraient conserver la possibilité de riposter en frappant exclusivement les installations militaires de l'adversaire.

Cette doctrine, telle que je l'interprète — et je m'en tiens aux déclarations qui ont été faites — a suscité une controverse dont le thème s'exprime ainsi, dans la grande presse tout au moins (et jusqu'à un certain point même dans la littérature spécialisée) : la complication progressive des scénarios et l'imagination d'une utilisation discriminée des forces nucléaires contre les forces nucléaires adverses, même après une première frappe, n'est-elle pas dangereuse, en ce sens que de telles démarches d'esprit tendent à présenter comme progressivement concevable la guerre que l'on veut exclure ? On retrouve, si je puis dire, la vieille polémique qui se poursuit dans le monde depuis vingt-cinq ans : faut-il, pour exclure cette guerre, la rendre à ce point monstrueuse que personne ne puisse l'imaginer sérieusement, ou bien, pour rendre plausible la dissuasion, faut-il la rapprocher d'une opération militaire de type classique ? Il est clair que la doctrine Schlesinger, après celle de la « *flexible response* », tend à rendre plausible ou concevable l'utilisation à la fois militaire et diplomatique des armes nucléaires. C'est le reproche que le *New-York Times*, entre autres, a fait à maintes reprises à cette doctrine. À quoi on peut répondre par un argument également convaincant à mes yeux : la menace de frapper les villes de l'adversaire lorsque la conséquence inévitable serait notre propre destruction, cette menace-là est-elle plausible ? Depuis vingt-cinq ans, sous des formes perpétuellement renouvelées, ce dialogue continue.

Quoi qu'il en soit, pour en venir à la notion de supériorité et d'infériorité, il est certain que les Soviétiques aussi bien que les Américains prennent en considération le fait que, aux yeux du commun des mortels le nombre des vecteurs ou des têtes nucléaires apparaît, à tort ou à raison, comme un élément de force, de telle sorte qu'aucun des deux Grands n'est disposé à consentir à une apparente infériorité. Les techniciens, par ailleurs, pensent que le nombre de têtes nucléaires possédées, la précision du tir, la puissance des armes qui permet de détruire les silos des vecteurs, tous ces éléments représentent un élément de la puissance diplomatico-militaire et confèrent au gouvernement le maximum de liberté d'action.

Pour mieux expliciter l'idée que j'ai dans l'esprit, je vais imaginer, à la manière des auteurs américains, un scénario : supposons entre les deux grandes puissances un affrontement local, mettons au Proche-Orient. Supposons qu'à partir d'un conflit entre Israël et les pays arabes s'enclenche un début de confrontation militaire entre les deux flottes, soviétique et américaine, qui actuellement s'équilibrent en Méditerranée orientale. Supposons encore qu'à l'occasion des opérations militaires entre ces deux flottes, apparaissent d'un côté ou de l'autre des signes de défaite ou que l'un des deux adversaires paraisse en état d'infériorité. Ce que postule en pareil cas une doctrine subtile comme celle que défendait le secrétaire d'État, c'est la possibilité de monter jusqu'aux premiers échelons de l'emploi des armes nucléaires sans aboutir à l'apocalypse. Tout au moins, elle affirme que celui des deux gouvernements qui aurait la possibilité d'une utilisation discriminée et limitée des armes nucléaires posséderait dans sa panoplie quelque chose de plus que celui qui en serait réduit à l'emploi nucléaire massif pur et simple. On peut dire encore qu'une doctrine aussi subtile tend à suggérer que, dans le cas d'une crise diplomatique, la liberté de manœuvre permise par la complication de l'appareil nucléaire est un argument convaincant en vue d'un dénouement favorable de la crise. En d'autres termes, si l'on veut donner un sens à la volonté d'égalité nucléaire des deux grandes puissances, il faut supposer — et personnellement je crois valable une telle supposition — que la liberté de manœuvre conférée par la possession d'un arsenal extrêmement riche et diversifié exerce une influence sur le dénouement des crises locales.

Mais alors se pose la question : jusqu'à présent l'une quelconque des crises locales a-t-elle connu un dénouement proportionnel aux forces nucléaires respectives de l'un des deux Grands ? Pour ma part je n'oserais pas l'affirmer, et je vous citerai à ce propos deux réponses que le secrétaire d'État H. Kissinger m'a faites à des moments différents. Un jour où j'évoquais cette question, il m'a dit : « Nous ne pouvons pas faire ceci — je ne précise pas ce qu'il songeait à faire — parce que nous ne sommes plus dans la situation de 1962 où nous avions une supériorité nucléaire considérable sur l'Union soviétique ». Deux ans après, ayant entièrement oublié le propos qu'il avait tenu auparavant, il m'a affirmé avec la même conviction : « Je n'ai jamais eu le sentiment que le dénouement d'une crise diplomatique dépendait si peu que ce fût de la relation des forces nucléaires ». Dans un cas,

H. Kissinger voulait me convaincre qu'il avait raison de signer un accord *Salt* et dans l'autre cas il voulait me convaincre qu'il avait raison d'accepter quelque chose qui lui était désagréable.

Tout ce que je veux malgré tout suggérer, c'est que la capacité de destruction totale de chacun par l'autre ne signifie pas encore qu'en matière nucléaire la notion d'infériorité et de supériorité ait perdu toute signification, car la capacité d'emploi discriminée de ces armes ouvre la possibilité au moins théorique de faire intervenir leur poids dans des crises diplomatiques ou dans des conflits locaux qui ne mettent pas en cause l'essentiel.

Que reste-t-il, à la lumière de ces observations inévitablement succinctes, de la notion du pouvoir égalisateur de l'atome ? Cette thèse, si mon analyse est exacte, se réfère tout simplement au scénario de l'utilisation globale et totale des forces nucléaires disponibles. Alors dans cette hypothèse, en effet, on peut dire qu'à partir d'une certaine capacité de destruction en deuxième frappe, il n'y a plus guère de différence entre les États. L'*overkilling*, n'est pas nécessaire, il n'est pas nécessaire de tuer trois fois, il suffit de pouvoir tuer une fois ; mais il faut bien entendre que des propositions de cet ordre ne se réfèrent qu'au scénario le plus simple, et je dirai le plus grossier, celui de l'usage total des moyens nucléaires disponibles. Or, ce scénario est de tous le moins probable parce qu'il implique, pour celui qui en prendrait l'initiative, la quasi-certitude de sa propre destruction. En réalité, ce n'est d'ailleurs pas ainsi que l'entendent les théoriciens ; pour eux la menace de cet usage global et total suffit pour se défendre soi-même en dernier recours.

Laissons de côté la discussion de ce cas particulier qui se réfère à la France et qui est hors de mon propos aujourd'hui. Je dirai seulement qu'en admettant la validité de cette théorie pour la défense du territoire national, c'est-à-dire la création d'une menace même irrationnelle, il est clair que l'emploi diplomatique qui peut être fait de la menace de ces armes présente un caractère dissuasif strictement défensif, applicable à la sauvegarde du territoire national en tant qu'enjeu vital. Mais pour les deux grandes puissances, les armes nucléaires ont été l'arme du suprême recours qui leur permettait d'utiliser les autres forces militaires dans d'autres régions du monde et pour des enjeux non vitaux.

Les deux Grands ont en effet une politique extérieure active qui les amène à défendre des intérêts multiples dans tous les points du monde. Pour les deux superpuissances, la relation des forces nucléaires ne me paraît pas dénuée de sens, et je trouve relativement rationnelle l'attention prêtée par chacune d'elles à l'état exact de leurs relations ; je dis relativement rationnelle, car malgré tout il est difficile de se défendre, face aux scénarios imaginés, d'un certain sentiment de malaise ; disons qu'il s'agit là d'une littérature à la Kafka et qu'il est très difficile d'imaginer comment les choses pourraient en venir à se passer ainsi. Les scénarios compliqués imaginés par M. Schlesinger supposent de la part des gouvernements une maîtrise des nerfs exceptionnelle et une lucidité effrayante. D'ailleurs, jusqu'à présent, les dirigeants des deux grands États ont évité de pousser leur confrontation jusqu'à ce niveau et ils sont restés très largement en deçà.

Deuxième analyse, qui découle de la première : dans le monde actuel la capacité d'une action extérieure active dépend de l'ensemble des forces militaires et non pas d'une catégorie exclusive comme les armes nucléaires. La possession par une puissance moyenne d'armes nucléaires est un facteur éventuel de dissuasion et par conséquent de diplomatie défensive. Il est officiellement entendu dans la doctrine française que notre capacité nucléaire ne nous donne pas le moyen d'intervenir dans d'autres parties du monde.

Je laisse de côté la question difficile de savoir dans quelle mesure la force nucléaire française est une contribution à la défense européenne. Chacun sait que le problème le plus ardu est celui des armes atomiques tactiques terrestres puisque celles-ci, dans la mesure où elles sont situées aux frontières de la France, ne peuvent frapper que des objectifs situés sur le territoire d'un pays allié.

Laissons cette question et arrivons à la proposition qui, elle, me paraît fondamentale ; les grandes puissances ne se définissent pas par la possession d'armes nucléaires, elles se définissent par la possession d'une panoplie complète de moyens, nucléaires et conventionnels, et du même coup nous retrouvons une idée qui se rapproche de celle du rapport des forces au sens traditionnel du terme. Bien entendu, il n'y a pas de supergrand, il n'y a pas de grande puissance au sens plein du terme sans possession d'armes nucléaires. Mais il n'y a pas non plus de grande puissance au sens traditionnel du terme sans d'autres armes que les armes nucléaires, car dans le cas où l'essentiel des moyens

dont peut disposer une puissance moyenne est constitué par des armes nucléaires, cette puissance adopte automatiquement une stratégie défensive et n'a qu'une possibilité limitée d'intervenir au dehors puisque, dans la majorité des conflits ou des crises du monde actuel, les armes qui sont utilisées se situent bien au-dessous du niveau nucléaire. Je suggère cette proposition avec bonne conscience d'autant plus que je me borne à reproduire presque mot pour mot les récentes déclarations du général Méry ⁽⁴⁾ qui a dit explicitement que l'on ne pouvait pas s'en tenir à la théorie du « tout ou rien », que dans la majorité des conflits du monde actuel les armes atomiques n'étaient pas utilisables et qu'il fallait par conséquent établir un certain équilibre entre forces conventionnelles et nucléaires.

Je n'entre pas dans les débats qui se sont déroulés dans l'armée française sur ce sujet, je me borne à dire ceci qui me paraît incontestable pour un chacun, c'est qu'il n'y a pas de grande puissance sans la panoplie complète des moyens. Ce qui ne signifie pas qu'une puissance moyenne comme la France ne doive pas fonder essentiellement sa sécurité sur la possession d'armes nucléaires ; il s'agit là d'un choix sur lequel je ne veux pas revenir. Je veux seulement suggérer qu'à partir de l'élimination apparente des notions traditionnelles par les armes nucléaires, on y revient par une voie détournée en ce sens que, les armes nucléaires étant une force de suprême recours, c'est l'ensemble du potentiel militaire qui, aujourd'hui, définit la superpuissance. Si nous considérons par exemple la relation des forces des États-Unis et de l'Union soviétique dans le Proche-Orient, j'ai le sentiment que chacun est tenté de croire que la relation décisive est celle de la VI^e flotte d'un côté et de la flotte soviétique de l'autre. Ce qui a changé en Méditerranée orientale, au cours des dernières années, c'est l'importance de la flotte soviétique qui se trouve en permanence en Méditerranée. Selon certains articles de la presse américaine, au moment de la guerre du Kippour, lorsque M. Brejnev a demandé à M. Kissinger d'intervenir pour arrêter le début du succès des forces israéliennes, l'argument le plus fort qu'il a employé aurait été la capacité d'action de la flotte soviétique. Vraie ou fausse, cette information illustre néanmoins un fait : dans une crise de cet ordre, la force militaire qui influe sur le dénouement, c'est la force située sur place et susceptible d'intervenir sans entraîner l'ascension jusqu'au niveau

(4) *Le Monde* du 25 septembre 1975.

nucléaire. En un autre cas, celui de la guerre indo-pakistanaise, toute la force militaire des États-Unis n'a en rien impressionné le gouvernement de l'Inde parce que les États-Unis n'avaient alors aucune force utilisable sur place. En d'autres termes, dans le cas d'un conflit local, ce qui intervient, plus que la relation globale des forces, ce sont les forces qu'on peut utiliser sur place sans faire monter le conflit ou la crise jusqu'au niveau où l'un ou l'autre serait tenté ou obligé de recourir aux armes nucléaires.

Ce que je viens de dire de la situation au Moyen-Orient et des flottes de guerre peut être repris à propos de la relation des forces classiques ou conventionnelles en Europe et en particulier sur le front central.

Ce qui me paraît modifier à cet égard les comparaisons anciennes du rapport des forces, c'est que ce que nous avons connu entre 1914-1918 et 1939-1945 est devenu, autant qu'on puisse le dire, inconcevable. La guerre de 1914-1918 fut commencée avec l'illusion, partagée des deux côtés, qu'elle serait courte, de type classique, et se terminerait en quelques mois par la victoire décisive d'une des deux armées. Il y avait bien eu quelques hérétiques pour prévoir la guerre de tranchée et la guerre longue, mais ils étaient fort peu nombreux. Le plus connu d'entre eux est le colonel Mayer, un ami du maréchal Foch et comme lui ancien élève de l'École Polytechnique, mais qui n'avait pas réussi sa carrière en raison de ses opinions contraires à la doctrine officielle de l'offensive à outrance.

Dans les deux cas, les conflits de 1914-1918 et 1939-1945 furent des guerres de matériel avec mobilisation progressive de l'ensemble des ressources industrielles et humaines. Il me semble que des guerres de cet ordre sont, dans la situation actuelle du monde, presque inconcevables. D'abord et avant tout à cause des armes nucléaires ; on ne conçoit pas que les grandes puissances se livrent pendant des mois ou des années des guerres de type classique à la manière de celles du début du XX^e siècle. Toutes les guerres qui se sont livrées depuis 1945 ont été des guerres locales et limitées ; mais si l'on imagine — ce qui me paraît, dans la situation actuelle, extraordinairement improbable — des opérations militaires sur le front central en Europe, il paraît difficile de croire qu'il puisse s'agir d'opérations prolongées avec mobilisation progressive de l'industrie. Ajoutons que les guerres conventionnelles que nous avons connues apparaîtraient comme des

jeux d'enfants comparées à celles qui sont dorénavant possibles. Après tout, lorsque l'Allemagne a commencé la Seconde Guerre mondiale, elle disposait d'une trentaine de millions de tonnes d'acier ; aujourd'hui les grandes puissances en produisent entre 150 et 200 millions. Les batailles de chars du Proche-Orient ont comporté l'usage de plus de matériel que celles de la Seconde Guerre mondiale. L'ordre de grandeur des guerres classiques possibles avec les ressources économiques disponibles a de quoi donner le vertige. Avec un peu d'optimisme on peut penser que les armes nucléaires sont arrivées à temps pour empêcher l'escalade des guerres livrées avec des armes classiques qui ont été déjà passablement horribles dans les deux cas précédents mais qui auraient pu prendre une dimension encore supérieure.

Quelle est la signification de l'égalité ou de l'inégalité des forces sur un théâtre d'opérations où il n'y a pas de menace immédiate de guerre, comme c'est le cas en Europe ? Dans la situation actuelle, d'après les chiffres officiels, les forces du Pacte de Varsovie disposent d'une supériorité numérique en chars et en aviation sur les forces de l'Otan. En résulte-t-il une menace sérieuse de guerre ? À mon sens non. Étant donné la nature du théâtre des opérations et le nombre des armes atomiques qui sont disponibles sur le champ de bataille, le risque que comporterait une ascension des hostilités est énorme. Il en résulte d'ailleurs que les alliés peuvent discuter indéfiniment sur ce que serait le seuil nucléaire et s'interroger sur le moment à partir duquel le recours aux armes nucléaires deviendrait inévitable ; disons que le rapport des forces classiques sur un théâtre d'opérations comme celui de l'Europe a plus ou moins d'importance selon qu'une bataille paraît plausible ou non, selon que la prolongation de la bataille avec armes classiques est vraisemblable ou non. Dans le cas du théâtre d'opérations européen, il est difficile en toute logique de concevoir qu'il y ait des opérations militaires classiques prolongées. Cela dit, l'équilibre approximatif des forces est, d'une part psychologiquement et diplomatiquement un élément nécessaire et d'autre part, théoriquement, il faut empêcher la création de faits accomplis et malgré tout retarder l'utilisation des armes nucléaires si la menace ne suffit pas à prévenir l'opération militaire. Disons que, sans que l'on puisse donner une signification rigide à l'équilibre approximatif des forces classiques sur un terrain comme celui de l'Europe centrale, on ne peut pas s'en désintéresser, même si l'on considère que, selon toute probabilité, le début d'opérations militaires entraînerait rapidement l'escalade.

J'ajoute que nos amis américains, avec lesquels j'ai eu récemment un colloque dans une ville européenne ⁽⁵⁾, attachent aujourd'hui beaucoup d'importance à ce qu'ils appellent les « *smart weapons* » — les armes intelligentes ⁽⁶⁾ — qui, en effet, semblent représenter quelque chose d'intermédiaire entre les anciennes forces classiques et les armes nucléaires, et ils voient dans ces armes hautement efficaces un moyen d'ajouter pour ainsi dire un échelon de plus dans la hiérarchie ou dans l'échelle de la violence possible.

J'en viens brièvement au dernier élément de la comparaison, c'est-à-dire au rapport des forces économiques et techniques.

En fonction de l'analyse que j'ai pu faire, le rapport des ressources économiques et techniques reste un élément fondamental de la puissance des États, c'est-à-dire de leur capacité d'atteindre leurs objectifs ou d'imposer leur volonté. Cependant, le rapport des ressources économiques et techniques est subordonné pour son intervention au coefficient de mobilisation et, d'autre part, à l'avance ou au retard technologique. L'expérience en matière nucléaire semble indiquer que toute innovation technologique mise au point par l'une des deux grandes puissances ne tarde pas à être adoptée par l'autre également. Ce sont les États-Unis qui ont créé les premiers les vecteurs à têtes multiples ou *MIRV* mais, quelque temps après, les Soviétiques se lançaient à leur tour dans la même technique. D'autre part, comme la technique des Russes était moins sophistiquée, ils ont été conduits à fabriquer des vecteurs ayant une capacité de lancement supérieure à la capacité des vecteurs américains ; ils peuvent donc aujourd'hui mettre dans leurs *SS.9*, *SS.17* ou *SS.18* des têtes multiples ayant une puissance explosive considérable. D'une manière générale, il y a entre les deux grandes puissances une course permanente non pas à l'armement quantitativement maximum mais à la technique qualitativement la plus sophistiquée.

Quelle est l'influence de ces progrès techniques sur la relation des forces ? Si les États-Unis avaient disposé plus tôt des armes dites « *smart bombs* », ils auraient pu détruire plus d'objectifs au Nord-Vietnam avec moins de bombes. Les données effectives du combat

(5) Copenhague.

(6) Cf. Lt-Colonel D. Chevignard : « Des bombes agiles et intelligentes » in *Revue de Défense Nationale*, octobre 1973.

auraient sans doute été modifiées par l'intervention à grande échelle de cette technique nouvelle. Ce qui signifie une fois de plus qu'un des éléments de la force militaire est la qualité technique, mais il faut ajouter que dans le cas des deux supergrands on a des raisons de croire non pas à l'égalité des techniques — la technique de l'électronique ou des ordinateurs aux États-Unis est très supérieure à celle de l'Union soviétique — mais à la capacité de l'Union soviétique de rattraper régulièrement son retard ou de découvrir à son tour ce que les États-Unis ont trouvé. Sans qu'il en résulte à chaque moment une égalité, aucun des deux adversaires ne peut parier de façon définitive sur sa supériorité technique.

En ce qui concerne la relation des forces économiques, d'après l'analyse que j'ai faite, le volume absolu du produit national brut qui servait de critère de comparaison n'a plus aujourd'hui qu'une signification relativement limitée, et puisqu'il s'agit de mobiliser dès maintenant des ressources en vue de soutenir une politique étrangère en temps de paix, la puissance dépend du coefficient de mobilisation, et par conséquent autant de la nature du régime politique que du volume absolu du produit national brut d'un côté ou de l'autre. La comparaison, encore valable il y a une vingtaine d'années, de la force relative des deux grands au moyen du volume du produit national brut est à peu près dénuée de signification par rapport à la réalité politico-militaire actuelle en raison des facteurs supplémentaires qui interviennent.

Il y a encore un autre élément que l'on doit prendre en considération, c'est la disposition des matières premières fondamentales pour l'activité économique. À cet égard, on peut dire que la faiblesse partielle et récente des États-Unis est de dépendre de l'importation d'une quantité substantielle de son énergie. Faiblesse que ne connaît pas l'Union soviétique. Mais en contrepartie les États-Unis possèdent pour le temps de paix une ressource d'une importance considérable : ils sont aujourd'hui plus que jamais le grenier du monde, ils sont les seuls à disposer d'un excédent considérable de céréales, les seuls en mesure de nourrir les millions d'hommes qui risquent de manquer de pain.

Reste maintenant à évoquer brièvement quelques questions dont je n'ai pas parlé faute de temps mais qui auraient pu faire l'objet de développements dans le cadre de cette conférence.

Les conflits par l'intermédiaire de moyens économiques ou la pseudo-guerre du pétrole. Je dis pseudo-guerre, parce que je n'aime pas appeler guerre l'action d'un cartel ou l'augmentation du prix d'une matière première fondamentale et que, deuxièmement, il ne s'agit pas d'une guerre : la guerre du pétrole n'a pas eu lieu et n'aura pas lieu. Le risque n'en prendrait consistance que le jour où ceux qui produisent le pétrole, qui en disposent dans leur sous-sol, ne voudraient pas le vendre à ceux qui le consomment. Disposer dans le sous-sol d'une matière première non consommée ne signifie pas grand-chose ; bien que les intérêts des consommateurs et des producteurs ne soient évidemment pas convergents, puisque les uns veulent vendre cher et les autres veulent acheter bon marché, l'élément de solidarité et d'intérêt partagé entre les uns et les autres est beaucoup plus grand qu'on ne le dit, pour la bonne raison que les pays producteurs de pétrole ne peuvent pour l'instant dépenser leurs revenus pétroliers que dans les pays consommateurs ; la meilleure preuve en est que, deux ans après cette crise, toutes les visions d'apocalypse se sont dissipées et que, sans qu'il y ait à proprement parler réconciliation entre producteurs et consommateurs, on voit bien cependant les conditions d'un règlement tolérable.

Je n'ai rien dit du niveau des conflits sub-classiques, c'est-à-dire des guerres révolutionnaires et des guerres de guérillas où les facteurs de force et de faiblesse sont tous différents. Pour un pays industrialisé, le facteur fondamental de faiblesse dans une guerre de cet ordre est que, sauf circonstances exceptionnelles, la population n'est pas prête à soutenir la guerre menée par une armée classique contre une armée de guérilla, à moins que cette population ne soit totalement convaincue de son bon droit, ce qui est rarement possible dans le cas d'un conflit militaire.

Je n'ai pas parlé non plus d'une relation des forces qui joue un rôle considérable dans le monde actuel, à savoir la relation des forces à l'intérieur d'un sous-système relativement isolé. Dans le cas, par exemple, du sous-continent indien, le gouvernement de M^{me} Indira Gandhi avait réussi, par une alliance de revers avec l'Union soviétique, à neutraliser la Chine ; les États-Unis ne disposaient pas d'une capacité d'intervention dans cette région ; dans un tel sous-système isolé, ce qui est décisif c'est la relation des forces classiques locales, et nous en revenons alors à la notion traditionnelle du rapport des forces militaires, avec cette seule réserve que les guerres y sont courtes

essentiellement parce que l'équipement militaire de beaucoup de ces États est hors de proportion avec les ressources de leur économie et que, pour une part, leurs armes et leurs munitions viennent du dehors. Il en résulte donc que ces guerres, livrées avec les armes classiques les plus modernes, ne peuvent pas durer puisque l'économie des pays en guerre ne peut pas supporter durablement le coût industriel et technique du conflit. Ces remarques s'appliquent aussi jusqu'à un certain point au sous-système du Proche-Orient qui est resté, jusqu'à la guerre du Kippour, un sous-système isolé au sens que je viens de donner à ce terme ; les deux grandes puissances se neutralisant réciproquement, la force localement supérieure pouvait remporter des succès militaires, Israël pouvait gagner des batailles et ne pouvait pas gagner la guerre militairement. Effectivement, Israël a gagné un certain nombre de batailles, mais n'a pas gagné la dernière, et j'ajouterai que, si elle l'avait gagnée, ses chances de gagner la guerre auraient été encore plus faibles. Aussi longtemps, en effet, qu'un État ne peut pas contraindre le pays qu'il a provisoirement battu à faire la paix, un succès militaire ou une bataille gagnée ne conduit pas nécessairement à la paix. Or, dans la situation de dissymétrie fondamentale entre un pays de trois millions d'habitants d'un côté et un monde arabe de plusieurs dizaines de millions d'hommes de l'autre, à la longue, la seule victoire réelle pour Israël ce serait la paix. En dehors de la paix, Israël peut remporter des victoires au sens militaire du terme, c'est-à-dire des victoires tactiques, mais si la victoire politique se définit pour un État par le fait d'atteindre son objectif, le seul objectif possible pour Israël, c'est d'être reconnu par les États arabes, donc la paix. Bien entendu, la force militaire est un élément de cette paix, mais ce n'est ni l'élément décisif ni en tout cas l'élément exclusif.

Par définition, une analyse essentiellement conceptuelle ne conduit pas à une conclusion simple, je vous en soumettrai, si vous voulez, deux.

La première est que la notion du rapport des forces ou de l'équilibre des forces au sens traditionnel du terme est devenue difficilement applicable au monde actuel pour les quatre raisons que j'ai indiquées au point de départ ; par conséquent, dans l'analyse soit de la situation mondiale, soit d'une situation locale, il faut se référer non pas à des comparaisons entre les éléments globaux mais procéder à une analyse plus complexe. Qu'il s'agisse des armes nucléaires ou de la relation des forces classiques, ce qui me paraît fondamental dans le monde

actuel c'est de ne pas oublier la pluralité des facteurs de forces : situation géopolitique, capacité technique, état de l'opinion publique, contexte mondial, etc.

La politique est devenue trop complexe, peut-on dire, pour la laisser à ceux qui ne s'attachent qu'à une seule idée. Aujourd'hui, il faut avoir le courage, quand on aperçoit une idée séduisante, de voir immédiatement les objections qu'elle peut appeler. Ce n'est pas par goût de la sophistication, mais c'est par consentement à la réalité que je passe ma vie à me battre contre ceux qui ont en ces matières des assurances dogmatiques. L'esprit de Montaigne me paraît plus que jamais nécessaire dans le monde où nous vivons.

Et voici ma deuxième conclusion : si, comme on le dit souvent, les forces militaires sont de plus en plus difficiles à utiliser dans le monde actuel — ce qui est partiellement vrai, il y a en effet des blocages contre l'utilisation des forces militaires de la part des grandes puissances — il faudrait tout de même fermer les yeux sur les réalités les plus évidentes pour ne pas voir que, dans le système international d'aujourd'hui, ceux qui jouent le rôle décisif sont ceux qui possèdent, si je puis dire en utilisant une vieille expression, « la poudre sèche » ou des canons. En d'autres termes, s'il est vrai que la force militaire ne suffit pas aux grands pour imposer leur volonté, il est rare que les autres, faute de force militaire puissent faire respecter ou imposer la leur.

Raymond ARON



DE GAULLE, STRATÈGE NUCLÉAIRE

BRUNO TERTRAIS

Le général de Gaulle n'a pas seulement fait passer la France du statut de puissance nucléaire « virtuelle » à celui de puissance nucléaire « opérationnelle ». Il est également le véritable père de la stratégie nucléaire française. Il a en effet réalisé une synthèse entre les différents courants et écoles de pensée qui se manifestaient à l'époque. Et sa vision, dans ce domaine, était beaucoup plus ouverte et pragmatique que celles qui étaient exprimées par les théoriciens français des années 60 tels que les généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier.

Construite parallèlement à l'édification de la force de dissuasion, la stratégie nucléaire française s'est ordonnée autour des notions de « dissuasion du faible au fort » et de « pouvoir égalisateur de l'atome ». Ces formulations décrivaient des concepts développés dans les cercles transatlantiques depuis 1945 ⁽¹⁾. L'idée consistait à dire que l'arme nucléaire changeait les termes de l'équation de la puissance. Un petit pays pouvait parfaitement dissuader un grand pays de l'agresser à partir du moment où il disposait des moyens de lui infliger des

(1) Ils avaient également été esquissés en France dès 1945 par l'amiral Raoul Castex : « Aperçus sur la bombe atomique », *Revue de défense nationale*, octobre 1945, p. 466-473 ; reproduit dans ce numéro spécial, p. 31.

dommages au moins équivalents à l'enjeu du conflit. La dissuasion devait ainsi être proportionnée à l'enjeu. Cette idée avait été très tôt assimilée par de Gaulle : « Je vois, il suffit d'arracher un bras à l'agresseur », disait-il dès avril 1956, après une longue conversation avec le colonel Pierre-Marie Gallois (alors en poste à l'Otan) venu lui expliquer la stratégie nucléaire de l'Alliance atlantique ⁽²⁾. En 1962, il déclarait : « La question n'est pas de se hisser au même niveau que celui d'en face. La question est de représenter une capacité de représailles suffisante pour le faire renoncer à l'agression. La dissuasion commence dès qu'on a la possibilité de tuer assez de gens chez l'agresseur pour qu'il soit persuadé que le jeu n'en vaut pas la chandelle » ⁽³⁾.

C'est dans sa conférence de presse du 23 juillet 1964 qu'il résume le mieux sa pensée : « La carrière de la dissuasion nous est donc désormais ouverte. Car le fait d'attaquer la France équivaldrait, pour qui que ce soit, à subir lui-même des destructions épouvantables. Sans doute les mégatonnes que nous pourrions lancer n'égaleraient pas en nombre celles qu'Américains et Russes sont en mesure de déchaîner. Mais, à partir d'une certaine capacité nucléaire et pour ce qui concerne la défense directe de chacun, la proportion des moyens respectifs n'a plus de valeur absolue. En effet, puisqu'un homme et un pays ne peuvent mourir qu'une fois, la dissuasion existe dès lors qu'on a de quoi blesser à mort son éventuel agresseur, qu'on y est très résolu et que lui-même en est bien convaincu » ⁽⁴⁾.

Le général aimait employer en public des formules révélatrices du pouvoir dissuasif de l'arme nucléaire et de son caractère novateur dans l'histoire militaire, mais en même temps très vagues : « destructions épouvantables », « destructions irréparables », « effroyables blessures... » ⁽⁵⁾. Dans les faits, la stratégie française semblait concerner avant tout la population du pays adverse : « (...) la force atomique française, dès l'origine de son organisation, aura la sombre et terrible

(2) Voir Pierre-Marie Gallois, *Le Sablier du siècle. Mémoires* ; Lausanne, L'Âge d'homme, 1999, p. 370-373.

(3) Rapporté par Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle* ; Paris, Gallimard, 2002, p. 350.

(4) Conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 23 juillet 1964.

(5) « Destructions épouvantables » : conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 14 janvier 1963 ; et conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 23 juillet 1964. « Destructions irréparables » : instruction de 1967 citée in Jean Lacouture, *De Gaulle*, Volume III : « Le Souverain » ; Paris, Seuil, 1986, p. 478. « Effroyables blessures » : Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*. « Le Renouveau » ; Paris, La Pléiade, 2000, p. 1057.

capacité de détruire en quelques instants des millions et des millions d'hommes »⁽⁶⁾. En 1962, il déclarait que la France serait bientôt capable de tuer 20 millions de Soviétiques, et mentionnait comme objectif d'être en mesure de menacer 25 à 50 % de la population adverse⁽⁷⁾. L'année suivante, il fixait comme objectif la capacité d'annihiler 40 à 50 millions de personnes vers 1971⁽⁸⁾. En application du concept de dissuasion proportionnée, de Gaulle suggérait parfois qu'il s'agissait de menacer une population équivalente à celle de la France : « Nous pouvons tuer en quelques heures autant de Russes qu'il existe de Français. Ça nous donne la certitude qu'ils ne nous attaqueront pas »⁽⁹⁾.

La stratégie française ne se voulait pas exclusivement anti-démographique. Il s'agissait de s'en prendre aux « œuvres vives » du pays adverse⁽¹⁰⁾. De Gaulle souhaitait ainsi clairement que l'économie soviétique soit menacée. Une directive présidentielle du 16 décembre 1961 demandait que les forces soient capables d'infliger à l'URSS une réduction notable (50 à 65 %) de son potentiel économique⁽¹¹⁾. Le général faisait aussi référence à la destruction de « leurs combinats, leurs barrages, leurs centrales électriques »⁽¹²⁾. Au résultat, les forces stratégiques françaises, il est vrai peu précises à l'époque, devaient essentiellement être ciblées sur les villes adverses. De fait, en 1961, de Gaulle mentionne en privé la capacité future des forces françaises à « détruire vingt villes russes »⁽¹³⁾. Il se référera plusieurs fois à quelques objectifs clés : Moscou, Leningrad, Odessa, et Kiev⁽¹⁴⁾.

À l'origine, la stratégie française semble donc calquée sur celle des « représailles massives » de l'Otan... que l'Alliance s'apprête à

(6) Conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 14 janvier 1963.

(7) « 20 millions » : rapporté par Peyrefitte, *op. cit.*, p. 179. « Un quart ou la moitié des Russes » : *ibid.*, p. 299. « La moitié des Russes » : *ibid.*, p. 345.

(8) Rapporté par Peyrefitte, *Ibidem*, p. 350. En 1964, il déclara que vers 1971-1972 cette capacité serait de 80 millions de Soviétiques (*ibid.*, p. 654).

(9) Déclaration en Conseil des ministres, janvier 1963, rapportée par Peyrefitte, *op. cit.*, p. 366.

(10) Allocution du 19 avril 1963, *op. cit.*, p. 96 ; et *Mémoires d'espoir*, *op. cit.*, p. 1067.

(11) 50 % : général François Maurin, « La mise en place de la triade stratégique (*Mirage IV*, *SSBS Albion*, *SNLE*) et des chaînes de contrôle » in Université de Franche-Comté, Institut Charles de Gaulle, *L'aventure de la bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaire 1958-1969* ; Paris, Plon, 1985, p. 229. 65 % : Hervé Alphand, *L'étonnement d'être. Journal, 1939-1973* ; Paris, Fayard, 1977, p. 368.

(12) Rapporté par Peyrefitte, *op. cit.*, p. 710.

(13) Cité in Alphand, *Ibidem*, p. 368.

(14) Voir par exemple Peyrefitte, *op. cit.*, p. 654.

abandonner au bénéfice de la « riposte graduée » en raison de la vulnérabilité du territoire américain. Toutefois, le général hésitait à parler de représailles nucléaires massives en cas d'agression conventionnelle contre la France ⁽¹⁵⁾. C'est l'une des raisons pour lesquelles il donnera son accord au développement d'armes nucléaires tactiques, permettant d'échapper au dilemme du « tout ou rien » en cas d'attaque (*cf. infra*).

La stratégie française au temps du général de Gaulle comportait en outre certaines caractéristiques originales. L'une est le concept du « tous azimuts ». Le général estimait qu'il était impossible de prévoir qui seraient les adversaires de la France à l'avenir, et que la prolifération nucléaire était inévitable ⁽¹⁶⁾. Dès 1959, il disait que « (...) puisqu'on peut détruire la France, éventuellement, à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la terre » ⁽¹⁷⁾. En 1967, il envisageait de doter la France d'ici 1980 d'une triade de moyens stratégiques aptes à frapper n'importe quelle grande puissance ⁽¹⁸⁾.

La force nucléaire contribuait à la sécurité de l'Europe et à celle de l'Alliance tout entière. La dissuasion française devait être réservée à la défense des intérêts vitaux de la France, (expression parfois employée par le général, mais pas encore centrale dans le discours français à l'époque) ⁽¹⁹⁾. Contrairement à une idée répandue, ces intérêts vitaux ne se limitaient pas au territoire national. Pour de Gaulle, le sort de la France et celui de l'Europe étaient intimement liés. Il faisait savoir en privé que la force nucléaire française protégeait ses voisins immédiats, notamment l'Allemagne ⁽²⁰⁾. Et dans des instructions données aux forces armées en 1964, il aurait précisé que la France devait « se sentir menacée dès que les territoires de l'Allemagne fédérale et du Benelux seraient violés » ⁽²¹⁾.

(15) Voir Peyrefitte, *Ibidem*, p. 710-711.

(16) Voir Peyrefitte, *op. cit.*, p. 708.

(17) Conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 3 novembre 1959.

(18) Voir Lacouture, *Ibidem*, p. 477-478.

(19) Voir Peyrefitte, *op. cit.*, p. 618.

(20) En privé, de Gaulle disait : « Mais elle les protégera automatiquement ! Beaucoup mieux que la force américaine ! Pour la simple raison que nous sommes Européens, alors que les Américains ne le sont pas. L'intérêt des Américains à ne pas laisser détruire l'Europe est infime par rapport aux nôtres. Nous, si l'Europe est envahie, nous sommes foutus » (rapporté par Peyrefitte, *op. cit.*, p. 653).

(21) Cité in Jacques Isnard, « Le grand déballage nucléaire », *Le Monde*, 4 février 1997.

Au-delà, de Gaulle estimait que la force nucléaire française contribuait à la sécurité de l'Occident ⁽²²⁾. Certes, il considérait que « les armements nucléaires américains, qui sont les plus puissants de tous, demeurent la garantie essentielle de la paix mondiale » ⁽²³⁾ ; mais, comme il le disait à Eisenhower, la présence d'une force nucléaire supplémentaire en Europe ne manquerait pas de poser un problème à Moscou. « Les Soviétiques me connaissent. Ils savent que si je possède la force de frappe, pour répliquer à une invasion de l'Europe occidentale, je m'en servirai, et ce sera là une dissuasion supplémentaire pour eux » ⁽²⁴⁾. La force française devait jouer le rôle de « détonateur » ou de « gâchette ». L'idée était que la France avait la capacité d'entraîner les États-Unis dans la défense de l'Europe en cas de guerre. La seule existence d'une force nucléaire française était, selon ce concept, de nature à forcer les États-Unis à intervenir, pour éviter une escalade nucléaire incontrôlée du fait de l'ouverture du feu nucléaire par la France ; et en dernier ressort, Paris avait la capacité d'initier une guerre nucléaire, qui engagerait nécessairement les États-Unis. Le général souscrivait pleinement à ce concept ⁽²⁵⁾. « L'Alliance ne les oblige pas à être à nos côtés tout de suite, avec tout leur poids et avec toutes leurs armes. C'est pour ça que notre force atomique est nécessaire. C'est une force de déclenchement et d'entraînement. C'est le starter » ⁽²⁶⁾.

La mise au point d'armes nucléaires tactiques était en partie justifiée par cette fonction. Au départ, de Gaulle estimait que la France devait se doter de ces moyens tout simplement parce que les armées alliées en étaient dotées, et que l'armée française n'aurait plus accès aux armes américaines après le retrait de l'organisation intégrée de l'Otan. (Il était sensible à cet égard aux demandes de l'Armée de terre, d'autant que celle-ci venait de se faire imposer le retrait d'Algérie) ⁽²⁷⁾. Mais, par la suite, le général en vint à conférer une importance beaucoup plus grande aux armes tactiques. Les forces terrestres et aériennes françaises constituaient en effet la seule réserve stratégique de l'Alliance atlantique. Il fallait qu'il soit clair que

(22) Voir Peyrefitte, *Ibid.*, p. 710.

(23) Conférence de presse au Palais de l'Élysée, Paris, 14 janvier 1963.

(24) Citations in Lacouture, *op. cit.*, p. 353. Voir aussi Peyrefitte, *Ibid.*, p. 710.

(25) Voir Peyrefitte, *op. cit.*, p. 433, p. 638.

(26) Rapporté par Peyrefitte, *op. cit.*, p. 638.

(27) Voir Peyrefitte, *op. cit.*, p. 1376, p. 1379.

celles-ci ne seraient mobilisables au profit de l'Otan qu'avec leurs armes nucléaires tactiques, ce qui forcerait l'Alliance à ouvrir elle-même le feu nucléaire pour défendre le continent.

La France adoptait donc une doctrine plus souple que celle des « représailles massives », sans pour autant être assimilable à l'escalade prudente et théoriquement infinie de la « riposte graduée ». Le général de Gaulle n'envisageait pas une escalade nucléaire lente et progressive, mais ne s'enfermait pas pour autant dans le piège d'une promesse d'une riposte nucléaire massive automatique dès que le Pacte de Varsovie menacerait la France : le franchissement du seuil nucléaire se ferait sans doute, en cas d'agression conventionnelle, par les armes tactiques, dernier rempart avant l'escalade aux extrêmes.

Au fond, il semble que de Gaulle ait fait une synthèse entre deux écoles de pensée. L'une était incarnée par le général Pierre-Marie Gallois et le général Charles Ailleret, et représentait une conception « pure » et très « nationale » de la dissuasion. L'autre était incarnée par le général André Beaufre et le politologue Raymond Aron, et représentait une vision plus « souple » et plus « transatlantique » de la dissuasion.

Le général introduisit également ses propres concepts, comme le « tous azimuts » (emprunté aux artilleurs, et dont le général Ailleret ne sera que le porte-parole), ou le « détonateur » déjà cité (dont les origines se trouvent dans les débats transatlantiques des années 50) ; mais de Gaulle restait relativement peu intéressé par les raffinements doctrinaux des théoriciens. Conscient des vertus de l'incertitude dans le domaine de la dissuasion nucléaire — il s'agit de ne pas laisser à l'adversaire la possibilité de calculer précisément les risques inhérents à son agression — il restait pragmatique, et ne souhaitait pas s'enfermer dans un schéma doctrinal rigide. Il s'abstint de prendre clairement parti dans les débats relatifs à l'emploi de l'arme nucléaire tactique (« coup de semonce » ou « coup d'arrêt » ?).

Surtout, il prenait parfois des positions qui seraient aujourd'hui considérées comme blasphématoires par les tenants d'une certaine « pureté doctrinale » française. Il ne rejetait pas totalement l'emploi sélectif ou gradué des forces stratégiques ⁽²⁸⁾. Et peu d'observateurs se

(28) Voir Lacouture, *op. cit.*, p. 473 ; et Peyrefitte, *op. cit.*, p. 354, où il imagine un scénario dans lequel l'Union soviétique menace de bombarder Marseille, et la France menace de bombarder Odessa en réplique.

souviennent de son intervention à l'École navale du 15 février 1965, dans laquelle il envisageait — *horresco referens* — l'exploitation des effets d'une frappe nucléaire française par ses forces navales, ou encore l'exercice de frappes antiforces par les sous-marins français ⁽²⁹⁾ !

Conformément à un souhait maintes fois exprimé, il voulait que la pensée militaire française se garde ainsi de tout dogmatisme, et ne se reconnaissait guère dans les modèles élaborés par les théoriciens français de la dissuasion. Comme il l'avait écrit au général Beaufre, qu'il respectait : « en cette matière, il n'y a de pratique qui vaille qu'en vertu des hommes et d'après les circonstances » ⁽³⁰⁾.

Bruno TERTRAIS

*Maître de recherche, Fondation
pour la recherche stratégique*

(29) « Pour exploiter les effets qu'il aura produits, ou bien naturellement pour combattre, pour détruire, la même force, la force atomique de l'ennemi ». Allocution prononcée à l'École navale, Brest, 15 février 1965 ; publiée dans le hors-série « Porte-avions *Charles-de-Gaulle* », *Défense nationale et sécurité collective*, 2^e trimestre 2008.

(30) Lettre au général Beaufre, 9 décembre 1963, citée in Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique, 1958-1969* ; Paris, Plon, 1996, p. 121.



LES CONCEPTIONS STRATÉGIQUES DU GÉNÉRAL DE GAULLE FACE AU MONDE DE 1990

PIERRE MESSMER

Les stratèges élaborent des principes, formulent des règles, à partir de leurs études et de leur expérience, en vue de les appliquer utilement à des situations nouvelles. Cet effort de généralisation distingue le stratège, tourné vers l'avenir, de l'historien qui décrit et fait comprendre le passé, ou du tacticien qui pense et agit dans le présent.

À l'automne de cette année 1990 qui a vu tant de changements en Europe, vingt ans après la mort du général de Gaulle, il est intéressant de confronter la stratégie gaulliste avec les réalités d'aujourd'hui, de s'interroger sur sa validité au regard du présent et du proche avenir.

LA RENAISSANCE DU SENTIMENT NATIONAL

Pour de Gaulle, la nation constitue l'élément fondamental de la stratégie dont la fonction est d'assurer sa survie dans un monde plein

de périls, sa défense contre les agressions, son indépendance, condition nécessaire de la liberté des citoyens. Implantée sur une terre créatrice d'une culture, renforcée par les péripéties de son histoire, la nation n'est pas immortelle mais au moins durable. Elle peut survivre aux malheurs et même renaître après les catastrophes. Elle est plus forte que les idéologies et les religions : « Il est trop tard pour qu'aucune idéologie, notamment le communisme, l'emporte sur le sentiment national », disait de Gaulle dans sa conférence de presse du 9 septembre 1968. Cette immuable conviction explique le scepticisme qu'il a toujours affirmé quant aux méthodes de la guerre révolutionnaire mises en œuvre sur les théâtres d'opérations extérieures, c'est-à-dire hors du territoire national.

Sous nos yeux, l'Europe donne raison au général de Gaulle. Partout renaît le sentiment national. Non seulement dans les pays que l'impérialisme soviétique avait écrasés, mais à l'intérieur de l'URSS dans les pays Baltes et chez les minorités ethniques du Caucase, et même dans les républiques les plus puissantes et les plus peuplées, la Russie et l'Ukraine.

Quant à l'Allemagne, qui pourrait croire que la réunion de la RFA et de la RDA aurait été réalisée en quelques mois, si un puissant sentiment national, longtemps contenu, n'avait aidé à surmonter tous les obstacles, intérieurs et extérieurs ? Il est piquant de constater que les observateurs qui sous-estimaient la vigueur de ce sentiment ont été, aussi, les moins clairvoyants sur le déroulement et le rythme des événements.

Ce retour en force des nations sur la scène internationale n'est pas sans risques. Ici et là renaissent des mouvements centrifuges, séparatistes, qui troubleront tôt ou tard la stabilité dont nous avons pris l'habitude. Anticipant, de Gaulle avait affirmé que la ligne Oder-Neisse fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale devrait rester la frontière orientale de l'Allemagne. De façon générale, si le maintien de la paix exige le respect des frontières telles qu'elles existent, la renaissance du sentiment national trouve toujours motif à les remettre en question.

Une stratégie nationale, celle de la France, est par nature autonome. Le gouvernement doit garder les mains libres pour agir au mieux dans les changements aux conséquences imprévisibles dont nous ne pourrions pas rester toujours les témoins inertes. Notre autonomie de décision est inaliénable en ce qui concerne l'arme nucléaire :

on n'imagine pas que le président de la République y renonce, ni ses successeurs. D'une façon générale, elle est nécessaire pour que la France ne soit pas entraînée là où elle ne voudrait pas aller ; elle est utile pour permettre des initiatives, le moment venu. Elle serait paralysée par une intégration des forces françaises dans un ensemble où elles ne relèveraient plus du commandement national. C'est pourquoi de Gaulle avait été farouchement opposé à la CED, dans les années 50, et est sorti du commandement intégré de l'Otan, dans les années 60. Demain, la multiplication d'unités mixtes comme la brigade franco-allemande aboutirait à une sorte d'intégration, de même que le stationnement de forces étrangères sur notre territoire, à moins qu'elles soient sous notre commandement, ce qui est peu vraisemblable.

LES ALLIANCES ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE

Autre principe de la stratégie gaulliste : les alliances sont utiles et parfois nécessaires mais elles ne sont pas éternelles. Même « bonnes et solides », elles s'usent, s'affaiblissent parce que les hommes, les nations, le monde changent sans arrêt. « Rien ne peut faire qu'un traité reste valable intégralement quand son objet s'est modifié. Rien ne peut faire qu'une alliance reste telle quelle quand ont changé les conditions dans lesquelles on l'avait conclue ». Cette déclaration faite par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 20 février 1966 tendait à justifier le retrait de la France du commandement intégré de l'Otan.

Aujourd'hui, nous constatons que la liquéfaction du Pacte de Varsovie résulte du fait que « les conditions ont changé » depuis que les satellites européens de l'Union soviétique ont rejeté le communisme que cette alliance était censée défendre. De ce fait même, face à un adversaire éventuel qui doit résoudre de graves et durables difficultés intérieures, qui n'occupe plus les mêmes territoires et ne dispose plus des mêmes alliés, l'Otan, pour survivre, doit repenser sa stratégie et réformer son organisation. Les menaces de l'Est qui avaient justifié sa création ont diminué, tandis que les nouvelles qui apparaissent sont extérieures à son champ d'action. Chaque responsable politique et militaire le sait, mais tous n'en tirent pas les conséquences. Beaucoup se résignent, moins en France qu'ailleurs, à ce que la responsabilité des décisions stratégiques continue d'appartenir aux États-Unis, qui l'assument depuis quarante-cinq ans et supportent

le plus lourd du fardeau. D'autres parlent d'un « pilier européen de l'Alliance ». À défaut d'être neuve, l'idée est séduisante, mais elle ne résiste pas à l'examen. Ce pilier, dont personne n'a présenté les plans, alourdirait l'organisation militaire de l'Alliance, l'Otan, déjà passablement compliquée. S'il n'est pas un faux-semblant, les Américains ne l'accepteront pas, car ils veulent maintenir l'organisation actuelle qu'ils contrôlent bien et n'ont aucune intention de réformer.

La seule alternative à l'Otan est une organisation nouvelle construite pour que l'Europe assure sa défense par elle-même, pour elle-même et avec ses propres moyens. Peu importe que ce soit dans le cadre rénové de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou dans une organisation à créer. C'était l'espoir du général de Gaulle, qui y voyait la condition nécessaire de l'existence de l'Europe face aux grands empires et d'abord l'URSS — de Gaulle disait « la Russie », vocable ancien qui revient à la mode — qui, même privée de ses satellites et malgré ses difficultés intérieures, restera un grand pays par son peuple, ses richesses naturelles, sa culture, ses armées. En faisant équilibre à cette grande puissance européenne et asiatique, l'Europe aiderait à la paix du monde : « Si les peuples d'Europe peuvent un jour établir entre eux la concorde, la paix de la Terre sera assurée ». Le principal obstacle à une stratégie vraiment européenne, c'est-à-dire décidée par les Européens, ne tient pas au déséquilibre des forces avec l'URSS, contrairement à ce que certains gouvernements veulent faire croire pour éluder leurs responsabilités. L'Europe de l'Ouest est plus forte, plus riche, plus dynamique, plus peuplée que l'Union soviétique. En cas de besoin, elle peut compter sur les États-Unis et ce n'est pas la vieille machine usée de l'Otan qui protège l'Europe contre les menaces d'agression : c'est la valeur politique, économique, donc stratégique qu'elle représente pour les États-Unis.

L'Europe a les moyens d'une stratégie européenne et même mondiale, mais elle n'en a pas la volonté parce qu'elle n'existe pas politiquement.

La mise en question de l'Otan conduit-elle à la dissolution de l'Alliance atlantique ? De Gaulle ne le pensait pas lorsqu'il parlait « non point du tout d'une rupture mais d'une nécessaire adaptation » (conférence de presse du 21 février 1966). La preuve en est qu'il a encouragé et approuvé l'accord Ailleret-Lemnitzer, toujours en

vigueur, entre le chef d'état-major des armées françaises et le commandant suprême américain en Europe, concernant l'engagement éventuel aux côtés de nos alliés de la 1^{re} armée française appuyée par la force aérienne tactique. Des formules souples, de ce genre, ont plus d'avenir que les structures lourdes et rigides héritées de la politique des blocs et imposées par la guerre froide. « Il est trop tard pour réussir à diviser pour toujours l'Europe en deux blocs opposés » (conférence de presse du 9 novembre 1968).

L'Allemagne réunifiée, forte de 80 millions d'habitants, première puissance économique d'Europe, patrie de penseurs, de savants, d'inventeurs qui ont largement contribué aux progrès de l'humanité, délivrée des démons qui l'ont naguère possédée, pourrait-elle accepter, après la signature d'un traité de paix, la présence durable sur son sol de troupes étrangères ? Dans trois ou quatre ans, avec le départ des soldats soviétiques, le tour viendra pour les forces alliées, françaises et anglaises, belges, néerlandaises et aussi américaines et canadiennes, de rentrer chez elles. Ce retrait n'est pas seulement « logique », ainsi que l'a dit le président de la République française ; il est désormais inéluctable. Et la France où, dès 1965, le général de Gaulle a donné l'exemple en demandant le départ des troupes étrangères, aurait grand tort de s'en étonner ou de s'en plaindre.

Mais alors, que restera-t-il de l'Otan, dont le théâtre Centre-Europe est le cœur ? Des états-majors pléthoriques tournant au ralenti.

UNE STRATÉGIE DES MOYENS

La stratégie gaulliste est une stratégie de moyens. Son objectif est de construire, d'organiser, d'entretenir des forces suffisantes pour protéger la France contre une agression — d'où qu'elle vienne — menaçant ses intérêts vitaux et pour respecter ses engagements internationaux. Projet qui engage irrévocablement le pays tout entier et non seulement ses armées sur une voie nouvelle, pleine d'embûches, l'armement nucléaire. C'est pourquoi de Gaulle a voulu que sa décision fût confirmée par un débat public que les dirigeants de la IV^e République avaient esquivé. De fait, ce que Raymond Aron appelait en 1962 « le grand débat », au Parlement et dans l'opinion, a porté pendant une décennie sur l'armement nucléaire de la France. Les études et réflexions stratégiques en ont été revivifiées et ouvertes à des milieux qui s'en étaient longtemps désintéressés, la diplomatie, l'université, la

presse, et même les Églises confrontées avec les problèmes moraux que posent les armes de destruction massive.

Pour évaluer aujourd'hui cette stratégie, il faut partir d'un inventaire au moins sommaire de ses moyens. Nous le trouvons dans le relevé des décisions du Conseil de défense du 2 mai 1963 : « Les différentes phases concernant la mise sur pied de la force nucléaire stratégique sont ainsi arrêtées : la première génération sera composée de cinquante (avions) *Mirage IV* armés de bombe au plutonium ; la deuxième génération sera composée de sous-marins à propulsion atomique lanceurs d'engins à tête nucléaire uranium-tritium ; la soudure entre les première et deuxième générations (1968-1972) sera assurée par une force de vingt à trente *SSBS* à tête nucléaire au plutonium... ».

Ces décisions ne sont pas gardées secrètes. Bien au contraire, elles sont affichées car de Gaulle sait que tout programme d'armement produit un certain nombre d'effets sur les adversaires et les alliés bien avant d'être mis en service, pourvu qu'il soit crédible, c'est-à-dire que l'État qui l'entreprend dispose des ressources financières, scientifiques, techniques et industrielles nécessaires pour le mener à bien. Vingt ans plus tard, l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan montrera qu'une stratégie des moyens peut avoir d'importants effets dès qu'elle est annoncée.

Depuis la première explosion atomique française, la stratégie des moyens de notre pays n'a pas varié. Les programmes de 1960 et 1965 décidés par le général ont été, dans l'ensemble, réalisés et l'effort nécessaire a été poursuivi pour que les armes plus nombreuses soient aussi plus puissantes, plus précises, moins vulnérables aux contre-mesures.

À ces programmes nucléaires, de Gaulle attachait une si grande importance qu'il a accepté les difficultés qu'ils causaient à sa politique étrangère. Ils ont été le principal élément du contentieux franco-américain, jusqu'à l'élection de Nixon ; le troisième tir à Reggane en 1961 a été suivi, à l'initiative du Nigeria, par une rupture des relations diplomatiques qui a duré plus de cinq ans ; l'établissement à Mururoa et Fangataufa, en Polynésie, du centre d'essais antérieurement implanté au Sahara algérien a durci les relations de la France avec les États du Pacifique Sud, en particulier l'Australie et la Nouvelle-Zélande et continue de peser sur elles ; le refus de signer le traité de non-prolifération a irrité nos alliés européens. Normalement la

stratégie militaire est au service de la politique étrangère. Dans ce cas unique, ce fut l'inverse.

Pas plus que les armes à feu n'ont fait disparaître les armes blanches, les armes nucléaires n'ont éliminé les armes dites « conventionnelles » ou « classiques », bien qu'elles soient de plus en plus modernes. Au début des années 60, la majeure partie des matériels lourds — chars, artillerie — de l'Armée de terre, des avions de combat de l'Armée de l'air et des navires de la Marine nationale dataient de l'après-guerre et étaient d'origine américaine. Après la fin des hostilités en Algérie, de Gaulle accompagne la réduction massive des effectifs d'un effort de modernisation à partir de fabrications nationales ou réalisées en coopération car sa stratégie des moyens n'est pas autarcique. Il ne refuse pas la coopération pour la construction d'armements quand elle est possible, ce qui n'est pas le cas des armes atomiques. Il propose à l'Angleterre de réaliser en commun un missile destiné aux sous-marins nucléaires et sa déception est grande quand le Premier ministre Macmillan préfère le *Polaris* américain. Mais les avions de transport *Transall*, d'appui tactique *Jaguar*, de surveillance aéronavale *Bréguet Atlantic*, les missiles antichars et antiaériens *Martel*, *Milan*, *Hot* et *Roland* sont les produits d'une coopération avec nos voisins européens, les Allemands et les Anglais principalement.

Aujourd'hui, l'Union soviétique et les États-Unis, demain l'Allemagne et la Grande-Bretagne s'engagent ou s'engageront dans cette stratégie des moyens qui préfère, aux gros bataillons, des forces moins nombreuses mais mieux équipées donc plus puissantes, plus mobiles et, espère-t-on, moins dispendieuses. Le mouvement est général et ne pourrait être inversé que par un renouveau des tensions internationales. Il conduit tôt ou tard à des armées professionnelles, ce qui ne choquerait pas l'auteur de *L'Armée de métier*.

Les évolutions de la stratégie qui accompagnent ou suivent les grands changements politiques demandent du temps. Pour replier ses troupes d'occupation d'Europe centrale ou d'Allemagne de l'Est, l'URSS réclame trois ou quatre ans. Les lenteurs de la logistique procurent de bons arguments à la prudence politique. De même, une dizaine d'années s'écoule entre la conception et la mise en service d'un nouveau système d'armes et sa destruction volontaire, si elle est décidée, ne se fait pas du jour au lendemain.

Une stratégie ne prend force que dans la durée. De ce point de vue, le ministre de la Défense J.-P. Chevènement a raison d'insister sur le respect de la programmation militaire contre ceux qui demandent ou décident des réductions de crédits, donc de nouvelles amputations s'ajoutant à celles déjà opérées. Le ministre se situe dans la durée, les autres dans l'instant.

UNE STRATÉGIE TOUS AZIMUTS

La stratégie des moyens débouche sur celle d'emploi de ces moyens. De Gaulle n'a pas varié à ce sujet : sa stratégie est celle de la dissuasion globale pour maintenir la paix. Ce n'est pas par idéologie pacifiste, car il sait que la violence est inséparable de la nature humaine. Mais comme beaucoup d'hommes de guerre, il a vu trop de morts et de destructions, de souffrances et de malheurs ; comme Français il pense que la France a un immense besoin de paix après deux grandes guerres en trente ans, sans compter les expéditions coloniales.

Cette stratégie de dissuasion, autonome, est fondée sur la menace de représailles nucléaires massives, c'est-à-dire prenant pour objectifs les grandes villes de l'agresseur. Dans les années 60, elle était en contradiction flagrante avec la stratégie de riposte graduée que les Américains avaient choisie et imposée à leurs alliés. D'une part, l'autonomie de décision de la France excluait l'intégration de ses forces dans l'Otan donc leur contrôle par les États-Unis ; d'autre part, la menace de représailles massives bloquait l'engrenage de la riposte graduée.

En trente ans, les circonstances ont conduit à introduire dans la formulation de la stratégie française des nuances ou des précisions qui semblaient opportunes et qui n'étaient pas toujours nécessaires ; mais elle est restée essentiellement dissuasive et nucléaire. Le temps passant, les critiques de nos alliés se sont faites moins insistantes parce que nos moyens, en s'accroissant et en devenant opérationnels, étaient plus crédibles, tandis que leurs panoplies variées et sophistiquées pesaient de plus en plus lourd sur leurs budgets et leurs économies. Par comparaison, le budget français de la défense restait dans des limites raisonnables : la « force de frappe » n'était ni « ruineuse », ni « dérisoire ».

Surtout, la dialectique changea dès lors que les États-Unis et l'Union soviétique renoncèrent aux armes nucléaires dites « théâtre » — dénomination plutôt malheureuse — décision en cours d'application pour les armes de portée supérieure à 500 kilomètres, en discussion pour celles de portée inférieure. Désormais, la riposte graduée devenue impossible faute de moyens appropriés peut être rangée au magasin des souvenirs, à côté de la stratégie de l'avant dans laquelle la France avait refusé de s'engager, en occupant un créneau qu'on lui offrait avec insistance.

Quant aux armes nucléaires françaises à courte portée, classées à leur origine comme « tactiques » (*Pluton*, armes aéroportées, bientôt *Hadès*) qui inquiètent tant nos voisins allemands, leur nouvelle mission préstratégique pour adresser « un ultime avertissement » est, en apparence, un retour à la conception des années 60, selon laquelle l'emploi éventuel de ces armes montrerait la détermination du gouvernement de la France à un agresseur déjà entré en action. Mais, derrière l'apparence, la réalité est que le général de Gaulle avait décidé de construire le corps de bataille aéroterrestre autour de l'arme atomique tactique, alors que la stratégie actuelle dissocie cette arme du corps de bataille. La conception gaullienne était claire : puisque le terrain et nos moyens ne nous permettent de livrer qu'une seule bataille au cas où l'Europe de l'Ouest serait attaquée, il faut y engager tous nos moyens sans exception. Cette stratégie simple et vraiment dissuasive rencontrait l'opposition des Allemands qui redoutent la destruction de leur pays et celle des Américains qui veulent contrôler eux-mêmes l'escalade. Depuis qu'on l'a abandonnée, nos armes nucléaires tactiques sont comme un oursin malcommode à saisir.

La stratégie gaulliste n'est pas orientée seulement vers l'Est ; elle est tous azimuts. « Puisqu'on peut détruire la France, éventuellement, à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la Terre » (École militaire, 3 novembre 1959). Le 27 janvier 1968, devant les officiers du Centre des hautes études militaires, il revient sur la même idée : « Qui peut dire ce que sera l'évolution du monde ? Dans vingt ans, qui gouvernera les États-Unis et avec quel système ? Qui gouvernera l'URSS, l'Allemagne, le Japon, la Chine ? Qui peut dire ce qui se passera en Amérique du Sud et en Afrique ? En fonction de toutes ces incertitudes, nous faisons notre armement nucléaire... ».

Les événements récents soulignent la justesse de la stratégie « tous azimuts ». Les blocs se fissurent ou se défont, leur stratégie devient incertaine. Il en résulte un recul des risques d'une guerre mondiale mais, en même temps, ceux de guerres locales augmentent, car les superpuissances qui régnaient chacune sur son bloc perdent plus ou moins le contrôle de leurs satellites ou de leurs alliés. Les menaces et les conflits nouveaux surgissent hors de la zone géographique de l'Otan, ce qui montre, là aussi, que l'organisation est inadaptée à notre temps.

Si la stratégie française est, en priorité, européenne, elle ne s'est jamais limitée à l'Europe. La France, à cause de ses départements et territoires d'outre-mer d'Amérique, du Pacifique et de l'océan Indien, en raison des traités qu'elle a conclus avec plusieurs États de l'Afrique francophone, doit avoir une politique mondiale, même si cela déplaît aux uns ou irrite les autres, sauf quand ils y trouvent leur intérêt. Et cette stratégie n'est pas seulement dissuasive ; il arrive que ce soit aussi une stratégie d'action. À partir de la métropole et de bases extérieures, dans les Dom-Tom et aussi dans des pays indépendants, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Djibouti, elle permet des interventions rapides et souvent efficaces, au Gabon et au Tchad, par exemple.

Par principe, les États-Unis ont été et restent opposés à la stratégie « tous azimuts » de la France ; non qu'ils y voient une menace dirigée contre eux, mais parce qu'ils jugent que la France, comme tous les pays du monde, hormis eux-mêmes et peut-être l'URSS, doit se contenter d'un rôle régional.

Les successeurs à l'Élysée du général de Gaulle, sans réaffirmer publiquement cette politique « tous azimuts » n'y ont jamais renoncé et l'ont même pratiquée à l'occasion. Georges Pompidou est intervenu militairement au Tchad ; Valéry Giscard d'Estaing au Tchad et au Zaïre, à Kolwezi ; François Mitterrand, au Tchad, au Liban et, avec des moyens aéronavals, deux fois dans le golfe Arabo-Persique. Ces interventions extérieures sont dispendieuses, car la mobilité coûte cher et les adversaires qu'on rencontre sont de mieux en mieux armés. Si la France veut les poursuivre, elle devra accroître ses moyens aériens et aéronavals, moderniser la composante terre de la force d'action rapide. Dans ses limites actuelles, notre budget de la défense ne le permet pas.

DES PRINCIPES TOUJOURS APPLICABLES

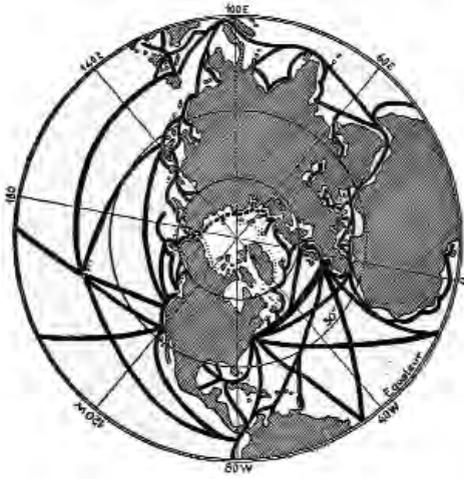
La stratégie gaulliste tire sa force de sa parfaite cohérence avec la politique étrangère. La III^e République, après 1918, avait choisi une stratégie militaire défensive, celle de la ligne Maginot, mais en même temps une politique étrangère d'alliances avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, supposant une capacité d'offensive que n'avait pas notre armée. La conséquence fut qu'en 1938 et 1939, nous avons assisté, impuissants et humiliés, à l'écrasement de nos alliés.

Plus près de nous, la IV^e République s'enfonçait dans des guerres coloniales, tout en proclamant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle acceptait l'intégration dans l'Otan, mais engageait outre-mer, hors Otan, l'essentiel de ses forces. De Gaulle a mis fin à ces contradictions.

Aujourd'hui, alors que l'empire soviétique est ébranlé, l'équilibre politique de l'Europe transformé, l'Allemagne et le Japon redevenus de grandes puissances, le Proche-Orient déchiré, alors que l'Afrique est écrasée sous le poids de la misère, que les communications et les transports réduisent les dimensions de la planète, la France doit maintenir, malgré les difficultés, les pressions, les incertitudes, cette cohérence entre politique étrangère et stratégie militaire que de Gaulle avait rétablie.

Il ne s'agit pas d'imiter ce qu'il a fait, mais de respecter des principes qui n'ont pas vieilli et de les appliquer à des situations nouvelles.

Pierre MESSMER
*Ancien Premier ministre,
membre de l'Institut*



UN NOUVEL ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

PAUL-MARIE DE LA GORCE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, après Hiroshima et Nagasaki, le monde, disait-on, était condamné, par l'apparition du feu nucléaire à subir l'apocalypse ou à organiser la paix : mais l'apocalypse n'est pas venue, la paix non plus. Il n'y eut pas de guerre nucléaire, c'est-à-dire de conflit où les armes nucléaires, venant en renfort des armes classiques, auraient contribué à la défaite des uns et à la victoire des autres ; il n'y eut pas davantage de guerre mondiale où, à coup de bombes atomiques, nous aurions vécu un holocauste de dimension plus vaste encore que celui de 1939-1945 ; mais d'interminables conflits, allant des guérillas les plus frustes à des guerres de plus grande envergure, se sont succédé sur tous les continents. Cela suffit à nous inciter à la prudence et à la modestie dans la réflexion que l'on peut mener sur l'avenir des relations internationales et de leurs dimensions stratégiques.

Encore faut-il ne pas fermer les yeux sur les évolutions qui peuvent les affecter ou les changements qui peuvent tout à coup en modifier le

cours. On l'a vu à l'occasion des événements de l'Est de l'Europe et d'Union soviétique : c'est avec beaucoup de retard et après de trop longs délais que le plus grand nombre des observateurs, surtout en France, en ont pris la mesure, certains s'attardant même jusqu'au début de l'année dernière à n'y voir que faux-semblant, tactique, dissimulation ou simple changement d'équipe. Il est vrai qu'il s'agissait de transformations si formidables que la réflexion stratégique était littéralement mise au défi, tout comme l'analyse historique et politique. Mais, les événements se sont bousculés au point d'imposer désormais les révisions les plus radicales, en même temps que la crise du Golfe rappelait qu'il y avait à notre époque bien d'autres sources de conflit que l'ancienne compétition entre l'Est et l'Ouest et que la fin de la guerre froide ne signifiait pas que les hommes avaient renoncé au recours à la force.

L'année 1990 aura donc été à la fois celle de toutes les remises en cause et du rappel aux réalités permanentes de l'affrontement des intérêts et des puissances : il faut ici en dégager les leçons principales.

UN NOUVEL ÉCHIQUIER EUROPÉEN

L'essentiel s'est produit à l'Est. Les changements politiques intervenus en Pologne et en Hongrie, la chute du mur de Berlin les 9 et 10 novembre 1989 qui laissait prévoir que le gouvernement est-allemand devrait se retirer ou laisser le pays se vider de sa population, la contagion des bouleversements gagnant la Tchécoslovaquie et la Bulgarie et, après des affrontements dramatiques mais brefs, la Roumanie elle-même, permirent l'émergence de régimes nouveaux professant tous leur adhésion à la démocratie libérale et à l'économie de marché. Comme il était prévisible dès le premier jour où l'on sut que l'Union soviétique ne mettrait pas tout en œuvre pour préserver l'existence de l'Allemagne de l'Est, le libre choix rendu aux électeurs ouvrit la voie à l'unité allemande qui a naturellement été l'événement majeur de 1990. Mais, au-delà des changements ainsi intervenus, on a pu en mesurer la conséquence stratégique majeure : le camp constitué par l'Union soviétique et les pays de l'Est de l'Europe a disparu.

C'est d'abord la disparition du glacis que l'URSS avait constitué après sa victoire de 1945 en établissant un dispositif politique, stratégique et militaire, entamé, certes, par les dissidences yougoslave et albanaise et par la demi-dissidence roumaine, mais qui assurait sa

présence effective au cœur même de l'Europe et grâce auquel elle montrait sa puissance sur ce théâtre. L'Allemagne de l'Est, deuxième puissance industrielle du Pacte de Varsovie, a disparu. La Hongrie et la Tchécoslovaquie n'auront plus de troupes soviétiques sur leur territoire en 1991, celles qui subsisteront sur l'ancienne RDA seront retirées dans moins de quatre ans et, d'ici là, seront fortement réduites. Elles quitteront aussi la Pologne. À brève échéance, par conséquent, elles seront toutes repliées en deçà des frontières de l'URSS.

À lui seul, ce changement aurait de considérables conséquences pour les relations stratégiques entre les deux anciens camps de la guerre froide. Mais un autre l'accompagne, qui a plus de portée encore : les pays d'Europe centrale et orientale, en changeant de régime politique, économique et social, ont quitté le camp dont ils faisaient partie. Nul n'imagine plus que la Pologne, la Tchécoslovaquie ou la Hongrie puissent être considérées à l'Ouest comme des pays ennemis, ni que leurs armées puissent être comptées au nombre de celles qu'il faudrait un jour affronter. On sait d'ailleurs que leurs gouvernements ont l'intention formelle de quitter le Pacte de Varsovie, devenu désormais une coquille vide, et que la Roumanie n'en est plus membre effectif depuis le début des années 60. De ce fait, l'échiquier stratégique en Europe a été radicalement changé.

Il faut y ajouter les interrogations qui portent maintenant sur la situation de l'Union soviétique elle-même. La crise qui ébranle le pays tout entier ne pouvait aller sans conséquence sur ses institutions militaires et sur la puissance de ses armées. Ce furent les décisions prises par les nouveaux gouvernements ou parlements des diverses républiques soviétiques qui en furent le point de départ. Plusieurs d'entre eux, dans leur désir d'affirmer leur vocation à l'autonomie ou même à la souveraineté, prescrivirent que désormais leurs jeunes ressortissants ne feraient plus leur service militaire hors de leurs territoires d'origine, certains allant même jusqu'à récuser à l'avance tout engagement militaire décidé par le pouvoir central s'ils n'y donnaient leur accord. C'était contester les principes essentiels du système militaire soviétique qui a toujours prévu que les conscrits accomplissent leur temps de service hors de leurs pays d'origine et que l'armée serve ainsi de creuset à toutes les populations de l'URSS. C'était même remettre en cause l'unité militaire et stratégique de l'Union soviétique, surtout quand certaines républiques en vinrent à créer leurs propres milices.

On sait que le président Mikhaïl Gorbatchev a voulu réagir contre le risque de dislocation des forces armées. Le 14 novembre 1990, devant une assemblée de mille officiers, il déclarait que le premier devoir du corps militaire était d'assurer le maintien de l'Union elle-même et qu'il devrait s'y employer sans hésiter. Il prescrivait par ailleurs la dissolution des milices, là où elles avaient été constituées, et il se prononçait pour le maintien du service militaire, instrument et symbole de l'unification du pays, sans doute en réaction contre ceux qui, devant le déferlement des particularismes nationaux, redoutaient la dislocation des armées elles-mêmes et préconisaient la formation d'une armée de professionnels qui, par son recrutement et son encadrement, resterait, en toute hypothèse, le « bras armé » du pouvoir central. La suite montrera quel rôle l'armée soviétique jouera effectivement pour le sauvetage de l'Union, si celui-ci est encore possible : nul doute en tout cas qu'elle n'ait déjà le soutien principal du gouvernement face aux risques de sécession qui, à la fin de 1990, étaient pour l'URSS elle-même le péril le plus grave. Mais il n'en reste pas moins qu'à cette date une proportion grandissante des conscrits, dans la plupart des républiques, ne rejoignaient pas leurs garnisons et que le nombre des insoumis et déserteurs est tel qu'il semble que les autorités locales ne cherchent plus, comme naguère, à faire respecter la législation militaire.

Le résultat est déjà que la direction soviétique ne doit pas compter seulement avec les risques de dislocation économique et politique du pays et de désagrégation de l'armée : elle doit aussi prévoir dès maintenant le redéploiement des dispositifs les plus essentiels à la sécurité de l'URSS. Les mesures prises concernant les dépôts d'armes nucléaires, les sites de lancement des missiles, les centres de recherche, les usines de construction des armes nucléaires et de leurs vecteurs stratégiques montrent que c'est l'avenir de la puissance soviétique elle-même qui est en cause.

LES ALLIANCES ET LA STRATÉGIE DE LA FRANCE

Tant de changements étaient autant de défis aux puissances occidentales, autant de questions auxquelles il leur fallait répondre. Quarante ans de compétition entre l'Est et l'Ouest et surtout entre les États-Unis et l'Union soviétique avaient déterminé le cours des réflexions stratégiques et des politiques militaires, même quand cette

compétition faisait place à de longues périodes de détente et de dialogue, comme durant les dix ou quinze premières années de la présence au pouvoir de Leonid Brejnev. Mais il s'agit désormais de tout autre chose et les bases sur lesquelles s'étaient édifiés les systèmes militaires et les doctrines stratégiques, soit à l'intérieur de l'Organisation atlantique soit au dehors, ne sont plus ce qu'elles étaient.

C'est la stratégie de riposte graduée, demeurée doctrine officielle de l'Otan, qui est la plus évidemment menacée de péremption. Les scénarios dont elle s'inspirait ont perdu leur vraisemblance. Le champ de bataille qu'elle envisageait, c'est-à-dire le centre de l'Europe, a changé de statut politique. Il est difficile, et peut-être impossible, d'imaginer qu'elle continue d'être la doctrine officielle de tous les pays dont les forces sont intégrées à l'Organisation militaire atlantique et dépendent du commandement américain.

À vrai dire, cette crise, maintenant inévitable et avouée par les responsables de l'Otan eux-mêmes, vient de loin. On sait que la stratégie de riposte graduée prévoyait, en cas d'agression contre l'Europe, une guerre conventionnelle de grande envergure où, à mesure du développement des opérations et quand le président des États-Unis, en fin de compte, le déciderait, des forces nucléaires viendraient renforcer, compléter ou remplacer les forces classiques. À l'origine, c'est-à-dire au début des années 60, les responsables américains avaient fait accepter cette doctrine à leurs partenaires européens en faisant ressortir que les forces nucléaires dont on prévoyait l'emploi compenseraient l'infériorité — réelle ou supposée — des armées conventionnelles de l'Otan par rapport à celles du Pacte de Varsovie. Mais, comme il était prévisible, celui-ci se dota à son tour de forces nucléaires dites « de théâtre », dont l'emploi serait inévitablement dévastateur pour tout le théâtre européen, soit qu'il intervienne en premier, soit que les Soviétiques l'utilisent en riposte aux tirs des armes nucléaires tactiques américaines qui auraient, elles aussi, leur propre effet de destruction.

Comme on le sait, il en résulta au cours des quinze dernières années une inflexion progressive de la stratégie de riposte graduée qui conduisit l'Otan à mettre sans cesse davantage l'accent sur le développement quantitatif et qualitatif des forces conventionnelles, tandis qu'à deux reprises, lors des réunions de l'Algarve, au Portugal, puis de Montebello, au Canada, les 7 000 charges nucléaires déployées par les

États-Unis sur le théâtre européen furent réduites à 6 000 d'abord, puis à 4 500, leur emploi étant de plus en plus évidemment destiné à remédier, le cas échéant, aux difficultés et aux revers résultant de l'affrontement des forces conventionnelles. Et tandis que les controverses faisaient rage aux États-Unis sur l'emploi en premier (ou *no first use*) des armes nucléaires tactiques, l'Otan en venait à adopter le « Plan Rogers » dérivé du concept américain d'*AirLand Battle* qui prévoyait de vastes contre-offensives sur les forces du deuxième échelon de l'ennemi, sur toute la profondeur du théâtre d'opérations.

Les experts se sont passionnés à juste titre pour ces novations et ces discussions, mais force est de reconnaître qu'elles ont singulièrement perdu de leur substance et de leur intérêt. D'où viendraient les offensives soudaines prévues par les scénarios de conflits étudiés par l'Otan depuis ses origines ? Où porteraient les contre-offensives imaginées par le « Plan Rogers », maintenant que les troupes soviétiques s'appêtent à quitter l'Europe centrale et orientale ? Quel plan de tir prévoir pour les armes nucléaires à courte ou très courte portée ? Et où doivent-elles se déployer et en quelle quantité ? Il est naturel que ces questions présentent des difficultés aux responsables politiques et militaires de l'Organisation atlantique, compréhensible qu'ils prennent leur temps pour y répondre, mais inévitable qu'il en résulte de très profondes révisions.

Lors d'une récente réunion de l'Otan à Londres, il a été officiellement admis que les armes nucléaires à plus ou moins courte portée ne seraient employées par le commandement des forces alliées qu'en dernier recours, c'est-à-dire en cas de défaite prévisible de ses forces conventionnelles, ce que, d'ailleurs, tout le monde envisageait en réalité depuis longtemps. Et ce fut, une fois de plus, l'occasion pour le gouvernement français de récuser la stratégie de riposte graduée en invoquant les conséquences désastreuses qu'elle aurait pour l'Europe, et de ne pas signer la partie du communiqué final de la réunion de Londres qui portait sur cet aménagement doctrinal. Mais d'autres questions sont posées et d'autres solutions envisagées qui ont plus de conséquences pratiques. Ainsi certains experts, anticipant à juste titre la réduction des effectifs américains en Europe, qui pourraient ne plus être que de 60 000 hommes ou peut-être même 40 000, ont-ils proposé une intégration complète du corps expéditionnaire américain et des armées des pays européens membres de l'Otan, par exemple à l'échelon du corps d'armée ou, mieux encore, de la division. Ce serait

pour les uns une manière de mieux garantir l'engagement américain en Europe, alors même que les États-Unis n'y entretiendraient plus que des forces limitées, tandis que, pour les autres, ce serait le meilleur moyen pour le commandement américain de conserver la direction de l'ensemble des forces de l'Otan, d'autres encore remarquant que cette intégration serait exclusive de tout système de défense spécifiquement européen.

Simultanément, l'ouverture de négociations sur la réduction des armes nucléaires à courte et très courte portées modifiera, de toute façon, le dispositif stratégique de l'Otan sur le théâtre européen, et si la réduction convenue est très forte, s'il s'agit même d'une quasi-suppression, nul ne pourra plus parler de « riposte graduée ». La voie s'ouvrira donc inévitablement à une réflexion stratégique nouvelle pour l'Organisation atlantique et ses états-majors dans l'hypothèse, bien entendu, où les États-Unis et leurs alliés décideraient de les maintenir en place.

Dans ce climat de remise en cause générale, le cas français est différent. C'est avec raison que les initiateurs de la stratégie de dissuasion nucléaire nationale avaient insisté, dès l'origine, sur le caractère particulier de celle-ci, qui vise à assurer la sécurité de la France en toute hypothèse, contre tout agresseur éventuel, d'où que vienne la menace qui pèserait sur les intérêts vitaux du pays. Dans le numéro de novembre 1990 de cette revue, l'ancien ministre des Armées, Pierre Messmer, rappelait justement que le général de Gaulle, exposant pour la première fois la doctrine française, avait spécifié que les instruments par lesquels elle se traduit devraient pouvoir frapper « où que ce soit sur la Terre » — forme littéraire de l'expression mathématique « tous azimuts » — puisqu'on pourrait l'atteindre de n'importe où. Et il soulignait ainsi que la stratégie de dissuasion française avait donc pour but affiché d'assurer la défense de la France en toute hypothèse, quels que soient les changements politiques et par conséquent stratégiques qui pourraient intervenir. Précisément, ceux-ci sont intervenus. Et c'est très logiquement que les autorités françaises ont décidé de poursuivre le développement méthodique et régulier des instruments de la dissuasion nationale, c'est-à-dire, en priorité, de l'armement nucléaire stratégique et de ses composantes les plus aptes à maintenir la crédibilité de cette stratégie « tous azimuts ».

La voie n'en est pas moins ouverte à la réflexion sur le choix des instruments les mieux adaptés, sur leur volume, sur les hypothèses

d'emploi des armes nucléaires préstratégiques, comme aussi sur les structures et la posture des forces françaises, tant en raison de l'évolution du théâtre européen — avec la réduction, déjà décidée, des forces françaises d'Allemagne — que pour mieux prévoir leur emploi sur les divers lieux de crise. L'article consacré dans notre numéro de décembre 1990 aux leçons militaires à tirer de la crise du Golfe, écrit par une haute personnalité ayant souhaité garder l'anonymat, témoigne de la direction dans laquelle cette réflexion pourrait s'engager.

« L'ARC DE CRISE »

L'essentiel est maintenant de savoir à quels risques de crise nous aurons affaire, quels conflits paraissent aujourd'hui les plus vraisemblables ou les plus menaçants. Questions auxquelles on ne peut sans doute répondre qu'avec prudence et par des hypothèses. La situation actuelle de l'Europe le montre bien. On évoque souvent l'éventualité de crises résultant des anciennes rivalités nationales resurgies après l'écroulement du Pacte de Varsovie, de l'enchevêtrement des nationalités ou des revendications des minorités ethniques : mais rien ne suggère la vraisemblance de conflits qui en proviendraient. Les minorités sont aujourd'hui moins nombreuses qu'à aucune autre époque de l'histoire européenne, exceptée celle des Magyars de Transylvanie, mais dont la plupart sont concentrés loin des frontières hongroises, de sorte qu'il ne suffirait pas de leur simple rectification pour que le problème soit résolu. Les pays concernés sont d'ailleurs trop faibles pour déclencher un conflit avec quelque chance d'en sortir vainqueurs et, par dessus tout, les principales puissances européennes, expérience faite durant les Première et Seconde Guerres mondiales, ne sont absolument pas disposées à s'engager dans un conflit majeur pour des enjeux aussi faibles.

C'est une éventuelle dislocation de l'Union soviétique, avec son enchaînement de crises intérieures et d'interventions extérieures qui pourrait donner le signal d'affrontements multiples aux développements imprévisibles. Tout indique, en effet, que le pouvoir soviétique réagirait au risque de sécession des républiques dont certaines invoquent déjà leur volonté d'indépendance, comme il l'a déjà fait en intervenant militairement à Bakou, quand l'Azerbaïdjan semblait devoir quitter l'Union, ou en mobilisant les communautés prosoviétiques en Moldavie. Sans doute est-ce là, en tout cas, que se situe la

source la plus vraisemblable de crises et de conflits sur le théâtre européen ou à ses abords.

Hors d'Europe, le rapprochement entre l'Union soviétique et les États-Unis a donné lieu — ou, du moins, a facilité — le règlement de plusieurs conflits aigus qui duraient depuis des années : ceux d'Afghanistan, d'Angola et de Namibie, la guerre civile du Nicaragua, la guerre irako-iranienne. C'est à tort que certains commentateurs n'y ont vu que le résultat d'un retrait général des interventions soviétiques, comme si leur règlement était toujours celui souhaité par l'Administration américaine. En Afghanistan, c'est le régime du président Najibullah, longtemps protégé par l'armée soviétique et auquel celle-ci continue de livrer armes et munitions, qui est toujours en place, même s'il ne vise désormais à imposer aucun changement révolutionnaire au pays, et il a su mettre en échec jusqu'ici les assauts des maquis qui bénéficient toujours d'une forte aide extérieure. En Angola, c'est le régime dirigé par le *MPLA* et soutenu par les Soviétiques qui est toujours au pouvoir, et ses adversaires de l'*Unita*, privés, semble-t-il, des bases arrière que leur assurait l'Afrique du Sud, en sont encore à négocier leur retour dans la vie politique du pays. En Namibie, maintenant évacuée par l'armée sud-africaine et devenue indépendante, c'est la *Swapo*, appuyée par les pays de l'Est et par presque tous les pays africains, qui a obtenu la majorité aux élections et dont les dirigeants ont constitué le gouvernement. Partout, en réalité, c'est le rapport des forces sur place qui a compté, tantôt en faveur des anciens protégés des États-Unis, tantôt en faveur de ceux de l'URSS, selon ce qu'étaient leur enracinement national ou leurs assises sociales. Mais dans bien des cas, les luttes continuent comme en Afghanistan ou en Éthiopie, même si les enjeux n'en sont plus l'avancée ou le recul des zones d'influence américaine et soviétique.

Ce qui en ressort, au fond, c'est, comme on l'a souvent dit, que les conflits les plus importants, les plus fréquents, ceux qui affectent le plus les relations internationales et concernent inévitablement les grandes et moyennes puissances, se situent assez exactement sur « l'arc de crise » qui va du nord-ouest de l'Afrique à l'océan Indien, du Maroc au Pakistan, de l'Atlantique à l'Asie centrale. Là se retrouvent l'affaire du Sahara occidental, les affrontements aux confins de la Libye, du Tchad et du Soudan, l'interminable conflit israélo-arabe, les crises libanaises, la guerre irako-iranienne, la guerre civile et les interventions étrangères en Afghanistan et demain peut-être les contrecoups

des tensions internes des républiques musulmanes d'Union soviétique. Plusieurs de ces crises sont anciennes, certaines en voie de règlement et d'autres en voie d'assoupissement, d'autres encore récurrentes et violentes, mais leur point culminant se situe, depuis l'intervention irakienne au Koweït, le 2 août 1990, aux abords du Golfe et aux confins des territoires irakien et saoudien. C'est là qu'a éclaté la crise la plus grave depuis la fin de la guerre américaine du Vietnam.

*
**

C'était aussi la première depuis le changement radical du contexte international. Et aussitôt on en a vu les conséquences sur le déroulement d'une crise majeure : l'Union soviétique, plutôt que de risquer de se trouver dans un camp opposé à celui des États-Unis et privilégiant le maintien de bonnes relations russo-américaines, a manifestement laissé à Washington le rôle de chef de file de la coalition anti-irakienne et, pour l'essentiel, lui a laissé les mains libres, tout en s'efforçant de faciliter un règlement politique qui éviterait le recours à la guerre. Ainsi la crise du Golfe, quels qu'aient été les développements qu'elle a connus, a consacré les États-Unis dans le rôle d'unique superpuissance. Sans doute avaient-ils toujours été les seuls à disposer de toute la gamme des moyens qui confèrent ce rang : non seulement politiques, diplomatiques et militaires, mais financiers, monétaires, industriels, scientifiques et technologiques, agricoles et même culturels. Ils sont désormais seuls à être reconnus comme superpuissance.

L'enjeu des crises actuelles, celles qui secouent l'Union soviétique, celles qui ébranlent le Proche-Orient, c'est justement l'émergence ou la résurgence d'autres pôles de puissance.

Paul-Marie de LA GORCE



DES MENACES NOUVELLES ?

GUY LABOUÉRIE

Devant le « silence » qui s'est emparé de la plupart des organismes qui traitent de défense dans les pays occidentaux, il semble qu'il faille chercher au-delà de simples décisions de restrictions financières favorisées par la faiblesse apparente de la CEI et la conjoncture économique internationale. En effet, derrière cette pause n'y aurait-il pas la perception, consciente et inconsciente, que les menaces ont en réalité changé de nature par rapport aux siècles passés où leur fond était toujours le même : une menace militaire bien connue, que l'on n'hésitait d'ailleurs pas à faire peser sur les autres le cas échéant ? Dans cette hypothèse, les questions deviennent alors très importantes : quelle politique de sécurité ? Quelle place pour le nucléaire ? Quelle corpulence pour les armées ? Quel service militaire ou national ? Quel rôle dans l'intervention et l'humanitaire ?... Toutes questions qui pour le moment ne trouvent pas de réponses.

C'est qu'en réalité tout a changé dans notre monde, non pas instantanément — cela fait plus de cinquante ans que ce changement courait le globe — mais seule la constatation de l'implosion du sys-

tème soviétique nous a enfin sortis d'un duel aveugle et réducteur qui cachait l'évolution générale de la planète. En schématisant à l'extrême, quitte à lui donner un aspect paradoxal, on constate que sous l'impact de l'évolution technologique et de sa prodigieuse accélération, et sous celui de l'accroissement considérable de la diffusion de l'information, nous sommes en train de passer d'une ère de la force et de la recherche de son augmentation, à partir de données essentiellement quantitatives et répétitives qui ont été indispensables à la construction de nos sociétés, à celle de l'intelligence et de son développement, où la qualité devient la caractéristique dominante. Cela ne se fait pas instantanément en tout point du monde, ni même en tout point d'une nation, et se traduit dans nos pays par un trouble intérieur grandissant, la sensation de dangers latents de toutes formes en provenance de l'extérieur et de menaces accrues par les effets de la décolonisation et de la pression démographique qui se manifestent dans un premier temps par « une anarchie culturelle » totale.

UNE DOUBLE CIVILISATION

Pour saisir exactement ce qui est au fond de ce malaise, il est indispensable, pour nous Européens occidentaux, de changer notre image trop habituelle encore d'un monde terrien inoccupé, centré sur l'Europe, et désormais monopolaire. Cette conception, erronée, a été l'aboutissement d'un siècle de pensée stratégique inexacte, laissant de côté, comme sans intérêt, la plus grande partie du monde connu, pourtant découvert par cette même Europe, ce qui est pour le moins paradoxal ! Il est préférable de montrer le monde tel qu'il est, c'est-à-dire une monade de six milliards d'humains, fragmentée sur seulement 30 % de la planète en près de deux cents entités, les 70 % restants étant le domaine des océans, l'ensemble se présentant comme un bouillonnement de plus de cent cinquante États et non-États, tiraillés par les tensions les plus diverses autour de trois foyers de stabilité et de développement : les États-Unis, la CEE et le Japon.

C'est sur ce point précis que se place la première menace, la plus grave, dans une séparation approximative du monde en deux grands systèmes de pensée, dont l'expression, le vocabulaire et la syntaxe n'ont rien de commun. Il y a d'une part les héritiers — ce sont les plus nombreux — d'un système civilisateur fondé sur un triple pilier, idéologique, guerrier et économique, ancré sur des idées égalitaires,

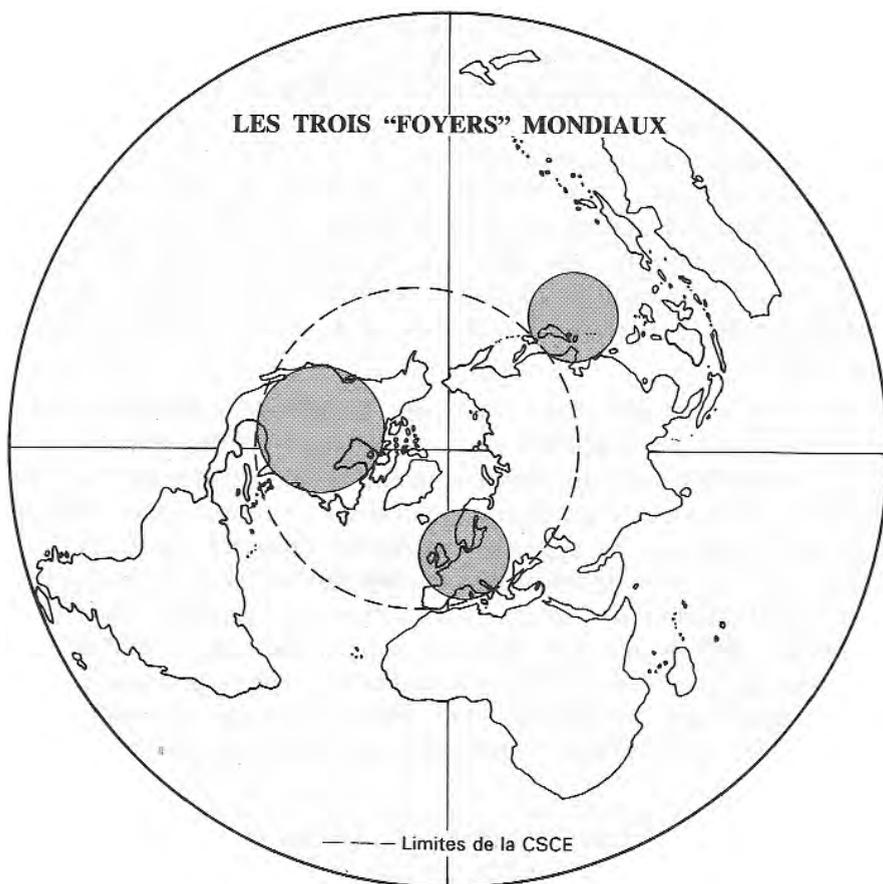
un pouvoir coercitif et une production économique à références quantitatives. Il remonte au plus loin dans les âges, et l'expression la plus achevée, le modèle à copier, en était jusqu'à une date récente l'Union soviétique avec le parti, l'armée rouge et la classe ouvrière. On voit depuis trois ans les désastres que son implosion a causés dans de très nombreux pays, brutalement mis devant l'évidence de la fantastique impasse où ils s'étaient plus ou moins engagés à partir de données pipées et d'illusions généreuses, par refus de ce que leur proposait l'Occident... La Chine, qui a un même système de principe avec une application très différente, n'est pas en état de leur proposer un autre modèle.

Il y a d'autre part — ce sont les moins nombreux — les pays qui, par une évolution dont les origines réelles remontent à la Renaissance, évolution trop souvent sanglante, fondée sur les grands concepts de rationalisme, scientisme et humanisme, sont en train de construire un type de civilisation reposant sur trois pouvoirs administratif, scientifique et médiatique avec l'émergence encore balbutiante de notions qualitatives séduisantes, mais porteuses de crises transitoires graves, en particulier sur l'emploi, et y compris dans le domaine de l'éthique. Ces pouvoirs eux-mêmes sont irrigués par l'économie, qui est le sang de l'ensemble de l'organisme, ce que l'on commence tout juste à vraiment comprendre.

Ces deux grands systèmes de pensée ont leurs lacunes, leurs points positifs et négatifs, et l'on trouve bien des variantes des deux côtés. Le fait majeur est leur existence et leur incompréhension mutuelle, qui orientent les uns vers un militarisme excessif conduisant à des situations de violence intérieure inacceptables, un conservatisme voire de l'intégrisme tout autant social, culturel et économique que religieux, et parfois même les entraînent à la démente — on l'a vu avec le Cambodge ou le Liberia — tandis que les autres dérivent vers des situations non contrôlées de l'éthique, de la responsabilité et par là même du sens de l'humain, avec une très préoccupante montée de la corruption, d'autant plus que le contrôle de ces trois nouveaux pouvoirs est extrêmement difficile et que seuls de rares hommes d'État en sont capables.

La carte ci-après illustre géographiquement ces changements, en particulier si l'on fait apparaître les États de la CSCE. Cela nous approche étrangement de cette séparation en deux grands systèmes,

avec l'exception qu'est le Japon (malgré son siège d'observateur) qui ne veut pas appartenir à l'autre partie du monde. Il est au fond le « Jobert » des relations internationales. Il est « ailleurs », ce qui lui posera dans les prochaines années de difficiles questions d'identité et de style de vie.



Cependant, si l'on se laisse trop prendre par ce schéma, alors les dangers deviennent redoutables et l'on pourrait repartir vers le bipolarisme le plus destructeur : celui d'une forteresse assiégée dont les exclus n'auraient qu'une idée fixe, celle de s'en emparer pour profiter de leurs richesses. L'impression d'exclusion est aggravée par l'incompréhension réciproque, due à la différence de sens sur les mêmes mots

et orientée par les réactions irrationnelles véhiculées par la diffusion mondiale des médias audiovisuels. Il y a là un problème majeur, qui englobe l'ensemble des autres menaces et qui peut leur donner de l'importance ou avoir des conséquences graves pour notre monde.

LES AUTRES MENACES

La première est ce qu'un bon auteur a appelé le « cancer étatique » ou la multiplication incontrôlée d'États qui n'ont ni fondement historique ni possibilité de vie et de développement, mais qui créent ou réveillent des haines mortelles en même temps qu'ils entraînent, par une militarisation excessive et des retours « intégristes », des situations qui ne peuvent déboucher que sur la guerre, certes locale au départ, mais toujours susceptible de dégénérer par la suite. Il y a là une maladie qui peut contaminer l'ensemble du monde, comme on le voit aussi bien au Liban qu'au Cambodge, en Europe de l'Est qu'en CEI, maladie à laquelle on ne voit guère de remède tant qu'on s'obstinera à confondre citoyennetés et identités ethniques ou tribales, tant que l'on rêvera de pays qui n'ont jamais existé et d'un passé mythique qui n'est autre qu'un refus des données du moment.

*
**

Liée à cette première menace, la deuxième tient à l'inadaptation de la plupart des diplomaties européennes à la situation réelle du monde. Celles-ci rêvent trop souvent l'état du monde en fonction d'un passé colonial à se faire « pardonner » et d'un avenir fantasmatique qui n'a aucun fondement concret, en particulier dans ce qui a été le dessin des frontières de presque tous les États. Cela se combine en outre avec la difficulté qu'ont ces diplomaties à sortir des habitudes confortables qui, pendant deux siècles, ont permis de régler le sort du globe par des discussions locales entre Paris, Londres, Berlin, Rome, Madrid, auxquels s'étaient ajoutés depuis un siècle Washington et Moscou... Il est vrai que les États-Unis n'ont eu de cesse d'encourager l'Europe à persévérer dans ce type de politique régionale, mais quand on est la première puissance commerciale du monde et quand quatre de ces pays sont parmi les sept premières puissances mondiales, un tel comportement peut renforcer dans bien des régions des attitudes qui vont en sens inverse non seulement de nos intérêts individuels ou collectifs, mais encore de la paix locale, et entraînent le malheur des

populations. Seule une diplomatie prenant en compte la totalité des problèmes du monde sera majeure et évitera demain le renouvellement d'un Liban, d'une Yougoslavie ou d'autres conflits. Il sera de plus en plus difficile de faire admettre que l'humanitaire et l'écologie puissent tenir lieu de politique étrangère. Une telle attitude conduit à une sous-influence de la Communauté et de certains de ses pays membres dans le monde, et par conséquent à un risque complémentaire pour la paix, par erreur d'interprétation.

*
**

Ici intervient cet autre paradoxe qu'est la disproportion de puissance entre les trois noyaux définis plus haut et le reste du monde, y compris dans le domaine militaire, où la démonstration américaine du Koweït a fait comprendre que l'avance des États-Unis dépassait les trente, voire les cinquante ans, sur la plupart des pays. Cette surpuissance a des effets secondaires qui se révèlent comme autant de risques. Le premier, devant l'évidence de ne pas pouvoir s'attaquer directement aux puissances de l'Occident, est l'augmentation de l'occurrence du terrorisme d'État comme seul moyen de se faire entendre ou de manifester ses intérêts : c'est le plus vraisemblable, comme on l'a déjà vu, face aux pays européens. Le second est de laisser croupir l'Occident, assuré de sa puissance, dans la négligence ou la mauvaise appréciation des dangers du monde. Se manifestant par des retards à exiger... des refus de prises en compte... des encouragements à des politiques locales qui iront en sens inverse d'une pacification des tendances lourdes des humains toujours prompts à tenter de prendre ce qu'a l'autre ; cette attitude culmine dans l'approche purement économique et industrielle de l'exportation d'armements.

C'est là une des grandes menaces parce qu'elle conduit, dans de nombreux pays, à une militarisation croissante dont l'histoire montre qu'elle se termine toujours très mal pour les populations et pour l'économie. Il y a par exemple cent fois plus d'armes en Afrique aujourd'hui qu'il y a quarante ans ; cela ne va sûrement pas dans le sens de la paix, et il doit en être de même en Asie et dans une moindre mesure en Amérique du Sud ! Ce faisant, en effet, cette menace tend à déstabiliser les pays demandeurs et les pousser dans des aventures extérieures dangereuses. La guerre n'est pas morte pour tout le monde, loin de là, ce qui ne peut conduire qu'à des problèmes inextricables

d'ingérence pour les pays occidentaux qui, soit s'y ruineront en faisant tuer leurs propres soldats par leurs armements exportés, soit abandonneront, au mépris de toutes les valeurs qu'ils prétendent défendre, des populations en danger de mort. Il est urgent que la maîtrise de l'exportation des armements devienne une véritable priorité de politique internationale, ce qui aura d'immenses conséquences pour tout le monde. La situation actuelle est dangereuse et les tentations nucléaires de quelques pays comme les manœuvres de la Chine et les exportations généralisées, y compris de la CEI, sont inquiétantes.

*
**

Une autre menace tient à certains effets pervers de la démographie d'ensemble du globe que le malthusianisme occidental ne doit pas nous cacher. Il faut en ce domaine se méfier des données irrationnelles. La démographie générale est en baisse, il est vrai, mais rien n'arrêtera la progression de la population dans les vingt prochaines années et l'on ne sait pas ensuite ce qui se passera. Par contre, trois menaces, ou plus exactement trois facteurs de troubles ou de malheurs, ce qui revient au même, doivent retenir l'attention. Ce sont l'eau, l'hygiène et la santé, les flux migratoires politisés.

Les besoins en eau ne cessent de monter, particulièrement dans les pays à forte natalité qui sont malheureusement souvent des pays sans eau douce. Il est évident que celle-ci ne manque pas dans le monde, mais son exploitation, au-delà de celle des lacs et des rivières, est chère et pourrait même dans certains cas, par exemple avec le dessalement d'eau de mer sur une trop grande échelle, présenter des difficultés d'environnement. On peut dès aujourd'hui pronostiquer les grandes crises : Israël-Liban-Syrie, Irak-Turquie, Turquie-Syrie, Égypte-Soudan... et faire ainsi le tour du monde. C'est un problème mondial, que les pays pauvres n'ont pas les moyens de régler, pas plus qu'ils n'ont pu se faire entendre dans les difficultés pétrolières de ces dernières années. Aussi n'est ce pas sans raison que le directeur de l'eau en Israël est la plupart du temps un ancien des services secrets.

Le second facteur est celui de la santé, de l'état général de l'hygiène dans les trois quarts de la planète. Conséquence d'une incapacité des pays décolonisés à assurer le minimum compatible avec la santé publique, on voit de nouveau proliférer des maladies très importantes : paludisme, tuberculose, choléra, etc., sans oublier le sida qui fait des

ravages en Afrique. Cette dégradation de l'hygiène et de la santé mondiale a et aura de plus en plus de conséquences directes non seulement dans les pays pauvres, mais aussi dans les pays riches, que ce soit pour raison de solidarité, d'humanitarisme ou de simple protection sanitaire, comme on en sent les prémices en Israël ou aux États-Unis, en raison du coût excessif des soins médicaux lié au désir légitime de protéger la population. Tout cela sera motif de troubles, de surenchères, et dans le meilleur des cas nécessitera de profondes réformes de l'organisation interne de nos pays pour y faire face.

L'augmentation des flux migratoires se produit essentiellement sous l'effet du manque de travail et de la pauvreté. Ne voyons pas ces flux d'une façon trop passionnelle ; ils existent partout et l'Europe est encore loin d'être la région du monde la plus concernée. Le Proche-Orient l'est bien plus, le continent nord-américain également, pour ne prendre que deux exemples, et l'on peut se demander ce qui se passera bientôt en Chine quand 800 millions de Chinois de l'intérieur voudront leur part des richesses produites par les 400 millions des provinces maritimes !

Les flux migratoires existent partout, car en chaque endroit du monde on est toujours le riche ou le pauvre de quelqu'un. Cependant, il y a différents types de flux migratoires et ils ne sont pas tous dans le même sens. Si les flux économiques, qui ont des contreparties, peuvent être aménagés, il n'en est pas de même des mouvements de populations organisés par un État pour pouvoir transgresser pacifiquement des frontières, qu'elles soient terrestres ou maritimes, et faire prévaloir sa volonté à l'extérieur de son pays. On en a vu des exemples ces dernières années. La marche verte de Hassan II était la plus remarquable, mais il y a aussi la récupération du phénomène des *boat-people* par les gouvernements vietnamien, cubain ou haïtien, et il en est d'autres dont on ne parle pas ou qui sont en gestation. Si la mer peut permettre un contrôle plus sévère, parce que plus discret étant plus éloigné des médias, et plus concentré sur son objectif comme actuellement dans le détroit de Gibraltar, il est par contre très difficile d'aller contre les mouvements par les piétons, surtout sous l'œil des caméras occidentales. On peut penser que nous n'en sommes qu'au début de ce genre de manifestations sur une planète pleine, et ce qui s'est passé récemment en Allemagne illustre les risques de dérapage de la population, quand elle se sent agressée par une immigration estimée non contrôlée. Cela pourrait dégénérer en de nombreux pays

si les politiciens occidentaux, quelles qu'en soient les raisons, ne sont pas capables d'inventer des politiques satisfaisantes dans ce domaine.

*
**

Un autre type de menaces résulte des technologies et de leurs avancées, sous leur double incidence de la pollution et de l'organisation internationale des mafias. La lutte contre la pollution, et d'une façon plus générale la protection de l'environnement, sont très difficiles à mener, car ce n'est pas tant, comme le prétendent nos écologistes, le problème de l'Occident que celui du reste du monde. La raison en est que l'Occident a les moyens de traiter sa pollution et en a pris conscience, tandis que l'énormité de leurs difficultés et de leurs faiblesses industrielles, administratives et économiques, interdit aux autres pays de le faire. Aussi ne peut-on que souhaiter qu'à l'instar de leurs prédécesseurs protestants et catholiques, les écologistes occidentaux retrouvent l'élan missionnaire du siècle dernier vers les plus défavorisés, ne serait-ce que pour pouvoir sensibiliser et faire agir leurs concitoyens. Quand on voit ce crime contre le futur de l'humanité qu'est l'état de l'ex-Union soviétique, au moment où on peut le voir dans ses vraies dimensions, il est impératif d'empêcher que dans telle ou telle partie du monde des dirigeants inconscients ou criminels ne répètent des erreurs aussi tragiques.

Quand on parle de mafias, toute une presse s'efforce d'en minimiser, sinon l'importance, du moins la possibilité qu'elles auraient de s'organiser au plan international. Peu importent les motifs qui poussent à ce type de raisonnement ; constatons que les mafias, si différentes soient-elles du Japon à la Terre de Feu, sont dirigées par des hommes astucieux, sans aucune référence juridique ou morale, et ont des capitaux gigantesques qui ne peuvent être placés que dans les trois foyers de prospérité du monde. Pour défendre leurs intérêts et faire fructifier leurs « commerces », ils sont prêts à se servir de tous les progrès, en particulier techniques, qui leur permettront les gains maximaux, et n'hésiteront bien évidemment pas à corrompre tous les gens nécessaires à leurs projets. L'ensemble pourrait constituer un ferment global de déstabilisation ; c'est ce que pensent les polices qui ont en charge ces mafias. Il y a là un risque considérable de transformation cachée de nos pays et de leurs politiques, qui serait un désastre pour tous.



On peut aussi se demander, au vu de l'actualité, si la résurgence d'intégrismes religieux d'un autre âge, non seulement celui de l'islam, mais aussi celui de l'hindouisme, ceux résultant de l'éclatement de l'URSS, ceux à prévoir du monde intérieur chinois, etc., ne constitue pas une menace très importante à l'avenir. Il faut être sur ce point aussi nuancé que pour la démographie. Ce ne sont pas les religions qui commencent les guerres, y compris ce que l'on a appelé la guerre sainte, mais par contre la religion est trop souvent brandie en renfort par les dirigeants pour convaincre les populations de sacrifices à faire et d'horreurs à perpétrer dans des buts qui n'ont généralement rien à voir ; et les maîtres spirituels sont souvent incapables de rappeler l'idéal « réel » de ces religions. On joue trop avec les mots religieux, il n'est que de voir la presse française et européenne qui a réussi à transformer les « musulmans » en ethnie face aux Serbes et aux Croates, alors qu'ils sont serbes, croates et bosniaques, retrouvant là sans même s'en rendre compte la marque d'exclusion de type « étoile jaune »... et l'on n'entend personne protester !

Nous devrions également nous souvenir qu'après tout ce sont les guerres laïques européennes qui ont fait les plus grands ravages depuis deux siècles. Cela nous permettrait peut-être d'aborder le côté religieux des menaces d'une façon plus modeste et plus objective. Il est évident que certaines résurgences abominables doivent être dénoncées et condamnées — les témoignages ne manquent pas — et devraient même être combattues... et que ce n'est pas fait ! En même temps, il est bon de rappeler aux Français que pour de multiples raisons, historiques, culturelles, d'émigration, etc., notre pays a un rôle très important à jouer dans la transformation d'une religion musulmane à dominante sociopolitique excessive en une foi personnelle dans un cadre démocratique moderne. Pour nous en empêcher, nous serons en butte aux manœuvres et aux pressions d'un certain nombre de pays musulmans arabes qui y verraient un risque grave pour la survie de leur propre système politique. Passionnant défi et risque important ! On peut craindre malheureusement que nous n'ayons pas sur ce point les compétences voulues pour le traiter quant au fond, étant le seul État occidental qui ne possède pas de facultés de théologie et dont, par conséquent, les diplomates et les politiques ignorent tout de ce

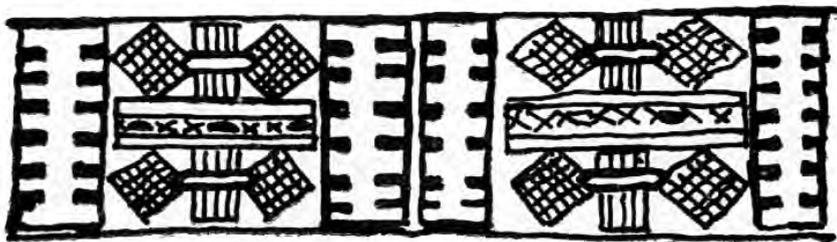
domaine : le dernier jugement, quant à la lettre, du Conseil d'État sur l'affaire du foulard l'illustre bien.

CONCLUSION

Ce qui transparait le mieux, à l'énoncé de ces quelques réflexions, c'est le côté presque « amilitaire » direct, au sens donné jusqu'à ces dernières années au mot menace, et l'on comprend la perplexité de chaque État occidental. Devant l'aspect de plus en plus qualitatif de ces menaces, l'urgence est au développement du renseignement sous toutes ses formes, à la transformation d'un outil industriel, surabondant pour le quantitatif et insuffisant à l'échelle nationale pour le qualitatif, vers un outil, intégré en ce qui concerne la Communauté, satisfaisant la mutation obligatoire des armées vers le chirurgical, le lourd et le léger. Après la massification à faible prix des dernières décennies, nous sommes à l'époque du bistouri laser, dernière ressource en cas d'échec des tentatives de compréhension pacifique réciproque. On peut penser sur ce point que seules les grandes organisations régionales et internationales, à la condition qu'elles réforment leurs structures internes, la représentativité de leurs membres et leur fonctionnement, pourront trouver de façon pragmatique des solutions aux innombrables difficultés du monde d'aujourd'hui, en facilitant des convergences porteuses d'avenir à partir de références culturelles différentes et parfois opposées.

Remarquons enfin qu'il ne s'agit ici que des menaces externes que peut ressentir l'Occident ; mais peut-être les plus graves sont-elles les menaces internes propres à des sociétés fragilisées par le décalage grandissant entre toutes leurs capacités potentielles et leur évolution politique interne ? C'est un autre sujet qui a aussi des répercussions sur l'organisation de sécurité de nos pays, car les adversaires éventuels chercheront à l'évidence à frapper sur ce point. Quoi qu'il en soit, le simple énoncé de ces menaces externes indique les voies où faire porter l'effort de réflexion et de recomposition de la défense. Il y faudra des hommes de grand talent, d'une immense culture et d'un courage politique à toute épreuve, car « l'intelligence est infiniment plus difficile à organiser que la force ».

Vice-Amiral d'Escadre (CR) Guy LABOUÉRIE



ISLAM ET ISLAMISMES

JACQUES BERQUE

Au cours d'une de ses récentes réunions, le Conseil de l'Otan aurait décidé de changer quelque peu son dispositif et de le réorienter en fonction d'un danger venant du Sud. Quel Sud ? L'islam bien entendu. C'était répondre à un sentiment très répandu en Occident, un sentiment que traduisent toutes les consultations que nous voyons dans la presse et toutes les réactions que nous observons autour de nous depuis deux, trois, parfois même quatre générations.

De son côté, l'islam répond par la réciproque : il n'est pas en reste de diabolisation et lui aussi a ses grands satans, ses anathèmes ; et tout comme on revoit, en Occident, renaître après neuf siècles un sentiment rappelant, hélas ! Celui que saint Bernard nourrissait à l'époque des croisades, on voit de l'autre côté de la mer s'épanouir des sentiments qui rappellent ceux de la secte de ces Hashshashîn, drogués politiques que nous appelons « les Assassins » ; de quoi nous ne pouvons nous réjouir.

L'historien, de toute façon, ne peut se réjouir de la confusion des idées, des amalgames qu'on fait complaisamment entre un système, ses déviations, ses extrémismes et ses contrefaçons. C'est pourquoi j'essaierai de présenter quelques notions aussi claires que possible sur

l'islam et ses dérivés islamistes, fondamentalistes, intégristes : les néologismes sont nombreux et tout aussi peu fondés les uns que les autres.

*
**

L'islam est d'abord une religion. Nous avons aujourd'hui à étudier le rôle d'un certain nombre de religions à un certain moment de l'histoire. Or l'islam, c'est encore une entité géopolitique s'étalant sur quatorze siècles ; c'est enfin et peut-être surtout une civilisation.

Essayons de comprendre cette polyvalence. Il est inquiétant en effet de constater que beaucoup parlent de l'islam sans essayer d'en préciser l'objet.

Je sais bien qu'il est difficile d'explicitier des systèmes aussi vastes. Comment embrasser le christianisme par exemple ? Nous pouvons heureusement, dans l'islam, avoir recours à un document incontestable et incontesté, valable pour tous les siècles et tous les lieux, qu'aucun musulman ne peut récuser et dont il ne peut refuser l'application à son propre cas dans n'importe quelle situation : c'est le Coran. Ouvrons donc ce livre.

*
**

Dans une sourate extrêmement brève et qui vient tout à la fin, la sourate 112, qui était peut-être la dernière du Coran selon certains compagnons du Prophète, celle dite de la « dévotion foncière », il est question de l'attribut essentiel de Dieu. On peut ramener le gros du Coran au commentaire du thème de l'un, de l'unique, de l'unicité essentielle ; « un tiers de toute la doctrine », dit plus modestement la théologie islamique.

Cette unicité appelle en l'homme la foi, une foi foncière et comme spontanée. Or dans cette foi instinctive et, dirait-on, adamique, on trouve logée la raison, selon un couplage qui évitera par la suite toute opposition entre l'une et l'autre et par là même économiserait en principe bien des controverses du genre de celles qui ont pris place dans le christianisme, et d'ailleurs aussi dans une théologie islamique s'inspirant du néoplatonisme. Foi et raison s'enracinent dans la *fitra*, « prime nature ». Nous touchons là, je pense, le tuf même du Coran et de l'islam. Au fond de nous-mêmes et de notre création par Dieu

gisent les semences de notre croyance en l'unité de Dieu et de cette rationalité qui fait que nous sommes des hommes. Qui dit raison dit appel à la responsabilité ; d'où l'apostrophe de la sourate 30, verset 30 : « Ainsi donc, redresse ta face vers la religion en croyant originel, en suivant la prime nature selon laquelle Dieu a instauré les humains sans qu'il y ait de substitution possible à la création de Dieu ».

On se demandera légitimement quelle est, en la matière, la position des deux autres monothéismes. Rappelons qu'Abraham est le père commun. Or, dit le Coran, il n'était ni juif ni chrétien. C'était un croyant originel, il était « un qui se soumettait », un *muslim*, « musulman », c'est-à-dire quelqu'un qui se soumet à Dieu. La prière musulmane n'est pas comme la prière chrétienne une oraison, c'est une gestuelle de la soumission à Dieu, comme le montre le mouvement du croyant prosterné, c'est un acte d'allégeance. Abraham lui-même, antérieur aux divisions du monothéisme, était un homme qui « se soumettait ». L'islam entend donc revenir en deçà des divisions entre monothéismes et s'affirmer comme une religion antécédente, qui pour ainsi dire remonte la pente vers la création, vers le premier homme ; une religion donc qui, dans sa propre définition, pratique une sorte de palingénèse, de pré-identification, ce qui implique comme processus inverse le fait qu'elle cherchera à tirer constamment son avenir du souvenir. Voilà une formule qui explique beaucoup de comportements des musulmans à toute époque et en tous lieux.

Les musulmans sont gens prompts à retrouver en eux-mêmes les racines antiques grâce à ce que notre Fourier appelait « les ciments pétrifiés de la civilisation ». C'est pourquoi ils ont été chers à nos romantiques. L'orientalisme européen s'en alla chercher chez les bédouins la figure de celui qui avait précédé les déformations de la civilisation. En réalité, il existe une civilisation bédouine aussi vieille que toutes les autres, mais aux yeux de T.E. Lawrence comme d'Eugène Fromentin et de Delacroix, cet homme est antérieur à toute civilisation, c'est un homme d'avant les dérives.

Ce sont là des visions romantiques. Elles ont encore leurs tenants. Plus sérieusement, nous observerons que pour beaucoup de musulmans, le passé — celui de la prophétie, celui du livre et de Médine — entre dans l'ordre de la présence. Ils le convoquent, le récapitulent à point nommé, à moins qu'ils n'en subissent l'accablante grandeur. L'avenir ne leur paraît pas résulter d'une stratification lente, d'un

déterminisme jouant par accumulation successive. Tirer l'avenir de la mémoire, loger un passé toujours disponible dans la situation apparemment la plus encombrée du présent, tel est le lot de gens que tout au cours de ma vie j'ai rencontrés du Maroc jusqu'à la Perse.

Ce rôle de la mémoire est si important que le terme qui le traduit, le mot *dhikr*, terme essentiel dans cette religion, s'applique même au message divin. Voilà une religion qui institue la mémoire comme le cœur même de la révélation : le prophète est défini comme un « mémorant », et non comme un dirigeant. Cela, soit dit en passant, traduit bien la distance entre le rôle que l'imâm Khomeyni réclamait pour le docteur de la loi dans son livre célèbre *Velayat é faqih* (*Régence pour le savant*) et l'attitude du Prophète lui-même, qui se flattait d'être illettré. Revenons à notre sujet. La religion qui ressort du Coran laisse percer, me semble-t-il, une conception étrangement proche du sentiment de notre vicaire savoyard, puisque, lorsque ce dernier redécouvre la foi du haut de sa colline surplombant Turin, il est mû par un instinct qui ressemble à la dévotion foncière de la sourate 112 du Coran. C'est pourquoi d'ailleurs Rousseau et d'autres philosophes du XVIII^e siècle ont fait tant de cas de l'islam en tant que religion naturelle.

*
**

Un correctif cependant : la foi de Rousseau était triste, alors que celle de l'islam est naturaliste dans le sens où les Grecs le furent. C'est une foi qui accepte un libre cours de la nature et valide tout ce que la foi n'interdit pas. On appelle cela le *yusr*. Cette attitude s'affirme jusque dans le légalisme le plus sévère. « Désirez », dit la sourate 2, verset 187, « désirez autant que Dieu vous l'assigne ». L'islam n'est pas une religion pudibonde, ce n'est pas une religion de la surnature, c'est une religion de la nature. Simone Weil disait que le dieu du judaïsme étant « un dieu naturel, seul le Dieu du christianisme était surnaturel ». Le dieu de l'islam aussi est un dieu naturel...

Pour l'islam Dieu est la nature, nature et transcendance à la fois. Naturaliste et transcendantal, il y a là, pour un système, quelque chose de paradoxal à nos yeux. Pour un Occidental, cette jonction entre la transcendance et la nature présente une difficulté conceptuelle pratiquement insurmontable. Or, c'est le cas pour cette religion qui fait se rejoindre ce qui nous paraît incompatible. Inutile de dire que dans ces

conditions on ne connaît pas le péché originel : Adam et Ève sont invités à descendre du jardin, ils n'en sont pas précipités, et aussitôt après, Dieu leur communique « les mots », le langage. Il y a là innovation théologique importante par rapport à la Bible.

« Pas de contrainte en religion ! » proclame le Coran. Qu'en a-t-il été dans la pratique ? Nous savons tous que la méchanceté des hommes contredit souvent la noblesse des principes, et il en a été dans l'islam comme dans les autres systèmes. Dans les faits, le régime de protection interne dont jouissaient les gens du livre, à savoir les chrétiens, les juifs, et jusqu'à un certain point les zoroastriens, présentait une grande supériorité politique et morale sur le traitement des minorités en Europe à la même époque. Rappelons-nous d'ailleurs que le Coran date du temps du roi Dagobert et que l'époque des Mérovingiens n'était pas très élevée en éthique. Le Coran conseille à tous de « rivaliser en bonnes actions, Dieu seul jugeant en définitive », propos assez étonnant et qui n'incline pas à l'intolérance.

*
**

Voilà donc ce qu'on peut trouver dans le Coran et ce que de bons musulmans y ont cherché en l'interprétant au mieux. Comme toute civilisation, l'islam a connu un âge d'or, que l'on peut situer comme une époque créatrice, inventive, se développant à peu près jusqu'au X^e siècle de notre ère. À ce moment, le califat de Bagdad tombe sous le pouvoir des princes militaires asiatiques et dès lors le système s'affaïsse non sans que des efflorescences de l'antique splendeur ne se maintiennent en certaines contrées comme la Perse, l'Inde des Grands Moghols, l'Égypte parfois... Il y aura donc encore en islam des périodes de grandes floraisons civilisatrices, mais l'âge des grandes synthèses prend fin autour du X^e siècle en Asie comme en Andalousie.

À ce moment se produit ce qu'on appelle la « fermeture de la porte de l'*ijtihâd* ». Désormais, les juriconsultes s'interdisent l'innovation en matière doctrinale ; ils se cantonnent le plus souvent dans la reprise des solutions anciennes. C'est tout au plus si l'ingéniosité des jurisprudences s'efforce de compenser l'inertie envahissante de la pensée juridique. Ces pesanteurs internes procèdent d'une servilité à l'égard des sources ; elles s'imposent dès le milieu du X^e siècle à un corpus déjà constitué pour l'essentiel et dont l'action s'observe sous le nom de *chari'a* jusqu'à nos jours. Le conformisme porte un nom : *taqlîd*,

l'opposite de l'*ijtihâd* ou « initiative », et maints esprits clairvoyants le critiquent au cours des siècles, cependant qu'il triomphe dans la majorité des cas. Sa perpétuation peut être nuisible à la créativité culturelle et à l'évolution historique, elle n'en sert pas moins l'ordre des choses, auquel participe activement la corporation des doctes, ou *faqih-s* ulémas, comme nous disons, interprètes autorisés d'un droit qui se veut immuable au nom d'une exégèse elle-même invariable du Coran.

Ce ne sont pas des prêtres, au sens où nous entendons ce mot, mais des médiateurs privilégiés. Ils s'arrogent la mission d'interpréter les livres sacrés, ce qui leur confère un prestige inentamable auprès des populations crédules. Cela dure jusqu'à nos jours : Khomeyni était l'un deux, et du temps des empires on trouvait les mêmes personnages autour du pouvoir. Ils ont su traverser les périodes les plus troublées sans rien perdre de leur crédit. Lorsque Bonaparte eut conquis l'Égypte, il institua un conseil consultatif, composé principalement d'ulémas. Une fois partie l'armée française, ils ne furent aucunement vilipendés, mais continuèrent leur carrière. Leurs semblables sont encore là.

L'illustre Iqbal, ce grand poète indien, qui écrivait surtout en persan et fut l'un des pères fondateurs du Pakistan, disait que trois choses ont désolé l'islam : le mollâisme (système des *mollah* ou « clercs »), le soufisme et le gouvernement tyrannique. Il y a beaucoup de vérité dans cette formule.

*
**

L'islam souffrait donc de pesanteurs internes. S'y sont ajoutées à plusieurs reprises des agressions externes : celles des croisades, celles de la *Reconquista*, celles, enfin, de la colonisation dont les peuples musulmans sont à peine sortis. Les voici enfin acculés à l'obsession de rattraper les pays occidentaux, avec à l'égard de ces derniers un complexe ambigu d'aversion et de fascination. Cette attitude fut celle de la génération des combats d'émancipation ; elle n'a pas véritablement changé au cours des trente dernières années. Les mêmes ambiguïtés animent encore les mouvements actuels au point qu'on pourrait dire, à certains égards, de l'islamisme actuel (ou fondamentalisme, ou intégrisme) qu'il participe d'une acculturation inversée. Contrairement à ce qu'il professe, il est moins un ressourcement dans l'antique

qu'une contre-imitation de l'Occident. Cet islam qui se met en avant est davantage un contre-pied de celui-ci qu'une religion droite venue de l'authenticité islamique. Telle est du moins l'hypothèse que j'avance, et que nous allons essayer de vérifier.

L'histoire du Proche-Orient contemporain, en y incluant celle du Maghreb, pourrait être figurée en fonction d'un système de coordonnées ; soit en ordonnées une ligne allant du plus d'archaïsme (de la fidélité aux origines) à la modernité la plus influencée par l'Occident ; en abscisses, le parcours allant de l'unité califienne à la division régionale et nationale. On pourrait inscrire sur un tel tableau la plupart des mouvements d'inspiration religieuse qui ont agité l'islam géopolitique depuis une centaine d'années. On verrait alors en bas et à gauche le mouvement le plus archaïque et le plus califal, celui du Mahdi soudanais qui tua Gordon Pacha en 1885 en prenant Khartoum, humiliation terrible pour l'impérialisme victorien. Ce Mahdi était le plus proche de ses bases constituées d'Arabes Beggara, Noirs nilotiques, et en même temps le plus califal de tous, puisqu'il pensait, après ce succès, pousser sur Istanbul. À l'autre extrême, en diagonale, un mouvement qui se proclame tout à la fois national et moderne : le FIS algérien qui se prévaut de sa nationalité et n'abjure nullement la technologie occidentale, mais entend s'en prévaloir sans faire le détour par la démocratie ou la laïcité.

Il serait facile, croyons-nous, de continuer la démonstration, en situant sur le tableau, par rapport aux deux axes de coordonnées, les divers mouvements qui ont agité le monde arabo-islamique depuis cent ans. Comme on l'a vu, l'islamisme actuel n'échappe pas à cette procédure.

*
**

Passons maintenant à un autre aspect des choses : le rapport qui relie, dans ces dynamiques, l'élite animatrice à la masse qui en constitue toujours à la fois l'enjeu et la force de frappe.

Quand Kateb Yacine écrivait, en 1967, sa pièce au titre terrible *Les ancêtres redoublent de férocité*, il avait la sinistre prémonition de ce qui allait se passer dans son pays. C'est pour n'avoir pas su, ni voulu éduquer ces masses que la France les a vues se dresser contre elle en 1954, conduites par une élite de militants nationalistes. Aujourd'hui, ce

sont ces masses, qui ne sont pas islamistes au sens propre mais musulmanes et même traditionalistes, qui offrent généreusement leurs effectifs à l'idéologie. Ce phénomène serait incompréhensible si on ne le mettait en rapport avec les moyens modernes de communication et de propagation qui permettent aux militants de s'inspirer de doctrines comme celle de Sayyid Qutb ou de s'exercer à des combats comme ceux d'Afghanistan.

L'islamisme procède, en ce sens, de l'une des évolutions présentes du monde, qui est l'accroissement exponentiel du rôle de l'information et sa prédominance de plus en plus marquée sur les morphologies serrées de naguère. Il n'y a pas longtemps encore, on se définissait, au Proche-Orient, par la généalogie, le groupe et le territoire. Les propagandes politiques ou religieuses devaient, pour réussir, se localiser. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'Iran, l'Égypte, le Maghreb participent du même réseau d'information ou de la même fluidité. Cela permet aux idées d'un penseur pakistanais comme Abû Ala Mawdudî de se diffuser dans une aire aussi considérable que morcelaient, il y a une ou deux générations, des appartenances localisées.

Tel ou tel cheikh de congrégation, pour archaïque que fût son entreprise et désuète son action, se réclamait d'un authentique sentiment religieux, ce qui, après diverses vicissitudes, semble aujourd'hui lui donner de nouvelles chances... Le mouvement islamiste, lui, ne procède pas d'une révolution spirituelle ni d'une renaissance religieuse, mais d'un déversement de la religion dans la politique. Après des résultats incontestables et redoutables, cela ne promet pas des succès définitifs. Les signes d'une renaissance spirituelle seraient palpables : abondance de publications de type religieux, commentaires coraniques. Or il y a vraiment tout un volet des sciences religieuses qui manque aujourd'hui dans la bibliothèque islamique. C'est un signe certain du caractère proprement politique du mouvement dont nous parlons.

Le recours à la *charî'a* dont il fait sa panacée repose sur un malentendu. Ce qu'il considère comme un retour à l'authentique n'est en réalité que l'appel à un stade figé du droit musulman, fossilisé par neuf cents ans de manipulations jurisprudentielles. La véritable *charî'a* supposerait, si l'on entend par là la doctrine dégagée par le Prophète à Médine, toute une étude faisant appel aux sciences

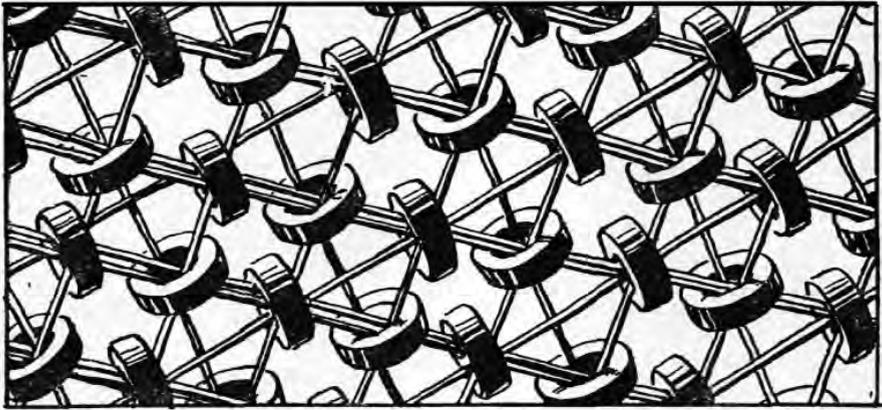
historiques et philologiques les plus modernes, et du même coup récupérant ses puissances évolutives.

Ce qui explique néanmoins l'incontestable succès de l'islamisme dans l'immédiat, c'est qu'il profite des fautes de l'Occident et dénonce justement ses abus. Comment nier l'agression persévérante, l'inlassable exploitation que les « prépondérants » étalent sur le globe ? Comment, d'autre part, ne pas constater que l'imitation de l'Occident aussi bien bourgeois que socialiste n'a rien apporté au Tiers Monde ? L'islam est donc devenu un symbole identitaire ; c'est quelque chose de puissant et de terrible vu de l'extérieur. Cependant, en cela, est-il toujours une religion ? Ou est-ce une idéologie proprement politique ?

Cette ambiguïté recèle bien des possibilités de réussite et d'échec ; réussite à court terme : c'est observable ; échec à venir sans doute, à moyen ou long terme, comme ce fut le cas de toutes les utilisations temporelles du religieux, mais plus spécialement ici pour avoir en somme tourné le dos à l'identité de l'islam en tant que tel.

La vraie question, au fond, l'islamisme ne l'a formulée qu'à moitié. L'hypothèse qui a conduit l'Occident à des modes de vie, de productivité, de puissance à l'échelle du monde, n'a pas trouvé de concurrente sérieuse en fait. En droit au contraire, elle pourrait, elle pourra en trouver ; rien n'empêche qu'un jour, en Chine, au Japon, ou ailleurs, ne naisse un système capable de déployer la même efficacité dans une autre perspective que celle de l'Occident. Est-ce, ou plutôt sera-ce le cas de l'islam ? Comment et à quel prix ?

Jacques BERQUE
*Professeur honoraire
au Collège de France*



DE LA NON-PROLIFÉRATION À LA CONTRE-PROLIFÉRATION ?

MARCEL DUVAL

Il y a un peu plus d'un an nous nous étions interrogé, ici même, sur l'avenir du traité de non-prolifération nucléaire dans la perspective de la conférence qui, vingt-cinq ans après son entrée en vigueur, devait examiner son fonctionnement et décider de la durée de sa prorogation. Cette conférence vient de se terminer ; aussi nous a-t-il paru qu'il pourrait être intéressant, après avoir tiré quelques enseignements de l'histoire passée de la non-prolifération, d'essayer de distinguer quelles sont les stratégies désormais concevables en la matière, et en particulier quel peut être l'avenir de la stratégie dite de contre-prolifération que les États-Unis ont envisagé d'adopter récemment.

LES STRATÉGIES DE NON-PROLIFÉRATION PRATIQUÉES PENDANT LA GUERRE FROIDE

Inventeurs et seuls utilisateurs jusqu'à présent de l'arme nucléaire, les États-Unis n'ont jamais cessé d'être les instigateurs des stratégies

de non-prolifération. Dès 1946, ils avaient adopté une législation nationale très stricte pour interdire tout transfert de quelque donnée que ce soit concernant l'emploi de l'énergie atomique. Cet *Atomic Energy Act*, plus connu sous l'appellation de loi McMahon, du nom de son rapporteur, ne sera modifié pour ce qui concerne les données militaires qu'une seule fois, en 1958, et au seul profit de la Grande-Bretagne. En 1946 également, ils avaient aussi pris l'initiative diplomatique en proposant à l'ONU ce qu'on appela alors le plan Baruch, du nom de son négociateur, qui aurait placé toutes les activités nucléaires sous contrôle international. L'Union soviétique, proliférateur alors visé et qui refusera pendant longtemps des vérifications sur son territoire, répliqua en proposant la destruction de toutes les armes nucléaires existantes et leur interdiction à l'avenir. En 1953, les États-Unis revinrent à la charge avec un plan plus modeste, dit « atomes pour la paix », qui proposait de placer sous contrôle international les transferts de matières fissiles et de technologies nucléaires à des fins pacifiques. C'est pour assurer ce contrôle que fut créée en 1956, sous l'égide de l'ONU, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Lorsque les proliférateurs visés devinrent la France et la Chine, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique se mirent d'accord pour faire obstacle à leurs essais nucléaires en déclarant en 1958 un moratoire de leurs propres essais, qui durera trois ans ; puis pour mettre au point un traité international interdisant les essais dans l'atmosphère qui fut signé en 1963, sans que la France et la Chine acceptent bien entendu de s'y associer. Ensuite les États-Unis, toujours suivis par la Grande-Bretagne, et l'Union Soviétique entreprirent de négocier un traité international destiné à interdire les transferts nucléaires à des fins militaires, qui sera signé en 1968 et entrera en vigueur en 1970. Là encore, ni la France, ni la Chine ne le signèrent, mais notre représentant à l'ONU déclara que « la France se comporterait comme les États qui y adhèreraient ».

Ce traité, dit de non-prolifération (TNP), distingue une fois pour toutes les « États dotés d'armes nucléaires » (États nucléaires) et les « États non dotés d'armes nucléaires » (États non nucléaires). Les premiers s'engagent à ne pas aider les seconds à se doter de ces armes ou d'autres « dispositifs nucléaires explosifs », et les seconds à ne pas essayer de s'en doter. Par contre, le droit est reconnu à tous de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire

à des fins pacifiques, mais les transferts aux États non nucléaires de « produits fissiles spéciaux » et d'équipements conçus pour leur production, leur traitement ou leur utilisation doivent être soumis au « système de garanties » de l'AIEA. Enfin, « chacune des parties s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace ».

Il faut ajouter que les trois dépositaires du TNP, c'est-à-dire les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, provoquèrent alors une résolution du Conseil de sécurité (n° 255), par laquelle celui-ci « accueille avec satisfaction l'intention » que ces pays aient exprimée « de fournir ou d'appuyer une assistance immédiate conformément à la Charte à tout État non doté d'armes nucléaires partie au traité qui serait victime d'un acte ou d'une menace d'agression avec emploi d'armes nucléaires ». Il s'agit là de ce qu'on appelle « une garantie de sécurité positive », pour la distinguer de la garantie dite « négative », par laquelle les États nucléaires peuvent s'engager à ne pas menacer ou attaquer par armes nucléaires un État non nucléaire partie au traité. Lors du vote de la résolution en question, la France s'abstint, mais notre représentant déclara qu'« elle adoptera le moment venu une position semblable », et il ajouta « que ne fabriquant elle-même (d'armes nucléaires) que pour des fins strictement défensives, elle n'entend s'en servir ni pour menacer ni pour attaquer qui que ce soit ». Par la suite la France fera une déclaration plus explicite dans ce sens en juin 1978, puis en juin 1982 ; les États-Unis et la Grande-Bretagne, quant à eux, nuanceront leur précédent engagement, en ajoutant qu'il ne serait plus valable si l'État non nucléaire en question était « assisté ou allié à un État nucléaire ». La Chine, de son côté, avait déclaré, dès son premier essai nucléaire en 1964, qu'elle n'emploierait jamais « en premier » l'arme nucléaire (*no first use*) et elle le répétera par la suite à toute occasion.

Parallèlement à cette approche mondiale, le problème de la prolifération nucléaire avait été abordé sur le plan régional en Europe occidentale, d'abord dans le cadre du traité, signé en 1952 mais qui avorta en 1954, en vue de créer une Communauté européenne de défense (CED), puisque y avaient été introduites des restrictions concernant la production de plutonium des pays membres ; puis dans celui du traité créant Euratom, qui fut signé en 1957, en même temps que celui

créant le Marché commun. En 1958, un accord de coopération fut conclu entre Euratom et les États-Unis qui arrive à échéance à la fin de la présente année, par lequel ces derniers lui faisaient confiance pour contrôler l'emploi de l'uranium légèrement enrichi qu'ils fournissaient aux membres d'Euratom pour leurs réacteurs civils.

Au cours des années 60, à la suite de la crise des missiles de Cuba, les pays de l'Amérique latine entreprirent, sous l'impulsion du Mexique, des négociations multilatérales pour créer dans la région, en y comprenant également les Caraïbes, une « zone libre d'armes nucléaires », dite encore « zone dénucléarisée », où seraient interdits la fabrication, la réception, le stockage et les essais des armes nucléaires. Le traité, dit de Tlatelolco, qui a créé cette zone, fut signé en 1967, c'est-à-dire avant le TNP, mais il ne fut pas ratifié alors par le Brésil, l'Argentine et le Chili. Il comporte deux protocoles concernant les États nucléaires, dont le premier, visant ceux qui ont des territoires dans la zone, les engage à respecter ces interdictions ; et le second, concernant tous les États nucléaires, les engage à ne pas recourir à la menace d'emploi de l'arme nucléaire contre un pays partie au traité. Les cinq États nucléaires ratifieront ce second protocole, mais la France ne ratifiera le premier que bien plus tard. Ensuite, en 1986 et sous l'impulsion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, une autre zone dénucléarisée sera créée dans le Pacifique Sud par le traité dit de Rarotonga. La France ne signera évidemment pas son protocole n° 1 puisqu'il vise directement son centre d'expérimentations du Pacifique, non plus d'ailleurs que les États-Unis et la Grande-Bretagne ; seules l'Union soviétique et la Chine ont ratifié le protocole n° 2, qui donne aux pays de la zone une garantie de sécurité négative.

À la suite de l'essai nucléaire, soi-disant pacifique, qu'avait effectué en 1974 l'Inde, non adhérente au TNP, avec un engin au plutonium produit par un réacteur fourni par le Canada, les principaux pays fournisseurs de matières et d'équipements nucléaires, dont la France mais aussi l'Union soviétique, se concertèrent pour adopter des précautions communes dans les exportations de ces équipements. Ils constituèrent à cette fin ce qu'on appellera le groupe des fournisseurs (*Supplier Group*) ou encore club de Londres, dont les règles communes, adoptées en 1977 et dites directives de Londres, comportent la liste des matériels placés sous surveillance et l'obligation pour les importateurs d'accepter le contrôle de l'AIEA sur leur usage. Cet

engagement international sera complété dans les pays membres par une législation nationale, comme ce fut le cas par exemple aux États-Unis en 1978, avec le *Nuclear Nonproliferation Act*.

Enfin, à la suite de l'emploi de missiles balistiques pendant la guerre Irak-Iran, un groupe multilatéral de conception analogue sera mis sur pied en 1987 pour lutter contre la prolifération de ces vecteurs par les pays participant au G7, c'est-à-dire les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Canada et le Japon. Ils constituèrent ce qu'on appelle le *Missile Technology Control Regime (MTCR)* ; s'y rallièrent par la suite un certain nombre de pays occidentaux.

Une troisième approche de la non-prolifération a été souvent évoquée pendant la guerre froide, sans qu'elle soit effectivement pratiquée alors qu'elle figure, nous l'avons vu, parmi les engagements du TNP : c'est celle du désarmement nucléaire. Cependant, plusieurs États qui avaient les capacités techniques de se doter rapidement de l'arme nucléaire y avaient renoncé, soit unilatéralement comme le Canada, la Suède et la Suisse, soit par engagement international comme ce fut le cas pour l'Allemagne fédérale lors de son adhésion à l'Union de l'Europe occidentale, pour l'Italie lors de la signature du traité de paix la concernant, et pour le Japon lors de la rédaction de sa Constitution sous l'égide des États-Unis.

Par contre, quatre pays qui n'avaient pas adhéré au TNP ont réussi à se doter clandestinement de l'arme nucléaire, à savoir Israël à la fin des années 60 (filière plutonium, avec l'aide de la France), l'Inde en 1974 (filière plutonium, avec des équipements fournis par le Canada), l'Afrique du Sud à la fin des années 70 (filière uranium enrichi, avec des équipements autochtones), le Pakistan à la fin des années 80 (filière uranium enrichi avec des équipements venant des Pays-Bas). Un autre pays qui, lui, avait adhéré au TNP, l'Irak, fut soupçonné par Israël d'avoir envisagé un programme militaire, à partir d'un réacteur de recherche fourni par la France et d'une cellule de retraitement fournie par l'Italie, qui étaient sous garantie de l'AIEA ; et le 7 juillet 1981 l'Armée de l'air israélienne détruira ce réacteur, baptisé *Osirak* ou encore Tamuz, réalisant ainsi la première et seule opération de contre-prolifération par éradication entreprise jusqu'à maintenant.

Malgré ces quelques « bavures », les dispositifs de non-prolifération mis en place par la Communauté internationale pendant la guerre

froide, contrôlés il est vrai par les deux Grands en ce qui concerne leurs alliés et clients respectifs, avaient été assez efficaces, en définitive, puisque au cours des années 60 les meilleurs experts prévoyaient qu'au moins vingt nouveaux États seraient devenus nucléaires avant la fin des années 80.

LES STRATÉGIES DE CONTRE-PROLIFÉRATION ENVISAGÉES APRÈS LA GUERRE FROIDE

Telle était donc, à la veille de la chute du mur de Berlin, la situation de la prolifération « horizontale », comme disent les spécialistes pour la distinguer de celle des États nucléaires, qualifiée de « verticale », laquelle s'était considérablement développée tout en s'étant efforcée, par les accords *Salt* des années 70, de rester qualitativement la plus mutuellement dissuasive possible. C'est aussi cette préoccupation qui, en 1987 à l'issue de la crise des « euromissiles », avait conduit les deux Grands nucléaires à se mettre d'accord pour éliminer, sous contrôle mutuel, la totalité de leurs missiles nucléaires à portée intermédiaire. Quand l'effondrement de l'Union soviétique se précisa, la hantise de l'entrée en déshérence de son arsenal nucléaire se développa, au point que les deux Grands se lancèrent dans une sur-enchère au désarmement nucléaire. C'est ainsi qu'en juillet 1991, quelques jours avant le putsch du Kremlin, ils signèrent le traité *Start I* qui était en négociation depuis 1982. Puis ils décidèrent unilatéralement en fin d'année d'éliminer toutes leurs armes nucléaires tactiques terrestres et de stocker en métropole toutes leurs armes nucléaires tactiques navales. Enfin, en juin 1992, ils se mettront d'accord pour réduire à environ 3 000 têtes leurs arsenaux stratégiques, et ils signeront en janvier 1993 le traité *Start II* correspondant, qui aujourd'hui n'est pas encore ratifié.

La France qui, nous l'avons vu, avait refusé de s'associer formellement aux stratégies internationales de non-prolifération, va changer de politique. En juin 1991, elle décida d'adhérer au traité de non-prolifération, en même temps qu'elle soulignait « l'intérêt vital pour le monde que soient arrêtées la course aux armements ainsi qu'une prolifération dangereuse et ruineuse ». Elle gela alors son programme de missiles préstratégiques *Hadès* et retira du service ses missiles *Pluton*. En avril 1992, elle déclara un moratoire de ses essais, comme l'avait déjà fait la Russie et comme les États-Unis allaient le faire

ensuite ; et, peu après, elle décida de réduire à quatre unités le programme de ses SNLE de nouvelle génération. Enfin, elle adhéra au traité de dénucléarisation régionale pour ce qui concerne ses territoires situés en Amérique latine et dans les Caraïbes. De son côté, la Grande-Bretagne, désormais dépendante des États-Unis tant pour ses armes que pour ses essais, avait suivi l'impulsion américaine ; mais la Chine s'y était refusée, puisque, bien qu'ayant adhéré elle aussi au traité de non-prolifération en même temps que la France, elle poursuivra ses essais en vue de moderniser son arsenal nucléaire.

Pendant le même temps, les données de la non-prolifération avaient été profondément modifiées par la disparition de l'autorité de l'URSS sur son camp et par l'entrée en déshérence de son arsenal nucléaire, mais aussi par les enseignements résultant de la guerre du Golfe, qui avait pris fin en avril 1991. D'abord cette guerre, qui visait, du moins partiellement, les ambitions nucléaires de l'Irak, avait été gagnée facilement grâce à l'emploi d'armes classiques de nouvelles technologies ; mais surtout elle avait révélé l'ampleur des ambitions en question et l'état d'avancement de leur réalisation, bien que l'Irak soit adhérent au TNP et que ses installations officielles aient été l'objet des inspections de l'AIEA. Le cessez-le-feu avait ainsi été subordonné à son acceptation d'une résolution du Conseil de sécurité (n° 687), qui habilitait une commission spéciale des Nations unies, comprenant des inspecteurs de l'AIEA, à rechercher et à détruire ses capacités nucléaires, balistiques, chimiques et biologiques. Après bien des tergiversations et sous la menace de l'emploi de la force militaire, l'Irak avait finalement accepté de dévoiler ses réalisations, et il apparut alors qu'il avait entrepris d'emprunter la filière de l'uranium enrichi par trois des procédés connus, et qu'il aurait pu être en possession de la bombe dans un délai d'environ trois ans.

Ce sont ces constatations, rapprochées du souvenir de l'opération israélienne de 1981 contre le réacteur *Osirak* évoquée plus haut, qui semblent avoir provoqué aux États-Unis l'idée d'adopter une stratégie plus volontariste et éventuellement plus militariste à l'égard des contrevenants à la non-prolifération. En janvier 1992, lors d'une réunion au sommet des membres du Conseil de sécurité, les États-Unis provoquèrent une déclaration de ce dernier aux termes de laquelle « la prolifération des armes de destruction massive constitue une menace pour la paix et la sécurité internationale », formulation qui pourrait légitimer l'emploi éventuel de la force en application du

chapitre VII de la Charte. En septembre de la même année, le président Bush, s'exprimant devant l'Assemblée générale des Nations unies, recommanda que le Conseil de sécurité devienne le « forum clef » de la non-prolifération, en même temps que le centre de décision de l'assistance à apporter immédiatement à tout pays adhérent au TNP qui serait l'objet d'une agression impliquant des armes nucléaires.

C'est l'Administration Clinton qui, en décembre 1993, par l'intermédiaire de son secrétaire à la Défense, officialisa l'idée d'une stratégie de contre-prolifération, et l'on parla alors d'Initiative de défense par la contre-prolifération, à la manière de l'Initiative de défense stratégique du président Reagan. Il s'agissait d'adopter une stratégie plus conforme aux seuls intérêts des États-Unis et aussi plus « opératoire », et d'aboutir ainsi à une posture militaire capable de contrecarrer les cas concrets de prolifération qui pourraient les concerner directement. Outre les armes nucléaires, la menace prise en compte comprenait les autres armes de destruction massive et même celles de technologies « émergentes » pouvant être considérées comme ayant des capacités futures de destruction massive. Une réorganisation du département de la Défense fut même entamée à cette fin, avec création d'un poste de « sous-secrétaire à la Défense pour la sécurité nucléaire et la contre-prolifération ». Il a semblé alors que ce département entendait avoir un droit d'animation de toutes les activités gouvernementales concernant la prolifération. Cependant, devant les inquiétudes soulevées aux États-Unis par cet accaparement, et chez leurs alliés par la militarisation de la non-prolifération, on en est revenu ensuite à une conception plus modeste et aussi plus prudente de la contre-prolifération. C'est-à-dire que ce terme désigne désormais ce qui incombe au département de la Défense concernant la prévention de la prolifération, et en outre la préparation des missions qui lui incomberaient au cas où la non-prolifération préventive et consensuelle aurait échoué, donc en fait au cours d'un conflit avec un adversaire doté d'armes de destruction massive.

La démonstration en fut donnée par la conduite de la crise ouverte entre les États-Unis et la Corée du Nord à la suite de la menace de retrait du TNP formulée par cette dernière en mars 1993, après qu'elle eut refusé que les inspecteurs de l'AIEA vérifient ses stocks de plutonium, et qui s'était développée ensuite lorsqu'elle avait déchargé clandestinement un réacteur de recherche.

En effet, après quelques gesticulations militaires de part et d'autre, et à l'issue d'une mission de bons offices effectuée par l'ex-président Carter, un accord-cadre fut conclu en octobre 1994 entre les deux pays. Il comporte l'engagement de la part de la Corée du Nord de geler son programme nucléaire, c'est-à-dire d'arrêter définitivement son réacteur de recherche, de mettre sous scellés ses installations de retraitement, d'accepter le contrôle de son stock de plutonium, d'arrêter la construction en cours de deux gros réacteurs à graphite-gaz, donc proliférants, et d'accepter le contrôle de l'AIEA sur toutes ses activités nucléaires. En contrepartie, les États-Unis se sont engagés à fournir à la Corée du Nord, par l'intermédiaire d'un consortium international financé essentiellement par la Corée du Sud et le Japon, des réacteurs producteurs d'électricité à eau légère, considérés « résistant à la prolifération ». Comme l'on sait, l'exécution de cet accord bute actuellement sur le refus de la Corée du Nord que ce soit celle du Sud qui lui fournisse ces réacteurs.

Les inquiétudes survenues à ce propos, comme celles apparues récemment au sujet du programme nucléaire à finalité civile engagé par l'Iran avec l'assistance de la Chine et de la Russie, peuvent paraître assez dérisoires face aux risques beaucoup plus concrets et immédiats qui résultent de l'entrée en déshérence de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS. D'autant qu'on n'en connaît pas la composition initiale, puisque le ministre russe de l'Énergie a pu déclarer en septembre 1993 que 45 000 têtes nucléaires avaient été fabriquées, soit 12 000 de plus que l'évaluation occidentale ; et dans ces conditions on peut douter que les armes tactiques, dispersées un peu partout, aient toutes été rapatriées en Russie. En tout cas, il reste officiellement plus de 10 000 têtes stratégiques réparties encore entre la Russie et les nouvelles républiques indépendantes d'Ukraine, de Biélorussie et du Kazakhstan, en attendant que ces dernières, qui ont maintenant adhéré au TNP comme États non nucléaires, aient fini de les rapatrier en Russie. De toute façon, le démantèlement de ces armes pour appliquer les réductions prévues par les traités *Start I* et *Start II*, dont le second n'a pas encore été ratifié, demandera des délais importants. Quant aux stocks existants de matières fissiles à usage d'explosif, ils sont eux aussi considérables puisqu'on estime qu'ils permettraient de fabriquer environ 100 000 bombes. Enfin sont devenus disponibles, là encore en nombre considérable, des techniciens du nucléaire militaire, pour lesquels la tentation de vendre ailleurs leur savoir-faire ne peut être que très grande.

Toutes ces constatations font peser la menace d'une dissémination par exportations clandestines, tant à l'initiative d'États *rogue* ⁽¹⁾ comme disent les Américains, que de bandes marginales. Pour accélérer le démantèlement des armes nucléaires de l'ex-URSS, les États-Unis ont adopté en novembre 1991 un programme de financement connu sous l'appellation *Nunn-Lugar*, du nom de ses initiateurs ; et la France de son côté a lancé un programme analogue. Par ailleurs, des centres internationaux des sciences et technologies ont été créés en Russie et en Ukraine pour employer leurs techniciens nucléaires à des recherches pacifiques. Enfin les achats de stocks de matières fissiles militaires ont été entrepris par les États-Unis, afin de les reconverter à des fins civiles. Toutefois, de toute évidence, ces initiatives ne sont pas à la hauteur du problème posé, dont la menace relève plutôt de stratégies policières, antimafias et antiterroristes, que de stratégies diplomatiques ou militaires.

LES STRATÉGIES DE NON-PROLIFÉRATION CONCEVABLES DANS L'AVENIR

Telle était donc, rapidement brossée, la situation des stratégies de non-prolifération et de contre-prolifération en vigueur à la veille de la conférence qui vient de se terminer pour décider de la prorogation du TNP. Les États-Unis avaient mobilisé leur diplomatie pour que cette prorogation soit indéfinie et inconditionnelle, ce qui apparaissait aux observateurs un objectif difficile à atteindre compte tenu de l'accumulation des critiques formulées à l'égard du traité, en particulier pour les pays appartenant au Mouvement des non-alignés et à la Ligue arabe. En outre, pouvait peser sur la sérénité des débats l'annonce de soupçons sur le programme nucléaire de l'Iran, entrepris avec l'aide de la Chine et de la Russie, qui suscita un moment des allusions à une opération militaire préventive et motiva ensuite la décision par les États-Unis d'un embargo commercial. Il en fut de même du rappel du statut nucléaire clandestin d'Israël, alors que le processus de paix au Proche-Orient semblait s'enliser.

Les critiques à l'égard du TNP portent depuis toujours, on le sait, outre sur son caractère incontestablement discriminatoire, sur le non-respect par les pays nucléaires de leurs engagements de désarmement

(1) Malhonnêtes.

nucléaire (art. VI), et d'entière liberté d'accès des pays non nucléaires aux technologies nucléaires à des fins civiles (art. IV). Il est de fait que, malgré l'effort spectaculaire de désarmement nucléaire entrepris depuis la fin de la guerre froide, les arsenaux actuels des pays nucléaires sont sensiblement plus importants que lors de la signature du traité ; et aussi que les dispositifs de contrôle des exportations de technologies nucléaires mis en place par le club de Londres ont été renforcés à la suite des découvertes faites en Irak à l'issue de la guerre du Golfe. On peut enfin critiquer le manque d'universalité du traité, puisque quatre pays, qui n'en étaient pas parties (Israël, Inde, Pakistan, Afrique du Sud), ont pu devenir nucléaires, et pour trois d'entre eux le rester.

D'autre part, on peut constater que le traité ne manque certainement pas d'aspects positifs, car une quarantaine d'États, dont la France et la Chine, l'ont rallié depuis la fin de la guerre froide, et qu'avec 178 États qui en sont maintenant parties, il réunit la quasi-totalité de la communauté internationale, mis à part les trois États nucléaires clandestins. L'Afrique du Sud l'a en effet rejoint, ainsi que l'Algérie, un moment soupçonnée d'avoir entrepris un programme militaire avec l'aide de la Chine. Il en est de même de l'Argentine qui a en outre rejoint le club de Londres ; le Chili vient lui aussi d'adhérer au TNP et le Brésil s'y prépare, après avoir ratifié son adhésion au traité de dénucléarisation de l'Amérique latine, ce qui devrait entraîner celle de Cuba, dernier réfractaire. Par ailleurs, des négociations sont en cours pour créer une zone dénucléarisée en Afrique australe, et des pourparlers ont été entrepris dans le cadre du processus de paix israélo-palestinien, pour envisager la création au Proche-Orient d'une zone « privée d'armes de destruction massive ».

Il est vrai que les États-Unis avaient été au-devant de plusieurs revendications majeures des pays non nucléaires en proposant à l'ONU la conclusion d'un traité international interdisant totalement les essais nucléaires (*Comprehensive Test Ban Treaty : CTBT*), traité qui ne pourra cependant pas être conclu avant la conférence comme ils l'auraient souhaité. Ils ont aussi proposé la négociation d'un autre traité, afin d'interdire la production de matières fissiles à usage d'explosif (*Cut off Treaty*), lequel concernerait plus directement la non-prolifération puisqu'il limiterait l'augmentation des arsenaux des pays nucléaires clandestins. Ils avaient enfin suscité, de la part des cinq puissances nucléaires officielles, des déclarations de « garanties

de sécurité » aux pays non nucléaires, qui furent rendues publiques juste avant l'ouverture de la conférence. Celle de la France renouvelle la garantie « négative » qu'elle avait déjà donnée en 1982, mais elle comporte pour la première fois une garantie « positive ». Pour la première fois aussi, les cinq puissances nucléaires officielles ont proposé en commun au Conseil de sécurité une résolution (n° 984), qui invite tout État partie au traité à faire appel au Conseil de manière à « lui permettre de prendre des mesures urgentes afin de fournir une assistance à l'État victime ».

C'est dans cette ambiance que fut ouverte le 17 avril 1995 au siège de l'ONU la conférence de prorogation du TNP, qui a réuni les représentants de 175 pays sur les 178 parties au traité, et présidée par l'ambassadeur à Washington du Sri Lanka. Notons que c'est le ministre français des Affaires étrangères qui présentait le point de vue de l'Europe, c'est-à-dire de l'Union européenne et aussi de six pays de l'Europe centrale et orientale. Après trois semaines de déclarations et de délibérations au sein de trois commissions traitant respectivement du désarmement, des garanties de sécurité et des zones dénucléarisées, on en arriva à trois projets de « décision » concernant la prorogation du traité. Le premier, présenté par le Canada et soutenu par 107 pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France, proposait la prorogation indéfinie et sans condition du traité. Le deuxième, présenté par l'Indonésie et soutenu par dix pays, dont le Nigeria, la Corée du Nord et l'Iran, proposait une prorogation par périodes de vingt-cinq ans renouvelables et conditionnée par des dates limites pour les conclusions du *CTBT* et du *Cut off Treaty*, ainsi que par des accords contraignants concernant la menace d'emploi de l'arme nucléaire, la non-discrimination dans les transferts de technologie nucléaire à des fins pacifiques et l'élimination de l'arme nucléaire. Le troisième projet, présenté par le Mexique, proposait l'extension indéfinie, mais en l'assortissant des conditions proposées par l'Indonésie.

Finalement, malgré une demande de dernière heure présentée par l'Égypte et soutenue par les pays arabes, afin qu'Israël soit invité formellement à rejoindre le TNP sans délai et à mettre toutes ses activités nucléaires sous le contrôle de l'AIEA, le président enleva brillamment la décision d'une prorogation indéfinie du traité par consensus, c'est-à-dire sans vote nominatif. Cependant, conformément à une suggestion de l'Afrique du Sud, fut adoptée une autre « décision » qui rappelle en les précisant les « principes et objectifs » du

traité, à savoir universalité, désarmement nucléaire et, à ce titre, conclusion en 1996 au plus tard d'un traité interdisant totalement les essais nucléaires et conclusion rapide d'une convention universelle interdisant la production de matières fissiles à usage d'explosifs, mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, en particulier au Proche-Orient, renforcement du statut juridique des garanties de sécurité données par les États nucléaires, confirmation des pouvoirs de l'AIEA en tant qu'agent de vérification, confirmation du libre accès de tous aux technologies nucléaires à des fins pacifiques et garanties de non-attaque des installations utilisant l'énergie nucléaire à ces fins. En outre, une troisième décision fut adoptée par la conférence qui précise et renforce la procédure d'examen périodique de l'exécution du traité par rapport à ces principes et objectifs. Il faut remarquer que le représentant de la Chine, bien qu'il ait approuvé « les résultats positifs » de la conférence, n'avait pas pris part aux propositions de décisions, se bornant à répéter les demandes habituelles de son pays concernant l'élimination totale des armes nucléaires et l'engagement de leur « non-emploi en premier ».

À partir des orientations qui résultent de ces débats, mais aussi des enseignements tirés des événements qui les ont précédés, nous croyons pouvoir distinguer sept stratégies de non-prolifération concevables dans l'avenir. La première consisterait à ne rien faire, pour la raison que, mis à part les risques de dissémination, c'est-à-dire de trafic clandestin en provenance de l'ex-URSS d'armes, de composants, de matières fissiles et de techniciens, laquelle relève, nous l'avons dit, de stratégies autres que diplomatiques ou militaires, les menaces de prolifération pouvant concerner directement la France paraissent en définitive assez faibles, en tout cas à horizon prospectif, car les perturbateurs dangereux en la matière (Corée du Nord, Inde et Pakistan, éventuellement Iran et Irak) sont pour nous géographiquement bien lointains, et que l'Algérie, un moment soupçonnée de prolifération, a maintenant, nous l'avons dit, rallié le TNP. Nous récusons cependant, quant à nous, cette stratégie de désintéret et de « laisser faire » pour la France, car elle nous paraît inconciliable avec sa vocation universelle. Une deuxième stratégie est parfois proposée, qui admettrait la prolifération au niveau régional, mais en l'encadrant par des conseils (organisation du contrôle gouvernemental, mesures de confiance, garanties négatives), avec comme argument que la stabilisation pacifiante

qu'elle nous a procurée peut être bénéfique à d'autres ; argument qui, soit dit en passant, ne nous convainc personnellement d'aucune façon pour des raisons qui seraient trop longues à exposer ici. Il s'agit d'un schéma qui pourrait s'appliquer au couple Inde-Pakistan, si son équilibre ne risquait pas d'être troublé par la proximité de la Chine ; ou encore au couple éventuel Irak-Iran, dont l'équilibre serait alors lui aussi troublé par la proximité d'Israël.

La troisième stratégie serait celle de la « persuasion », c'est-à-dire qu'elle consisterait à démontrer au proliférant que la prolifération lui coûte cher économiquement mais aussi politiquement, qu'il peut assurer sa sécurité par d'autres moyens tels que des mesures de confiance et de non-prolifération au niveau régional, ou des garanties extérieures ; ou encore que la possession d'armes nucléaires peut devenir dangereuse pour sa survie, s'il y a un risque qu'elles tombent aux mains d'un rival politique ou de coteries irresponsables. C'est cette stratégie qui a été adoptée récemment, spontanément ou sur conseils extérieurs, par l'Afrique du Sud. La quatrième stratégie en serait la variante, puisqu'elle consisterait à persuader un couple rival au niveau régional de régler son problème par la création d'une zone dénucléarisée. C'est la stratégie qu'ont adoptée, là encore plus ou moins spontanément et en tout cas laborieusement, l'Argentine et le Brésil.

La cinquième stratégie, quant à elle, serait celle de la « carotte », et elle pourrait être plus ou moins combinée avec la sixième stratégie qui serait celle du « bâton », comme ce fut le cas pendant la récente crise de la Corée du Nord. Le bâton des sanctions et à plus forte raison celui de la force militaire n'ont pas d'ailleurs été maniés alors avec beaucoup de conviction, probablement parce que la Chine avait fait savoir qu'elle ne l'admettrait pas, et aussi parce que l'opinion publique de la région avait manifesté ses craintes devant les conséquences qui auraient pu en résulter. Moyennant quoi, le perturbateur a pu bénéficier des avantages de la stratégie de la « carotte », puisqu'on s'est engagé à lui fournir gratuitement des réacteurs producteurs d'électricité plus modernes que ceux dont il extrayait clandestinement du plutonium, sans exiger d'engagement formel de sa part de renoncer à son programme militaire.

Enfin la septième stratégie, celle de la « contre-prolifération » par « éradication » militaire, comme l'avait fait Israël autrefois à l'égard de l'Irak et comme l'éventualité en fut encore récemment évoquée à

propos des soupçons pesant sur l'Iran, elle ne nous paraît pas pouvoir être répétée dans la conjoncture actuelle, et surtout après la prorogation consensuelle du TNP, sans que son auteur soit mis au ban de la communauté internationale. L'élimination des installations nucléaires militaires de l'Irak lors de la guerre du Golfe ne constitue pas en effet un précédent qu'on puisse évoquer, puisque c'est au cours d'une guerre ouverte et à la suite d'une agression caractérisée qu'elle a été entreprise, et que c'est après une capitulation qu'elle a pu être menée à bien par une « commission spéciale » opérant sous l'autorité du Conseil de sécurité.

QUELQUES CONCLUSIONS PROVISOIRES

Si contre-prolifération signifie emploi effectif de la force militaire à titre préventif contre un proliférant, nous répondons donc par la négative à la question figurant dans l'intitulé de notre article. Toutefois, cette réponse n'entraîne pas, pour nous, toujours, qu'il ne convienne pas de se préparer à l'éventualité d'un conflit avec un adversaire muni d'armes nucléaires rustiques, et à l'égard duquel la dissuasion, c'est-à-dire la menace de représailles nucléaires massives, serait inappropriée, ou inefficace psychologiquement, ou inadmissible moralement. Aussi est-il prudent de concevoir pour ces éventualités d'autres stratégies, d'autres systèmes d'armes et d'autres moyens de protection. On peut penser que les technologies « émergentes », c'est-à-dire ne recourant pas au nucléaire, peuvent permettre de répondre à ces éventualités, car il est capital à nos yeux de préserver le « tabou » de son emploi qui est la base de son effet pacifiant.

Les éventualités dont il vient d'être question correspondraient d'ailleurs à l'échec de la non-prolifération ; or celle-ci ne paraît pas vouée à « l'apocalypse » comme l'a laissé entendre le titre d'un livre récent, même s'il est exact que des trafics clandestins provenant de l'ex-URSS — s'ils se confirmaient, ce qui ne semble pas avoir été le cas jusqu'à présent — saperaient les fondements du TNP, car ils ne relèvent pas des stratégies de non-prolifération. Quant à ce traité, après le consensus qui a approuvé sa prorogation indéfinie et proclamé son universalité, il nous paraît avoir acquis une légitimité accrue comme norme de comportement dans la communauté internationale. Il conviendra donc maintenant de renforcer les moyens de son vérificateur désormais officialisé, l'AIEA, tant sur le plan financier que

technologique, puisqu'il existe de nouvelles technologies de vérification ; et aussi de lui donner accès aux renseignements collectés sur le sujet par les pays membres du TNP. Il faudra par ailleurs banaliser ses « inspections spéciales », c'est-à-dire ses contrôles effectués avec un très bref préavis sur des sites non déclarés, étant entendu qu'ils resteront soumis à l'autorisation du pays concerné, car telle est la philosophie contractuelle du traité, mais en remarquant qu'un refus confirmerait désormais la culpabilité du délinquant.

Le renforcement du statut du TNP sur le plan mondial ne doit pas, à notre avis, faire négliger les avantages d'une approche régionale des problèmes de la non-prolifération : elle permet en effet d'adapter les stratégies aux particularités locales et elle correspond en outre à l'évolution de la géopolitique contemporaine. Cette évolution est en contradiction, nous le reconnaissons, avec celle de la « géoéconomie », ce qui ne peut manquer de poser des problèmes à terme, mais ils sont étrangers à notre propos d'aujourd'hui, contrairement à ce que laisse entendre le titre du livre évoqué plus haut. Il faut cependant remarquer que l'approche régionale aboutira fatalement à la multiplication des « zones dénucléarisées », ce qui ne peut manquer d'entraver la liberté d'action des pays nucléaires en ce qui concerne le déploiement de leurs forces de dissuasion. Plus généralement, il faut être conscient que les stratégies de non-prolifération ont toutes pour conséquence de délégitimer plus ou moins la stratégie de dissuasion.

Nous nous permettons d'ajouter qu'il conviendrait probablement que nous ne laissions pas aux États-Unis le monopole de la conception et de la mise en œuvre de la non-prolifération, ne serait-ce qu'afin qu'elle ne dérive pas vers la contre-prolifération, au sens que cette dernière a paru prendre un moment. Notre pays est à cet égard bien placé, car il a l'expérience d'avoir été considéré autrefois comme un « proliférant », ce qui doit lui permettre de contribuer, mieux que d'autres, à la poursuite d'un dialogue constructif entre les États nucléaires et les non nucléaires. Il est bien évident que, pour en renforcer le poids, une telle initiative doit se situer au niveau européen. Elle paraît d'ailleurs déjà entreprise puisque, d'une part, l'Union européenne a créé un groupe de travail sur la prolifération nucléaire dans le cadre de la préparation de sa politique étrangère et de sécurité commune, et que, d'autre part, un dialogue a été entamé sur le sujet avec les États-Unis au sein de l'Otan. Va aussi dans le sens que nous préconisons le fait que, comme nous l'avons noté, notre pays a été le

porte-parole de l'Europe au cours de la conférence de prorogation du TNP. Cependant, il est bien certain que l'annonce qui a été faite par la France de reprendre provisoirement ses essais nucléaires nous amène à remettre à plus tard notre suggestion.

Pour finir, il nous paraît opportun de souligner l'importance qu'a prise maintenant la non-prolifération dans les débats internationaux. Elle confirme celle du rôle politique que l'arme nucléaire a conservé, mais elle indique aussi que ce rôle est désormais intimement lié au respect de la non-prolifération, car il est maintenant reconnu par tous que la banalisation de l'arme nucléaire ne manquerait pas d'aboutir à son emploi, et par suite à la fin de son effet pacifiant. Il faut donc se réjouir pour le maintien de la paix mondiale de la prorogation indéfinie du traité de non-prolifération, tout en restant conscient qu'il ne répond pas à toutes les préoccupations ; et aussi que deux grandes puissances détiennent encore les clefs de la prolifération : la Russie, en mettant de l'ordre chez elle pour que ses surplus nucléaires à usage militaire ne soient pas disséminés, et la Chine en respectant l'esprit du traité lui-même, ce qu'elle n'avait pas toujours fait à une époque récente puisqu'elle semble bien avoir encouragé par ses exportations certaines proliférations. Or, au lendemain même de cette prorogation consensuelle, elle a tenu à marquer qu'elle entendait conserver sa totale indépendance en procédant à un nouvel essai nucléaire.

En définitive, ce ne sera donc que l'année prochaine qu'on y verra plus clair sur l'avenir de la non-prolifération, et par suite sur le rôle futur des armes nucléaires dans le monde et sur les responsabilités qui en résultent pour les pays nucléaires. C'est alors en effet que le processus d'accélération du désarmement nucléaire qui devrait résulter de la ratification du traité *Start II*, si celle-ci a bien lieu comme prévu avant la fin de 1995, ainsi que les conclusions du traité interdisant totalement les essais nucléaires et de celui interdisant la production de matières fissiles à usage d'explosif, vont obliger tous les pays nucléaires à se « positionner » clairement. Cependant, quoi qu'il en advienne, il faut rester conscient que l'élimination complète de l'arme nucléaire, que tous les pays ont appelée de leurs vœux au cours de la conférence sur la prorogation du TNP, ne sera certainement pas prochaine, et par conséquent que la non-prolifération méritera longtemps encore notre vigilance, et par suite notre intérêt.

Vice-Amiral d'Escadre Marcel DUVAL



LA PENSÉE MILITAIRE FRANÇAISE : MÉTHODE POUR UN PROJET D'ANTHOLOGIE

CEHD

L'éditio française est relativement pauvre en publications anthologiques, en particulier dans le domaine de la défense. Il est vrai que l'élaboratio d'une anthologie sur quelque sujet que ce soit est une tâche complexe et, toujours, le fruit de choix nécessairement subjectifs.

Ce principe élémentaire étant posé, fort de son expérience de publication d'une anthologie des textes fondateurs de l'armée française depuis ses origines (que l'on peut fixer au début du XIV^e siècle, le premier texte choisi date de 1317) ⁽¹⁾, le Centre d'études d'histoire de la Défense (CEHD) et son équipe de chercheurs ont décidé de poursuivre

(1) *Construire l'armée française : textes fondateurs de l'institution militaire*, Turnhout, Brepols, 2006. Trois volumes : le premier volume comprend des textes de 1317 à 1547 a été rédigé par Valérie Bessey ; le deuxième (1549-1781) a été rédigé par Pierre Bonin et le troisième (1789-1868) par Annie Crépin. Les volumes consacrés, l'un à la III^e république, l'autre aux IV^e et V^e Républiques sont en voie d'être édités.

cette expérience et de préparer une anthologie... des stratèges ? Des stratégestes ? Des penseurs de la guerre ? Ou des penseurs militaires ? La différence est loin d'être négligeable et il ne fut pas aisé de trancher car de ce choix dépendaient largement la nature et l'ampleur de l'exercice. C'est la dernière solution qui a été retenue en ce qu'elle permettait d'inclure aussi une dimension non stratégique dans la réflexion globale sur la défense.

Ce genre d'exercice conduit également à se poser une autre question concernant l'économie générale d'un tel projet : convient-il de suivre un plan strictement chronologique ou bien d'envisager une approche thématique abordant les différentes conceptions de l'emploi de la violence armée et ses représentations en cercles successifs que constituent la réflexion sur la guerre, la stratégie — grande ou petite — la bataille, l'outil militaire, le lien au politique ? Le choix chronologique l'a finalement emporté car lui seul permet une réelle lisibilité de l'évolution de la pensée sans exclure pour autant, à l'intérieur de certaines périodes, des subdivisions plus thématiques. Enfin, à partir de quand peut-on raisonnablement parler de « penseurs militaires » et *a fortiori* de stratégestes. Même si le projet envisagé ne se limite pas à la seule stratégie dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui, il a été convenu de présenter des auteurs postérieurs à la fin du XVIII^e siècle coïncidant avec la naissance du terme même de « stratégie ».

Le projet est ainsi subdivisé en trois grandes parties, XVIII^e-XIX^e et XX^e siècles, ce dernier ayant été lui-même subdivisé entre une pensée militaire « classique » et une pensée « nucléaire » dans laquelle la France va pouvoir donner toute sa puissance.

Le XVIII^e siècle français a connu un essor sans précédent de la pensée militaire. Les siècles antérieurs et notamment le XVII^e demeureraient essentiellement dans un registre lié au combat ou, au mieux, à la bataille. L'un des ouvrages les plus emblématiques de la période est probablement *Le Parfait capitaine* du duc de Rohan publié en 1636 : le livre connaît une audience considérable, mais son propos ne s'éloigne pas du champ de bataille.

Montecuccoli (1609-1680), est l'un des rares auteurs militaires à émerger au XVII^e siècle, et à élever une véritable réflexion sur la guerre, dont il distingue les différents types, et sur la conduite d'une campagne ; mais il est italien et au service des Habsbourg. À la fin du XVII^e siècle, la pensée militaire est stagnante : ainsi les guerres de

Louis XIV notamment, n'ont par exemple, pas engendré d'analyses immédiates. La réflexion ne se développe d'ailleurs pas non plus dans le reste de l'Europe.

C'est véritablement au XVIII^e siècle que l'on peut parler de l'émergence d'une pensée stratégique *stricto sensu*, particulièrement en France. Ce qui a vraisemblablement déclenché ce grand mouvement, est un phénomène de blocage tactique dû à l'emploi systématique de la « ligne mince ». Tous les théoriciens de ce siècle ont commencé leur réflexion sur la volonté de rétablir la manœuvre sur le champ de bataille. C'est le cas du premier penseur du siècle, le chevalier de Folard (1669-1752) ou du maréchal de Saxe (1696-1750). Ce dernier distingue les différents registres de l'art de la guerre, tactique élémentaire et « parties sublimes », là où le comte de Guibert (1743-1780), dans son *Essai général de tactique*, différencie tactique élémentaire et grande tactique. C'est Joly de Maizeroy (1719-1780) qui introduit pour la première fois en 1771, le terme de « stratégie » pour qualifier un art de combiner à la guerre « les temps, les lieux, les moyens ».

S'inspirant des réformes du roi de Prusse, Frédéric II, Guibert va théoriser l'amont du champ de bataille avec la notion de *marche-manœuvre* et donner une consistance théorique au système divisionnaire. C'est-à-dire une réflexion qui s'inscrit dans le registre de la stratégie, tout comme dans l'œuvre principale de Pierre de Bourcet (1700-1780), *Principes de la guerre en montagne*, dont les analyses dépassent le problème des manœuvres en terrain montagneux, pour aborder lui aussi la théorisation du système divisionnaire.

Guibert et Bourcet ont, l'un et l'autre, été lus par Napoléon. Ces deux auteurs assurent le passage des guerres dynastiques aux guerres nationales. La mutation de la guerre, réalisée par Napoléon, se fonde principalement sur le prolongement du système divisionnaire à travers la création du corps d'armée. Celui-ci, véritable armée miniature, possède par lui-même une capacité d'offensive et de résistance qui offre à l'armée de nouvelles possibilités de manœuvre en amont du champ de bataille. Suivront bien entendu les réflexions sur les guerres de la Révolution et de l'Empire avec Napoléon et quelques-uns de ses généraux et maréchaux.

Durant le reste du XIX^e siècle, la pensée militaire ne se caractérise guère par une vaste réflexion d'ordre stratégique militaire, mais tourne plutôt autour de deux considérations qui ont fait la spécificité de ce

siècle : l'industrialisation et la colonisation. Autant dire que l'on est loin de grandes envolées sur la guerre en général et la stratégie en particulier. Mais cela ne saurait signifier pour autant une absence de pensée sur l'usage de la violence. Temps également de troubles politiques, le XIX^e siècle — que l'on fait souvent s'achever à la veille de la Première Guerre mondiale — a aussi été marqué par des réflexions plus politiques sur la guerre et sur l'armée. C'est dans cette logique que figurent des personnages tels que Louis Rossel et Jean Jaurès qui, chacun à leur manière, ont marqué la réflexion, non pas tant sur la guerre que sur l'armée et sa relation au politique. Sans oublier les débats sur la stratégie navale autour, notamment, de la « jeune école » et de l'amiral Aube, exemple du lien, parfois trop étroit, entre stratégie et technique.

Le XX^e siècle constitue la partie la plus importante du projet. Un siècle, marqué à la fois par l'émergence de notions telles que celle de guerre totale, de guerre psychologique et, liée à ces deux notions, toute la réflexion sur la guerre nucléaire. Au début du siècle, et sur un plan essentiellement militaire, le maréchal Foch, plus pédagogue et praticien que théoricien et stratège, insiste, dans ses réflexions, sur l'offensive et la manœuvre, sur le rôle du chef et celui du moral. Quels que soient les débats que ses travaux suscitent encore, il était indispensable de réserver à ce grand chef militaire une place de choix dans ce projet, ne serait-ce que par l'influence qu'il a exercée et exerce encore dans la formation des officiers. Il en est de même avec le général de Gaulle, en particulier l'aspect strictement militaire de sa réflexion, notamment lorsque, durant la période des années de l'entre-deux-guerres, il insiste sur le rôle primordial du facteur technique et du mouvement ; ce qui le conduit à s'interroger sur la professionnalisation de l'armée. Enfin, on ne peut ignorer la question de la nécessaire subordination du militaire au politique qui se situe au cœur de toute sa réflexion. Autant de thèmes que l'on retrouve, toutes proportions gardées, lorsque la France entre dans l'âge atomique.

Au-delà de ces deux personnalités majeures, d'autres réflexions, plus marginales et sans impact véritable sur la conduite d'une politique de défense n'en ont pas moins été développées. Ces auteurs, tels Camille Rougeron, Ferdinand-Otto Miksche ou ceux que l'on a pu qualifier de « néo-douhéliens », tout marginaux qu'ils aient été, ont témoigné de la réalité et de la vitalité d'une réflexion théorique en France en servant soit d'aiguillon de la pensée, dans le meilleur des cas, soit de lobbyistes au profit d'intérêts particuliers, dans d'autres.

C'est avec l'arme nucléaire que la pensée militaire française prend toute son ampleur et légitime son qualificatif de stratégique. Les « quatre généraux de l'Apocalypse »⁽²⁾, les généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier ont, par addition de leurs talents respectifs, élaboré un concept stratégique dans le sens le plus fort du terme. À ce quatuor, on peut ajouter l'amiral Castex qui a, sans doute le premier, compris la nature profondément politique de cette arme⁽³⁾ ; ainsi que Raymond Aron qui fut, en France, l'un des premiers civils à s'interroger, à l'époque, sur la guerre et l'arme atomique et à polémiquer, avec, notamment, le général Gallois⁽⁴⁾. Car, l'élaboration d'un concept stratégique ne s'est pas faite sans heurts, discussions, incompréhensions, mauvaise foi, distorsion du message, voire dogmatisme. Encore contesté à l'époque de la publication du premier *Livre blanc* en 1972, qui coïncidait avec la maîtrise, par la France, de sa triade stratégique, le concept français de dissuasion du faible au fort a finalement recueilli, au milieu de cette même décennie, un consensus rassemblant tous les partis français de gouvernement. L'ampleur de cette réflexion est telle que, souvent, ni les alliés ni les adversaires potentiels de la France, ne l'ont parfaitement comprise dans sa complexité et sa subtilité. C'est peut-être aussi justement cette part d'incertitude dans les perceptions qui a permis au « perturbateur français » de renforcer la dimension dissuasive de ces armes très particulières.

Pour terminer ce trop bref panorama, on peut constater que l'ère post-bipolaire attend encore, tant en France que n'importe où ailleurs, son futur Sun Zi, Machiavel, Guibert, Clausewitz, Jomini, Corbett ou Liddell Hart.

CEHD

L'équipe de recherche du CEHD se compose, outre son directeur, Jean-Christophe Romer, de Claude d'Abzac-Epezy, Michèle Battesti, Laurent Henninger, Pierre Journoud et Thierry Widemann.

(2) La formule revient à François Géré.

(3) R. Castex, Aperçus sur la bombe atomique, *Revue de défense nationale*, octobre 1945 (publié dans ce numéro).

(4) R. Aron, *Le grand débat, initiation à la stratégie atomique*, Paris, Calmann-Levy, 1963, ouvrage construit notamment autour d'une polémique avec le général Gallois.



LA FRANCE ET L'OTAN : 1966-2009

JÉRÔME FOURQUET ET FRANÇOIS KRAUS

À 43 ans de distance (1966-2009), les enquêtes réalisées par l'Ifop auprès des Français révèlent une certaine constance dans leur vision de la place de la France dans l'Alliance atlantique. Et contrairement aux idées reçues, cette vision est loin du dogme d'un consensus gaulliste qui a dominé la politique étrangère de la France ces cinquante dernières années.

Marquant un tournant dans la politique étrangère de la France, le retour annoncé au sein du commandement intégré de l'Otan a suscité un vif débat dans la classe politique, de nombreuses voix — à gauche comme à droite — s'étant élevées pour dénoncer la fin de l'indépendance française et un alignement sur les États-Unis, les députés communistes ayant été jusqu'à demander l'organisation d'un référendum sur le sujet. C'est dans ce contexte que l'Ifop a souhaité mesurer pour le compte de Paris-Match l'opinion des Français sur la question.

DES FRANÇAIS FAVORABLES À UNE RUPTURE AVEC LE « DOGME GAULLISTE »

Or, les résultats de cette enquête battent en brèche l'idée selon laquelle il y aurait un consensus chez les Français autour de la position de retrait de l'Alliance adoptée depuis quarante ans : le retour

de la France dans son commandement intégré y est en effet approuvé par une majorité de Français (58 %) ⁽¹⁾. Sachant que l'opinion française approuve moins l'engagement de la France aux côtés de l'Otan aujourd'hui — 45 % approuvaient l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan en avril 2008 — qu'hier ⁽²⁾, cette attitude positive à l'égard de l'Otan peut paraître surprenante. De manière plus générale, la vive opposition des Français à l'intervention des troupes américaines en Irak en 2003 et la très forte hostilité suscitée par l'action de l'Administration Bush ces dernières années n'étaient pas de nature à laisser penser que l'opinion française était ouverte à une intégration complète dans une structure sous tutelle américaine. Or, interrogés les 5 et 6 mars 2009 sur le sujet, à peine deux Français sur cinq (37 %) s'y opposent, le reste ne se prononçant pas sur la question (5 %).

Ce faible taux de non-réponses est d'ailleurs remarquable compte tenu du fait que le débat sur le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan s'est déroulé dans une relative discrétion, ne sortant pas vraiment du cercle des spécialistes, amateurs et autres experts en politique étrangère. En effet, lorsqu'elles se sont exprimées, les personnalités politiques, de gauche ou de droite, ont difficilement capté l'attention d'une opinion qui peine, généralement, à s'intéresser à des questions aussi éloignées de ses préoccupations quotidiennes. Les opposants à la réintégration argueront alors, non sans raison, que l'opinion émise dans cette enquête n'a pas été sous-tendue par un vaste débat citoyen comme ce fut le cas lors du référendum de 2005 par exemple.

Contrairement à d'autres enquêtes sur le sujet ⁽³⁾, l'étude réalisée par l'Ifop a donc le mérite d'apporter des réponses tranchées — 95 % des sondés ont émis une opinion à ce sujet — tout en offrant une perspective de comparaison historique unique. Sur ce dernier point, il est vrai qu'elle permet de rappeler qu'en 1966, les Français ne s'étaient pas du tout montrés favorables au retrait de commandement intégré. En effet, dans une enquête réalisée quelques semaines après cette annonce (25 mars-12 avril 1966), l'Ifop recensait beaucoup plus

(1) Enquête Ifop réalisée pour *Paris-Match* le 5 et 6 mars 2009 auprès d'un échantillon national représentatif de 957 Français âgés de dix-huit ans et plus.

(2) Une majorité soutenait une intervention au Darfour (55 % en juillet 2007), un engagement de la France en Afghanistan après le 11 septembre (55 % en octobre 2001) ou la participation française aux opérations de l'Otan au Kosovo (58 % en avril 1999).

(3) Dans un sondage sur le même sujet réalisé par l'institut LH2 pour le *NouvelObs.com* réalisé les 6 et 7 mars 2009, la proportion de NSP à la question « C'est plutôt une bonne chose »/ « C'est plutôt une mauvaise chose » atteignait un niveau beaucoup plus élevé (21 %).

d'opposants (38 %) que de partisans (22 %) au retrait de l'Alliance Atlantique, et ceci y compris dans les rangs des sympathisants du Parti communiste. Battant en brèche le mythe d'un consensus national autour de cet aspect de la politique gaulliste (mythe favorisé par la convergence des gaullistes et des communistes sur cette question) ⁽⁴⁾, ce rappel nous amène à relativiser une attitude soi-disant distante et méfiante de l'opinion publique française vis-à-vis de l'Otan à une époque où, il faut le rappeler, la menace soviétique se faisait particulièrement sentir.

Sondage Ifop réalisé du 25 mars au 12 avril 1966

Question - Estimez-vous souhaitable que la France se retire de l'Otan ? 25 mars-12 avril 1966 (%)	
Souhaitable	22
Pas souhaitable	38
Ne se prononce pas	40
Total	100

UNE INVERSION DES POSITIONS TRADITIONNELLES EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Ce rappel nous pousse aussi à constater, en l'espace de quarante ans, une singulière inversion des rôles sur cette question. En effet, à l'exception des communistes — fidèles à leurs positions anti-atlantistes — et d'une poignée de souverainistes et de chiraquiens — héritiers auto-déclarés de la tradition gaulliste — on remarque une véritable distribution à front renversé des acteurs et des forces politiques. La plus flagrante est celle de l'opposition socialiste qui, en 1966, avait déposé une motion de censure contre le retrait de l'Otan, et qui, aujourd'hui, dénonce dans ce retour, un alignement inutile et la fin d'un consensus idéologique sur la défense. Mais en termes de tradition et de culture politique, la plus forte est celle de François Bayrou, héritier d'un courant démocrate-chrétien longtemps le plus

(4) Pour rappel, la motion déposée en avril 1966 à l'Assemblée par la SFIO contre la décision du général de Gaulle avait été largement rejetée par une conjonction des forces gaullistes (UNR) et communistes (PCF).

atlantiste et qui dénonce, aujourd'hui, avec le plus de ferveur la perte d'indépendance et l'abandon de l'exception française en matière de défense.

Ce bouleversement des positions traditionnelles en matière de politique étrangère n'est pas sans effet chez les sympathisants des partis de gouvernement. En effet, de même que ce choix présidentiel paraît passer plus difficilement dans la classe politique que dans l'opinion publique, on note que certains électeurs sont en porte-à-faux avec la position de leurs partis. C'est tout particulièrement le cas au Modem, opposé au retour dans l'Otan alors que ses sympathisants y restent aussi favorables que la moyenne (59 %). C'est aussi le cas à gauche où une majorité de sympathisants socialistes (52 %) et de sympathisants des Verts (71 %) défendent une décision présidentielle pourtant rejetée par leur parti. Seule exception parmi les partis modérés : les sympathisants UMP qui soutiennent massivement la décision de leur formation et de leur président.

Sondage Ifop réalisé pour *Paris-Match* le 5 et 6 mars 2009

Question - Êtes-vous favorable ou opposé au retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan Mars 2009 (%)				
	Ensemble de la population	Sympathisants de gauche	Sympathisants du MoDem	Sympathisants UMP
Favorable	58	52	59	76
Opposé	37	44	35	20
Ne se prononcent pas	5	4	6	4
TOTAL	100	100	100	100

UN NON À L'OTAN PORTÉ PAR LES FORMATIONS RADICALES MAIS AUSSI PAR UN CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL

Parmi les extrêmes, on note en revanche une complète adéquation entre représentants et sympathisants sur cette question, sachant que c'est aux deux extrémités de l'échiquier politique que se situent les

forces les plus opposées à ce retour complet dans l'Otan. Mais alors que l'opposition à cette réintégration approche la barre des 50 % chez les sympathisants de Lutte ouvrière ou du Nouveau parti anticapitaliste, elle la dépasse largement chez les sympathisants du FN (63 %) ou chez les électeurs lepénistes (55 %) au premier tour de l'élection présidentielle de 2007. En cela — et même s'il faut interpréter les réponses des sympathisants lepénistes avec prudence compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs dans l'échantillon — l'extrême-droite reste le courant le plus anti-atlantiste du champ politique.

Le rapport à l'Otan suscite aussi des clivages générationnels. Les plus favorables se situent dans les rangs des jeunes : 71 % d'approbation chez les moins de 25 ans, ce qui montre que les jeunes mobilisés lors du sommet de l'Otan à Strasbourg n'étaient pas représentatifs de leur génération sur cette question. À l'inverse, les plus réfractaires se recrutent parmi les plus âgés et tout particulièrement les 50 à 64 ans, c'est-à-dire ceux qui avaient entre l'âge de raison et l'âge de la majorité en 1966. La génération qui, dans sa phase de socialisation politique, a été particulièrement marquée par le retrait engagé par le général de Gaulle, reste donc la plus hostile à la décision de Nicolas Sarkozy. Enfin, il convient d'observer que le niveau d'étude influe aussi sur la position des Français sur le sujet, les plus opposés au retour dans l'Otan se situant dans les rangs des moins diplômés : 38 % chez les non-diplômés, 40 % chez ceux ayant le niveau de CEP/BEPC/CAP/BEP.

UNE AFFIRMATION DE LA VOIX DE LA FRANCE ET DE L'UNION QUI N'APPARAÎT PLUS INCONCILLIABLE AVEC UNE POSITION ATLANTISTE

Plus globalement, il est nécessaire de chercher des facteurs d'explication plus larges au fait que près de trois Français sur cinq soient favorables à un retour au sein du commandement intégré de l'Otan. En effet, quelle que soit la constance observée par le même institut à 43 ans d'intervalles sur cette question, il faut rappeler que la réponse de l'opinion sur les problèmes de géopolitique tend, certes, à fluctuer selon la nature et le cadre international des théâtres d'opérations mais reste stable en ce qui concerne leur attachement à la construction d'une Europe de la défense et à l'indépendance de la France. En cela, l'enjeu est de comprendre comment l'intégration complète à l'Otan ne

ne passe pas ou ne passe plus aux yeux des Français pour une atteinte à l'indépendance nationale et un frein à la construction d'une défense européenne.

Pour cela, le discours novateur de Nicolas Sarkozy sur ces questions semble avoir porté ses fruits même s'il faut rappeler que sa démarche avait été préparée, en amont, par les premières tentatives de rapprochements de son prédécesseur, et que dès le début des années 90, les spécialistes estimaient « que, depuis dix ans, l'opinion publique française se montre de plus en plus favorable à l'Otan »⁽⁵⁾. Au début des années 2000, le relatif isolement de la France en Europe lors du débat sur l'intervention en Irak a pu démontrer les limites de la doctrine gaulliste en matière de politique étrangère. Et plus récemment, les démonstrations de forces russes aux marges de l'Europe ont pu contribuer à légitimer le rôle essentiel de l'Alliance atlantique pour la sécurité de l'Europe, alors même que la politique active de Nicolas Sarkozy lors de cette affaire démontrait combien l'affirmation de la voix de la France et de l'Union n'était pas inconciliable avec une position atlantiste. Enfin, on peut également penser que la victoire de Barack Obama à l'élection présidentielle américaine a modifié l'image des États-Unis en France au point de rendre acceptable une coopération plus étroite entre les deux pays.

Ainsi, ce soutien des Français à une intégration plus poussée de leur pays dans les structures de l'Otan s'inscrit aujourd'hui dans un contexte bien particulier tout en découlant d'un cadre historique construit sur le plus long terme, mais pas forcément conforme au « dogme officiel ».

Jérôme FOURQUET et François KRAUS

Jérôme Fourquet est directeur-adjoint du Département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop, il a publié plusieurs articles dans la *Revue Politique et Parlementaire*, la *Revue Française de Sciences Politiques* et collaboré *Au vote de rupture* (2008), ouvrage collectif dirigé par Pascal Perrineau.

François Kraus est chargé d'études senior au Département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop, il a publié une note à la Fondation Jean-Jaurès et a collaboré au groupe Histoire de la revue *Esprit*.

(5) Erika v.C. Bruce : « Séminaire sur l'opinion publique et l'Otan : un soutien constant, mais non inébranlable », *Revue de l'Otan*, n° 2, 1992, p. 4.

ANNEXE

L'état de l'opinion publique française en mars 1966 après l'annonce de la sortie du commandement intégré de l'Otan

Le 21 février 1966, Charles de Gaulle s'exprime devant les Français pour présenter sa position sur l'Otan et préparer l'opinion publique à la rupture avec l'organisation. Le 7 mars, Charles de Gaulle, dans une lettre adressée au président des États-Unis, Lyndon B. Johnson, annonce que la France se retire de l'Otan.

Dans ce moment particulièrement historique, l'Ifop réalise du 12 au 22 mars une enquête afin de cerner l'état de l'opinion sur cette question. Les enseignements de cette étude sont présentés ci-dessous.

« La France a décidé unilatéralement de rompre les engagements militaires qui résulteraient de son adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord signé en 1949, tout en restant fidèle au principe de l'alliance ». Telle est la décision que le général de Gaulle a prise quelques semaines après avoir été réélu président de la République. Les Alliés ont été prévenus et un calendrier est en cours d'élaboration avec eux pour le retrait de la France, notamment des troupes américaines et de leurs installations militaires.

L'importance d'une telle décision a provoqué en France comme à l'étranger des réactions diverses, dans les milieux compétents et dans la presse.

On sait qu'en politique internationale, en France comme ailleurs, une partie importante de la population demeure dans l'incertitude et ne se prononce pas sur des questions qui, pourtant, engagent l'avenir du pays. Les positions prises par les autres n'en reflètent pas moins en général des grandes options latentes dans la conscience collective. Or, dans la conjoncture des dernières années, les Français qui prenaient parti estimaient opportun de resserrer les liens de la France avec l'Otan, plutôt que de prendre des distances. Ils estiment en outre que l'Alliance atlantique joue un rôle essentiel pour la sécurité tant de l'Europe en général que de la France en particulier, et c'est sans doute la raison pour laquelle ils n'estiment pas souhaitable que la France se retire de l'Otan.

Mais, tout en ayant cette conviction, ils n'admettent pas aisément les limitations de souveraineté que peut entraîner l'Alliance. Ainsi, dans l'hypothèse énoncée en mars 1966 où les Américains refuseraient de faire passer leurs bases militaires en France sous commandement français, ils considèrent le plus souvent que la France devrait alors demander le retrait de ces bases américaines ».

DÉFENSE NATIONALE ET SÉCURITÉ COLLECTIVE

Q1. À l'heure actuelle, estimez-vous que l'Alliance atlantique joue un rôle essentiel pour la sécurité de l'Europe ?

Réponses (%)	Octobre 1964	12-22 mars 1966
Oui	47	48
Non	17	20
Ne se prononce pas	36	32
Total	100	100

Q2. Estimez-vous, à l'heure actuelle, que l'Alliance atlantique joue un rôle essentiel pour la sécurité de la France ?

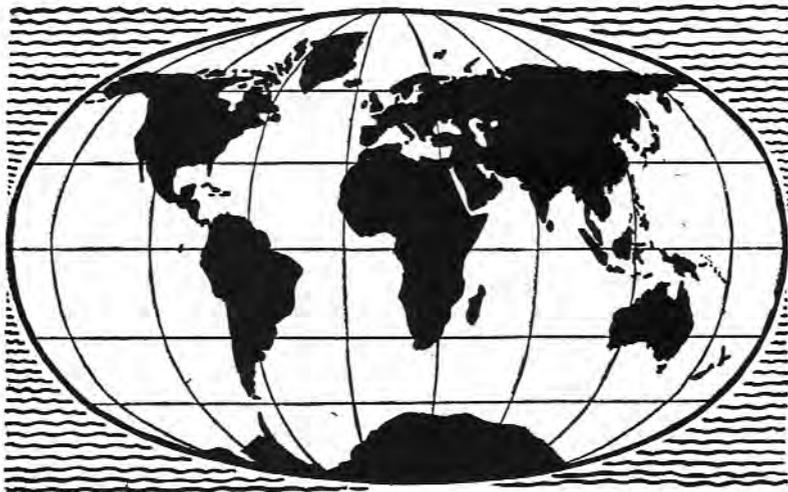
Réponses (%)	Octobre 1964	12-22 mars 1966
Oui	44	46
Non	20	22
Ne se prononce pas	36	32
Total	100	100

Q3. Pensez-vous que si les Américains refusent de faire passer leurs bases militaires en France sous commandement français, la France doit demander le retrait de ces bases militaires américaines ?

12-22 mars 1966 (%)	
Oui	41
Non	20
Ne se prononce pas	39
Total	100

Q4. Estimez-vous souhaitable que la France se retire de l'Otan ?

25 mars-12 avril 1966 (%)	
Souhaitable	22
Pas souhaitable	38
Ne se prononce pas	40
Total	100



L'AVENIR DU DÉBAT STRATÉGIQUE

OLIVIER KEMPF

Le 70^e anniversaire de *Défense nationale et sécurité collective* est l'occasion d'admirer un bilan : celui de la contribution qu'elle a faite au débat stratégique, puisque la revue a toujours été d'actualité, rendant compte des discussions les plus contemporaines. Cela restera-t-il le cas ? C'est en fait la question de l'avenir du débat stratégique qui est posée.

LE DÉBAT STRATÉGIQUE EN FRANCE

Quels sont aujourd'hui en France les lieux du débat stratégique et géopolitique contemporain ? Force est de constater qu'ils sont « publics » et, en fait quasi étatiques, sans être assez tournés vers « le public ».

Les institutions officielles (IHEDN, Chear, Ihesi, Inhes) ⁽¹⁾ sont des lieux incontestables d'influence, mais ils sont assez fermés et finalement peu lus quand ils publient.

Les laboratoires d'idées sont réputés : Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Institut français des relations internationales (Ifri), Institut de recherches en relations internationales (Iris) ; ils connaissent une notoriété certaine et justifiée ; et dépendent largement des subsides de l'État.

Les sociétés commerciales de sécurité (Géos, Compagnie européenne d'intelligence stratégique...) sont privées, et leurs analyses sont payantes. C'est d'ailleurs le défaut des lettres d'information (*TTU, La Lettre A, La lettre du Continent...*) : intéressantes, mais confidentielles.

REVUES ET MÉDIAS

La plupart de ces instituts publient des revues, espace évident de partage des idées. La diffusion est plus ou moins large : le *Ramses* est devenu une institution automnale, et la *Revue internationale et stratégique* de l'Iris a trouvé son public. D'autres revues existent, et tout d'abord notre chère *Défense nationale et sécurité collective*, qui a su depuis une dizaine d'années échapper à la seule présentation des thèses institutionnelles pour devenir un espace d'expressions diverses et contradictoires. Mentionnons en passant *Défense* (revue de l'IHEDN), *Géopolitique*, les *Cahiers du Chear*, les *Cahiers de Mars*, etc. Encore plus confidentiels mais indépendants, citons entre autres *Agir* (du général de La Maisonneuve), *Stratégiques* (de l'Institut de stratégie comparée, dirigé par H. Coutau-Bégarie). Les revues universitaires existent également : à tout seigneur tout honneur, *Hérodote* a conquis un public fidèle. Signalons enfin deux initiatives privées qui ont su conquérir le grand public : je veux parler de *DSI* (qui revendique 140 000 lecteurs) et *Diplomatie* (bimensuel) : la diffusion peut accompagner la qualité.

L'audiovisuel permet des diffusions intéressantes : on citera *Le Dessous des cartes*, excellente émission de géopolitique animée par

(1) Institut des hautes études de défense nationale, Centre des hautes études de l'armement, Institut des hautes études de la sécurité intérieure, Institut national des hautes études de sécurité.

J.-Ch. Victor sur *Arte*, ou *Les Enjeux internationaux*, de Thierry Garcin sur *France Culture*. Mais il faut bien constater qu'on trouve peu d'émissions stratégiques, hors les enquêtes particulières suscitées par l'actualité.

Les supports existent donc, mais pâtiennent des défauts d'un modèle univoque : le média parle, le lecteur achète ; et ce n'est pas le courrier des lecteurs (qui est d'ailleurs la plupart du temps absent de toutes les revues citées) qui permet le débat. Tout juste a-t-on, parfois, un article qui répond, trois numéros plus loin, à l'article précédent qui présentait une thèse un peu iconoclaste. Lent et engoncé.

À l'heure de l'ultracommunication, ce n'est évidemment pas suffisant. Le public n'y trouve pas son compte. Il n'est que consommateur, et non acteur du débat. Cette logique appartient au passé.

INTERNET

Il y a *Internet*, nous dit-on. Allons justement y faire un tour. Des sites institutionnels existent : par exemple, et sans souci d'exhaustivité, celui de *Défense nationale et sécurité collective* ⁽²⁾, celui des laboratoires précédemment cités, parfois celui d'autres revues. Mais ce transfert sur la toile de productions originellement imprimées n'utilise pas vraiment les ressources de ce nouveau « média ». Car l'*Internet* permet également d'heureuses innovations : ainsi, l'*ISC* est désormais intégralement sur *Internet* ⁽³⁾ et met en ligne énormément de ressources, mais de manière très irrégulière. Signalons l'excellent *Courrier des Balkans*, de J. A. Derens, ou le Centre d'études transatlantique, jeune laboratoire d'idées fondé par A. Le Parmentier. Créée par Y. Boyer, la Société française d'études militaires a ouvert un site, justement pour offrir un espace alternatif de discussion, lequel peine à s'animer. *Diploweb*, dirigé par Pierre Verluise, a une certaine surface, mais selon un mode propriétaire qui ne favorise pas réellement le débat.

Tout cela est finalement pauvre et assez figé : on transpose sur *Internet* le fonctionnement habituel des revues : il ne s'agit que de revues en ligne qui maintiennent la hiérarchie entre l'auteur et le

(2) www.defnat.com, www.frstrategie.org, www.ifri.org, www.iris-france.org, www.herodote.net.

(3) www.Stratisc.org, <http://balkans.courriers.info>, www.centretransatlantique.fr, www.sfem.fr, www.diploweb.com, www.lepoint.fr/actualités-monde/1648/sommaire/.

lecteur, ce dernier étant en position toujours subordonnée et captive. Il n'a qu'une seule alternative : lire, ou ne pas lire ; *a contrario* d'Hamlet, ce n'est pas le débat !

Alors, comment *Internet* peut-il apporter quelque chose de nouveau ? Et d'abord, qu'est-ce qui est « nouveau » et qui échappe aux limites constatées ci-dessus ?

La nouveauté, ce serait d'avoir de nouveaux critères : par exemple, une certaine spécialisation autour des thèmes stratégiques et géopolitiques ; un rythme fréquent de publication (au mieux quotidien, mais en tout état de cause plus rapide que le mensuel) ; une diversité de points de vue ; une exigence d'écriture qui dépasse la seule opinion et favorise l'analyse ; une possibilité de réaction immédiate des lecteurs ; l'indépendance par rapport à l'État ou par rapport à des intérêts privés...

« LA BLOGOSPHERE »

Cet outil existe : c'est le *blog*. Dans ce « journal en ligne », l'auteur (vous, moi, un inconnu ou un homme célèbre, un professionnel ou un amateur) publie selon un rythme aléatoire des « billets » sur le sujet qu'il a choisi, autour d'un thème plus ou moins spécialisé et qui fait la valeur ajoutée du *blog*. Le lecteur peut réagir en écrivant des « commentaires » qui sont modérés par l'auteur. Celui-ci peut lui-même réagir au commentaire. Le *blog* renvoie, le plus souvent, à d'autres *blogs* ou sites qui traitent de sujets similaires. Cette diversité d'auteurs, de lecteurs et de réseaux, conjuguée aux atouts d'*Internet* (accès universel et permanent à partir de n'importe quelle plate-forme) fait du *blog* un outil extrêmement populaire. Et contrairement à ce qu'on considère souvent, la valeur est au rendez-vous : la diffusion n'augmente qu'avec la qualité (de pensée et d'écriture).

Il y a plusieurs types de *blogs*. Regardons ce qu'il en est.

Le moins intéressant, à coup sûr, est le *blog* promotionnel : sous couvert de publication de billets, l'auteur promeut ses activités, ses conférences, ses prises de paroles publiques. C'est très ennuyeux, et nous n'aurons pas la cruauté de les citer. Ce n'est pas parce qu'on a un *blog* qu'on est moderne, et encore moins qu'on a quelque chose à dire : quant à la notion de partage, elle est absente de la perspective.

Plus intéressant est le *blog* journalistique : citons à cet égard celui de J.-D. Merchet (www.secretdefence.blogs.liberation.fr), spécialiste de défense à *Libération* ; celui (excellent) de N. Gros-Verheyde sur la PESD (www.bruxelles2.over-blog.com) ; celui de V. Jauvert sur l'actualité internationale (<http://globe.blogs.nouvelobs.com>), etc.

Intéressant, certes, mais très institutionnel, et pour deux raisons : la première tient à ce qu'il s'agit de *blogs* hébergés, la plupart du temps, par les journaux employant ces journalistes. Il s'agit pour ces journaux, de façon parfaitement légitime (il en va de leur survie économique) de trouver leurs lecteurs au moyen d'*Internet*. Surtout, les journalistes qui y écrivent sont liés par leur carte de presse : ils doivent transmettre de l'information, qui a été recoupée. L'analyse vient dans un second temps et force est de constater que les *blogs* journalistiques, s'ils sont utiles, ne participent pas vraiment au « débat stratégique » même s'ils contribuent à en rendre compte. Ce sont des *blogs* informatifs.

Cela explique que les *blogs* de journalistes ne présentent pas l'esprit « *blog* » qui est en usage ailleurs, constitué de liens et de débat. Ils sont donc utiles (d'autant qu'ils répondent à une demande profonde d'information du public, et notamment du public militaire), mais pas satisfaisants pour l'amateur de débat stratégique.

« ALLIANCE GÉOSTRATÉGIQUE »

C'est en réaction à ces manques qu'une « blogosphère stratégique francophone » s'est développée, par génération spontanée, ces deux dernières années. Elle s'est regroupée autour d'une plateforme commune : « Alliance géostratégique » (www.alliancegeostrategique.org). Sa diversité fait son intérêt car elle entretient le débat.

Diversité ? Les quinze auteurs sont d'origine et d'âge bien variés : de jeunes étudiants et des actifs établis (de 19 à 45 ans), des spécialistes de défense ou des amateurs exerçant dans un tout autre champ, des professions de tout type (professeur, journaliste, expert financier, fonctionnaire de toute tribu, historien, géographe, graphiste, informaticien, etc.) Français, Belges, Camerounais, expatriés au Canada et aux États-Unis. Bref, nous sommes à l'image de notre public.

Le public, justement, parlons-en : en cumulant nos audiences, nous arrivons à 3 000 visites quotidiennes pour plusieurs milliers de pages

vues en moyenne chaque jour... Et 25 % des accès proviennent déjà de pays autres que la France et la Belgique.

Débat ? Évoquons quelques thèmes de ces derniers mois : pertinence du centre de gravité, guerre de Géorgie, offensive de Gaza, dissuasion tactique, Otan, Russie, numérisation de l'espace de bataille, etc. Bref, débat public, débat articulé, débat contradictoire, débat exigeant, qui nous a permis collectivement de nous enrichir, grâce à l'intérêt de nos lecteurs.

LE DÉBAT EN DÉBAT ?

Un de mes interlocuteurs, devant qui j'évoquais ce projet, me répondit : « Ça ne peut pas être sérieux : le débat sérieux, il doit être imprimé ». Cela m'a renvoyé à un sujet de préparation au CID que je corrigeais l'autre jour, et dont le sujet était : « L'écrit est le site privilégié de la spécificité humaine ». L'écrit a été un incontestable progrès sur l'oral, puisqu'il lui a apporté à la fois la capacité de traiter des problèmes complexes, la simplification des échanges et la pérennité des connaissances. De ce point de vue, les revues écrites demeureront un pilier essentiel de la connaissance, en complément des colloques. D'ailleurs, les interventions faites lors des colloques sont le plus souvent réunies et publiées dans des ouvrages, ou sont prolongées d'une parution dans des revues scientifiques. Il y a ainsi un lien constant entre le colloque, oral et favorisant la réunion des penseurs et du public, et la revue, écrite et permettant la diffusion plus large des idées auprès d'un public plus éloigné. Ce lien naturel entre l'oral et l'écrit peut-il être reproduit entre l'écrit et l'électronique ? Là est la question.

Qu'apporte l'*Internet* à ce modèle ? De développer encore les qualités de l'écrit (traitement simple de problèmes complexes, pérennité de la connaissance, diffusion dans le temps et dans l'espace), tout en ajoutant une qualité supplémentaire : la gratuité.

Pour cela, il faut se défaire de ce que l'on croit habituellement d'*Internet*. On considère en effet qu'il est le lieu du *zapping* (brièveté, proximité, images) avec une « information immédiate, calibrée, prête à l'emploi » ⁽⁴⁾. Or, si *Internet* est le lieu du papillonnage, il est aussi

(4) Marcel Gauchet, entretien avec Josyane Savigneau, *Le Monde*, 7 février 2009.

le lieu principal d'acquisition de connaissance de la plupart des jeunes, justement : ceux dont on dit qu'ils ne lisent plus, et qui manquent cruellement à nos revues. Ces jeunes, y compris les plus doués, lisent beaucoup sur *Internet*, mais pas seulement. Les étudiants de Sciences Po se réfèrent bien sûr aux textes écrits (et ils en lisent certains), mais leur principal univers intellectuel reste l'*Internet* ; ce qui tend à prouver qu'il est aussi le lieu d'une certaine profondeur.

Encore faut-il en respecter les codes, notamment ceux promulgués par ce qu'on appelle le *web 2.0* (réseaux sociaux) : gratuité, liaison, partage, réaction en ligne, universalité ⁽⁵⁾, etc. L'*Internet* permet d'accéder à un public qui autrement ne viendrait pas. Le considérer comme moins intelligent pour la simple raison qu'on n'y pratique pas exclusivement les usages plus anciens de la connaissance est une erreur majeure. Sur *Internet* aussi, on peut avoir la rigueur, l'exigence, la qualité, l'analyse.

CONCLUSION

Le débat stratégique a déjà lieu sur *Internet*. Il ne remplacera pas les précédents lieux de débat (en fait, il n'y a pas concurrence mais complémentarité). La seule question est de savoir comment ces lieux de débat s'articuleront ensemble. La revue a été un formidable catalyseur de ce débat au long de ces soixante-dix dernières années. Elle le demeurera sans aucun doute. Mais il lui faut impérativement se tourner vers ces nouvelles formes éditoriales pour conserver son audience. Car on ne peut se contenter d'une présence passive sur le réseau.

Notre Revue a publié, ces derniers mois, des auteurs ⁽⁶⁾ qui n'avaient d'autre compétence que d'animer un *blog* et d'y avoir publié des billets passionnants : ils n'ont pas déparé et ont contribué, eux aussi, à ce débat stratégique. Preuve de la complémentarité qui existe entre le papier et l'électronique. Car si le papier doit aller à la rencontre de l'électronique, il doit aussi accueillir ce qui en vient. L'enrichissement mutuel est le gage du succès de chacun.

Olivier KEMPF

Membre fondateur d'Alliance géostratégique, enseignant à Sciences Po Paris, Olivier Kempf anime le blog www.egeablog.net.

(5) Un simple témoignage : les lecteurs français de mon *blog* ne représentent plus que les trois cinquièmes de mon lectorat. 20 % de mes lecteurs (1 500 pages quotidiennes) se connectent depuis les États-Unis.

(6) Stéphane Taillat, François Duran, Daniel Bresson.

www.defnat.com

The screenshot shows the website's navigation menu with links for 'Accueil', 'La revue', 'Lettre d'infos', 'Agenda', 'Liens', and 'Inscription'. A search bar is present with the text 'Accès perso' and 'votre email'. Below the menu, there is a banner for 'Sommaire Mai 2009' and a list of articles under the heading 'ARTICLES'. The articles listed are:

- Editorial - Nos soixante-dix ans - Grégoire (BRARD) - N° 05 - 2009
- La réforme du MCO des matériels terrestres - Phocaï (VANNIER) / ESCOFFIER - N° 05 - 2009
- Multirôle terrestre : des armes décisives - Jean-Jérôme (VIRNA) - N° 05 - 2009
- Les évolutions de repenser l'armement de la DCMAT : retours d'expérience - Jean-Luc (LANTIER) / AS - Pierre (MOYRET) - François (SERRAT) - N° 05 - 2009
- Transformation du combat terrestre - Jean-Louis (AFOUR) - N° 05 - 2009

Below the list, there are two buttons: 'Ajouter au panier la revue papier' and 'Ajouter au panier la revue numérique'. To the right, there is a preview of a magazine cover titled 'défense nationale et sécurité collective' and a section for 'LA DOCUMENTATION HISTORIQUE MILITAIRE EN FRANCE'.

défense nationale et sécurité collective

La revue *Défense nationale et sécurité collective* existe en deux éditions, française (mensuelle, 11 numéros) et anglaise (trimestrielle, 4 numéros), version papier ou numérique. Son site *Internet* propose ces produits en ligne, ainsi que des hors-série et un abonnement à la « Lettre d'informations ».

La revue *Défense nationale et sécurité collective* est également proposée sur divers sites de vente en ligne.

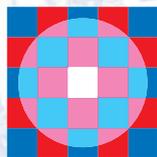
- Le Kiosque électronique Hachette : numéros complets depuis janvier 2007 (www.relay.fr).
- Pressedd : articles depuis janvier 2000 (www.pressedd.com).

La numérisation de nos archives depuis 1939 sera bientôt disponible *via Internet*.

1939

2009

70^e
anniversaire



www.defnat.com

1939

2009

Publication mensuelle 11^e Année - T.1 - N° 1 - Mai 1939

REVUE DES QUESTIONS DE DÉFENSE NATIONALE

SOMMAIRE

- Introduction de la Revue
- André FROST - Le général de Gaulle dans le Désert
- André-François CHIFFOLEAU - La Normandie
- Yves-Alexandre GUYOT - Les Trésors de l'Empire anglais
- André BRASSEUR - L'Allemagne et l'Europe méditerranéenne
- Jean THOMAS - France et Méditerranée
- René de Lauroy et Robert de Lauroy - Général de Gaulle
- Christian de Lauroy - L'Europe méditerranéenne
- Christian de Lauroy - L'Europe méditerranéenne

BERGER-LEVRULT Éditeurs

Publication mensuelle 11^e Année - N° 1 - Avril 1937

REVUE DE DÉFENSE NATIONALE

SOMMAIRE

- André GUYOT - L'Europe de l'Est
- Jean FROST - L'Europe de l'Est
- André GUYOT - L'Europe de l'Est

1, PLACE JOFFRE PARIS (19^e) LA NORMANDE - 100

Publication mensuelle 11^e Année - Octobre 1938

REVUE DE DÉFENSE NATIONALE

LES GRANDS PROBLÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

SOMMAIRE

- Charles DELMAS - La France de l'après-guerre

REVUE DE DÉFENSE NATIONALE

LES GRANDS PROBLÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX MILITAIRES / ÉCONOMIQUES / POLITIQUES / SCIENTIFIQUES

défense nationale

problèmes politiques économiques scientifiques militaires

1939

défense nationale

problèmes politiques économiques scientifiques militaires

Prévisions, indépendance, sécurité

L'effort de défense depuis 1981

Techniques et nouvelles idées

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

L'Afrique du Sud

défense nationale

problèmes politiques économiques scientifiques militaires

La défense nationale et le développement en Europe

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

défense nationale

problèmes politiques économiques scientifiques militaires

La défense nationale et le développement en Europe

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

Le rôle de la recherche scientifique dans les pays industrialisés

Revue annuelle Avril 1962 - 50 F

défense nationale

études politiques - stratégiques - militaires - économiques - scientifiques

L'Asie et les bouleversements à l'Est

Des principes de la guerre

La dissuasion nucléaire a-t-elle un avenir ?

L'ingénierie : droit et politique

Vers une nouvelle architecture européenne

Dépenses en recherche militaire et développement industriel

défense nationale

études politiques - stratégiques - militaires - économiques - scientifiques

Europe : élargissement, défense et sécurité

1962

défense nationale

et sécurité collective

ACTUALISATION ET RENOUVELLEMENT DE LA PENSÉE STRATÉGIQUE

Surprise, désordre et stratégie

Revenir à l'ordre de l'Esprit

Monde chaotiques, menaces stratégiques

Crises financières : la dimension criminelle

Cyberspace : le nouveau défi des États, entre cyberconflict et cybercriminalité

défense nationale

et sécurité collective

CURRENT STRATEGIC THINKING

Surprise, disorder and strategy

Getting our thinking straight

Strategic threats in a chaotic world

Financial crisis: the criminal dimension

States face new challenges from cyberwarfare and cybercrime

HORS-SÉRIE
MAI 2009

ISSN 1950-3253
12 €